

**REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA**

**AUTORITE DE RÉGULATION DES MARCHÉS PUBLICS**

**A R M P**

**Rapport d'Audit des Procédures de Passations de Marchés durant  
l'année fiscale 2018 au niveau de 06 Ministères et 02 Régions**

**Antananarivo, Octobre 2019**

# TABLE DES MATIÈRES

## I. INTRODUCTION

- 1.1. Contexte
- 1.2. Objectifs
- 1.3. Méthodologie
- 1.4. Critère d'appréciation des indicateurs de conformité

## II. RAPPORT DE MISSION du Ministère des Transports et de la Météorologie

## III. RAPPORT DE MISSION du Ministère de l'Aménagement du Territoire et des Services Fonciers

## IV. RAPPORT DE MISSION du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage

## V. RAPPORT DE MISSION Ministère de l'Economie et du Plan

## VI. RAPPORT DE MISSION du Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle

## VII. RAPPORT DE MISSION du Ministère de l'Environnement de l'Ecologie et des Forêts

## VIII. RAPPORT DE MISSION de la Région Atsimo Andrefana

## IX. RAPPORT DE MISSION de la Région Menabe

# 1 INTRODUCTION

## 1.1 Le Contexte

Ayant bénéficié du financement du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), les agents de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics ont pu effectuer un audit des passations de marchés auprès de quelques Ministères centraux, de Services Déconcentrés et Etablissements Publics au niveau régional.

La phase d'audit portant sur le contrôle de conformité des procédures a été établie selon le cadre législatif et réglementaire en vigueur avec pour référence particulière au Code des Marchés (Loi 2016-055), et ses textes d'application. Le contrôle avait aussi pour référence les différents guides à l'usage des Personnes Responsables des Marchés Public (PRMP) ainsi que des Commissions d'Appels d'Offres (CAO) et Unités de Gestion des Passations de Marchés.

Enfin, la procédure d'audit a été conduite suivant les principes et la méthodologie du Manuel des Procédures d'Audit des Passations de Marchés de l'ARMP (**version 2018**).

## 1.2 Objectifs

Les objectifs de l'audit sont ceux correspondant aux termes de référence normalisés pour une telle mission d'audit externe, à savoir de dégager un jugement sur l'adéquation des procédures de passation de marchés suivies avec le cadre légal et réglementaire en vigueur, de la qualité de gestion en regard des principes fondamentaux d'économie, de transparence, d'équité, et d'efficacité, et enfin de vérifier l'application adéquate des recommandations et avis, issus des revues préalables de la Commission Nationale des Marchés (CNM) et de la Commission Régionale des Marchés (CRM). L'audit externe des procédures conduit par l'organisme de régulation (ARMP) a spécialement pour but de dégager les conclusions suivantes:

- (i). Donner une opinion sur les procédures de passation de marchés adoptées pour les contrats sélectionnés par échantillonnage;
- (ii). Vérifier la conformité des procédures aux principes généraux d'économie, efficacité, équité et transparence;
- (iii). Fournir autant que possible, une opinion sur la qualité des contrats, incluant les aspects techniques et économiques;
- (iv). Identifier les cas de non-conformité des procédures, en particulier dans les cas de rejet d'offres moins-disantes, d'altération du modèle de contrat des documents d'appel d'offres; juger de l'acceptabilité de telles situations en regard des dispositions du Code;
- (v). Vérifier que les procédures respectent une planification compatible avec les procédures et les budgets approuvés;
- (vi). Vérifier que les listes de contrats et les archives relatives aux procédures permettent une gestion exécutive et un contrôle externe effectifs;
- (vii). Vérifier et évaluer la capacité et le respect des obligations réglementaires des organes de la commande publique (PRMP, UGPM, CAO, Commissions de Réception,...) audités à s'acquitter de ses responsabilités dans la gestion des procédures, en déterminant spécialement si les procédures en matière de planification, mise en œuvre des procédures, suivi et tenue des données de gestion, sont respectées.
- (viii) Etablir des recommandations pour le futur, ces recommandations portant aussi bien sur l'amélioration des caractéristiques d'organisation et des pratiques en place au sein des UGPM, que d'orienter l'ARMP dans ses actions de régulation telles que la formation, l'information, et l'évolution du cadre légal et réglementaire.

### 1.3 Méthodologie

La méthodologie utilisée pour l'audit consiste à analyser l'ensemble des documentations mises à notre disposition par les entités auditées et relative aux différentes étapes de passation et d'exécution des marchés publics retenus

Ces examens, phase de contrôle de conformité, consistent à vérifier principalement l'exhaustivité des pièces justificatives, la qualité et la valeur probante de la documentation, la conformité aux règles de passation édictées dans les différents textes en vigueur, le respect des délais de passation, le degré de transparence des procédures, l'exercice de contrôle des Commissions des Marchés et le traitement des recours formulés par les soumissionnaires, le cas échéant.

Cette méthodologie s'est axée sur trois critères clés :

- L'archivage et l'auditabilité des pièces
- La revue de conformité des procédures de passation des marchés suivant les modes de passation et les seuils de contrôle
- La revue des plaintes formulées par les soumissionnaires, le cas échéant.

Ces trois facteurs clés ont fait l'objet de neuf (09) points de vérification à effectuer à travers la fiche de vérification et de conformité.

### 1.4 Critères d'appréciation des indicateurs de Conformité

	APPRECIATION DU RISQUE	NIVEAU DU RISQUE
Conforme	Documents et procédures substantiellement conformes aux exigences des textes réglementaires (conformité de fond et de forme)	Atténué
Non conforme	Non-respect des exigences de fond et de forme des textes légaux	Élevé
Non documenté	Entorse quasi-totale au code des Marchés Publics	Très élevé

## **II. Ministère des Transports et de la Météorologie**

## 2.1. DEROULEMENT DE LA MISSION

### 2.1.1. Entité cible

Ce rapport est le résultat de notre mission d'audit conduite au siège du Ministère des Transports et de la Météorologie (MTM), du 09 septembre au 13 septembre 2019, sur les procédures de passation des Marchés Publics de l'année budgétaire 2018.

### 2.1.2. Echantillonnage

En phase préparatoire à la conduite de la mission au siège du MTM, et sur base des listes de contrats telles qu'établies sur le SIGMP, nous avons constitué un échantillon représentatif de contrats devant être soumis à l'audit.

La représentativité est assurée par une sélection de l'ordre de 15 à 20% en nombre et en montant au sein de chaque type de procédure de passation et de chaque nature de contrat (travaux, fournitures, services, prestations intellectuelles). L'échantillonnage déterminé sur la base des 121 contrats listés par le MTM pour l'année 2018, s'établit comme suit:

ECHANTILLON MTM							
Type de Contrat	Procédure	Ratio sur Nombre			Ratio sur Montants (millier d'Ariary)		
		Nmbre Total (1)	Nmbre Echant. (2)	Ratio % (2)/(1)	Montant Total (3) (X 1000)	Montant Echant. (4)	Ratio % (4)/(3)
TRAVAUX	AOO	31	7	22,6	12.715.695,6	5.226.838,8	41,1
	AOR	3	1	33,3	5.996.077,1	1.998.364,8	33,3
	Affichage	2	1	50,0	144.933,3	99.983,3	69,0
<b>Total Travaux</b>		<b>36</b>	<b>9</b>	<b>25,00%</b>	<b>18.856.706,0</b>	<b>7.325.186,9</b>	<b>38,8%</b>
FOURNITURES	AOO	32	8	25,0	5.508.578,1	2.702.976,8	49,1
	Affichage	11	4	36,4	647.613,7	423.239,8	65,3
<b>Total Fournitures</b>		<b>43</b>	<b>12</b>	<b>27,9</b>	<b>6.156.191,8</b>	<b>3.126.216,6</b>	<b>51,0</b>
PRESTATIONS de SERVICES	AOO	1	1	100,0	84.900,0	84.900,0	100,0
	Affichage	9	2	22,2	121.209,0	45.900,0	37,9
<b>Total Services</b>		<b>10</b>	<b>3</b>	<b>33,3</b>	<b>206.109,0</b>	<b>130.800,0</b>	<b>63,5</b>
PRESTATIONS INTELLECT..	AMI	32	5	15,6	2.028.551,0	359.205,0	17,7
<b>Total PI</b>		<b>32</b>	<b>5</b>	<b>15,6</b>	<b>2.028.551,0</b>	<b>359.205,0</b>	<b>17,7</b>
<b>TOTAL MTM</b>		<b>121</b>	<b>29</b>	<b>24,00%</b>	<b>27.247.557,8</b>	<b>10.941.408,5</b>	<b>40,2%</b>

## 2.2. CONSTATS

Ce rapport met l'accent surtout sur les points faibles de l'autorité contractante qui ultérieurement feront l'objet de recommandations

Sur les vingt-neuf (29) contrats de l'échantillon initialement sélectionné, 26 contrats ont été mis à la disposition des auditeurs dont trois (#03 - #05 - #23) n'ont pas été exécutés alors que les procédures sont terminées jusqu'à la sélection des attributaires. Sur ces bases, nous avons pu émettre nos opinions sur deux de ces procédures (#03 et #23)

Les constats se divisent en trois parties à savoir :

- L'organisation, la planification et la préparation des DAO
- Les procédures de passation des marchés
- Les recours

### 2.2.1. Concernant l'organisation, la planification et la préparation des DAO

- Concernant l'archivage,
  - le taux d'incomplétude des dossiers vérifiés est de 23/24 c'est-à-dire 95%
  - Trois dossiers n'ont pu être vérifiés car non trouvés par les responsables : #16 - #17 - #26
  - Les DAO et DC n'ont pas d'archivage physique mais électronique et en fichier « *word* » et donc modifiable à tout moment même lors des vérifications
- Lancement de procédure dont la prestation est non-exécutée et donc non payée sans que les soumissionnaires sachent les raisons de l'annulation, et donc les pénalisant car déjà la préparation des dossiers de candidatures a engendré énormément de frais : #03 - #05
- Temps relativement long entre la signature du contrat et la notification du marché : #01 - #10
- Type de marché choisi ne correspondant pas aux catégories des besoins, pouvant avoir de l'incidence sur les seuils de procédures : #18
- Cas de prestations intellectuelles où le mode de sélection n'est pas clair : #18

### 2.2.2. Les constats sur les procédures de passation des marchés publics:

- Délai légal de publication non respecté : #08
- Non-respect du texte légal (art.22 du CMP) de ne pas autoriser les candidats de se grouper : #08 - #09 - #10 - #11 - #12 - #13 - #14 - #15 - #18 - #19 - #20 - #21 - #22 - #23 - #27 - #28 - #29
- Non-respect des seuils de procédure prévu par le texte : le marché #03 a été procédé par affichage par le PPM mais le montant des transactions dépassent largement le seuil prévu à cet effet
- Nous n'avons pas pu disposer des documents essentiels suivants :

- ✓ Avis de consultation de prix : #02 - #03 –
  - ✓ Dossiers de consultation : #22
  - ✓ Preuves de publication des Avis Général de Passation de Marché (art. 32 alinéa I du CMP) :
  - ✓ Preuves de publication du Plan de Passation de Marchés (art. 26 alinéa IX du CMP)
  - ✓ L’Avis Spécifique d’Appel Public à la Concurrence : #04 - #07 - #08 - #10 - #11 - #12 - #14 - #15 - #28
  - ✓ Preuves de publication des Avis Spécifiques d’Appel Public à la Concurrence (art. 32 alinéa II du CMP) : #01 - #02 - #03 - #04 - #06 - #07 - #08 - #09 - #10 - #11 - #12 - #13 - #14 - #15 - #19 - #20 - #21 - #22 - #27 - #28
  - ✓ Lettre d’invitation : #25
  - ✓ Lettre de convocation des membres de la CAO : tous dossiers vérifiés
  - ✓ Preuves de publication des avis d’attribution (art. 53 du CMP) : tous les marchés de l’échantillon
  - ✓ Offres des soumissionnaires : #28
  - ✓ PV d’ouverture des plis : #03
  - ✓ Rapport d’évaluation : #03 - #13
  - ✓ PV de validation : #03 - #09
  - ✓ Décision d’attribution : #07
  - ✓ Ordre de Service : #08 -
  - ✓ PV de réception : #08
  - ✓ Livrables (cas de PI) : #20 - #21 - #22
- Anomalies constatées pouvant être caractérisées de cas suspicieux de collusion ou de fraude, de procédure factice et/ou de concurrence fictive
- ✓ Marchés avec montant relativement élevé et particulièrement ceux passés par appel d’offre ouvert sans demander de cautions de soumission, de garanties de bonne exécution ou à la souscription d’assurances offrant des avantages aux soumissionnaires et /ou titulaires : #09 - #10 - #11 - #12 - #13 - #14 - #25
  - ✓ Acquisition de certaine catégorie de marchandises dont l’achat devrait requérir l’autorisation du fabricant au revendeur ou aux concessionnaires pour assurer la garantie et/ou le service après-vente : #01 – #23 - #24
  - ✓ Spécifications techniques proposées, copiées collées, non précisées ou inexistantes, par les soumissionnaires (donc sans marques des produits offerts) ne faisant pas l’objet de demande d’éclaircissement de la part de l’autorité contractante : #01 - #04 - #06 - #15 - #24 - #27 - #29
  - ✓ Mode de passation non adapté selon le seuil de procédure : #04
  - ✓ Détail quantitatif et estimatif ou cadre de bordereau des prix unitaires contenant des rubriques globales, qui devraient encore être détaillés, ou dans le cas des travaux où il n’existe pas de plans, schémas ou des Avant-Projet Détaillés (APD) ou l’absence de données techniques renfermant la consistance des travaux, devant être annexés aux contrats, représentent de gros risques de surfacturation ou de marchés fictifs : #06 - #07 - #09 - #10 - #11 - #12 - #13 - #14 - #25



- ✓ Exécution de travaux ordinaires, ne nécessitant pas l'utilisation des matériels ou développement technologiques particuliers, dont les coûts sont élevés mais exécutés dans un laps de temps relativement court : #09 - #10 - #11 - #12 - #13 - #14
- ✓ Les informations sur les Avis Spécifique d'Appel Public à la Concurrence ainsi que sur les DAO, DAMI ou les dossiers de consultation ne permettent pas de savoir précisément les spécifications des besoins, donc marché destiné seulement aux prestataires avertis et/ou marchés fictifs : #04 - #06 - #07 - #13 - #15 - #21 - #25
- ✓ Acceptation (cas des travaux) de payer des factures non détaillées des travaux exécutés : #10 -
- ✓ Absence d'application des règles d'équité et de transparence dans le cas où les candidats non retenus n'ont pas été informés et/ou de ne pas appliquer de période suspensive de 10 jours permettant un éventuel recours, entre la notification et la signature de contrat : tous dossiers consultés
- ✓ Vu le montant des marchandises, les qualifications des prestataires, l'exécution des prestations dans un délai très court, les marchés suivants ont été destinés à l'avance à un prestataire averti et également mis au courant des spécifications demandées bien avant : #24
- ✓ l'évidence de documents de soumissions de différents fournisseurs, vraisemblablement produits par la même imprimante et/ou même photocopieuse : #08 -
- ✓ Prix dans l'offre non cohérents avec ceux inscrits dans les contrats : #015
- ✓ Incohérence de date sur les PV de réception : #04 -
- ✓ Absence de dates ou d'heures (PV) pouvant corroborer le caractère fictif du document :
  - Tous les documents de l'offre : #06 - #07 - #12 - #13 - #015 - #29
  - Décision d'attribution : #03 - #09 - #10 - #12 - #14 - #24
  - l'acte d'engagement de l'offre ou du contrat : #03 - #04 - #08 - #12 - #13 - #015 - #28 - #29
  - l'Ordre de Service de commencer les prestations : #03 - #28
  - PV de réception : #07 - #27 - #28
  - Avis spécifiques : #09
  - Certification de l'ingénieur de contrôle : #11
  - Ouverture des plis, manifestations d'intérêts, propositions techniques ou propositions financières : #19 - #22
- ✓ Anomalies sur les procédures :
  - Date et/ou heures d'ouverture des propositions techniques et/ou financières non communiquée : #19 - #21
  - Lettres d'invitation ne comportant pas de décharges : #19 - #21 - #22

- ✓ Non-respect des délais d'exécution sans qu'aucune mise en demeure ni pénalités n'ont été procédées : #22
- ✓ Sur les échantillons vérifiés, le montant prévisionnel et le montant du marché exécuté ne présentent qu'une infime différence de l'ordre à peu près de 1% (cf. tableau synoptique des résultats), donc on soupçonne fortement que les prestataires ont eu connaissance du montant estimatif bien avant les débuts des procédures et ajustent leurs prix en conséquence. Cette pratique fait payer à l'Etat plus que la valeur des produits sur le marché et nuit beaucoup à l'économie.
- ✓ Anomalies lors de l'évaluation des soumissionnaires :
  - Qualifications requises non adaptées techniquement, professionnellement ou financièrement aux marchés : #08 - #14 - #18 - #27 - #29
  - Jugés qualifiés mais ne devraient pas l'être sans demandes d'éclaircissement de la part de l'autorité contractante : #10 - #11 - #12 - #24
  - Jugés non qualifiés mais devraient nécessiter de demandes supplémentaires d'éclaircissement : #14 –
  - Non ouverture des offres financières (cas de PI) d'autres soumissionnaires : #18
- ✓ la très faible participation des candidats potentiels aux procédures ouvertes (AOO, Affichage) pour des contrats de travaux peu complexes et de fournitures de produits de grande consommation et/ou de prestations (tableau synoptique des résultats)
- ✓ Surfacturation de prestations : #24 - #29
- A l'évaluation des offres :
  - ✓ Les spécifications techniques des offres n'ont pas fait l'objet d'évaluation de conformité : tous dossiers vérifiés
  - ✓ Vérification de la qualification non effectuée : #08
  - ✓ Quorum non atteint des membres de la CAO effectuant l'évaluation des offres : #18

### 2.2.3. Sur les recours

- Il faut aussi noter que sur la base des différentes irrégularités relatées ci-dessus, aucun candidat ayant participé aux commandes publiques lancées par le Ministère des Transports et de la Météorologie n'a engagé de recours auprès de l'ARMP ni auprès du Tribunal Administratif au cours de l'année budgétaire 2018.

Les constats sont suffisants pour attester d'un système de passation de marchés totalement ineffectif dans ses objectifs et même favorisant des pratiques irrégulières. Il n'est donc pas surprenant que le système en place au sein dudit ministère ne soit pas considéré comme crédible par les entrepreneurs et fournisseurs et prestataires les plus qualifiés sur le marché. La pratique de procédures sans compétition effective tend évidemment à gonfler les prix dans des conditions budgétaires déjà difficiles.

## 2.2.4. TABLEAU SYNOPTIQUE DES RÉSULTATS

Ministère des Transport et de la Météorologie (MTM) EXERCICE 2018						
TABLEAU RECAPITULATIF DES RESULTATS						
TRAVAUX						
# Fiche	Procéd.	Objet du Contrat	Titulaires	Contrat (Ar/ TTC)	Opinion/constats	Code
MTM_#05	Affichage d'au moins 10 jours	Travaux de réhabilitation de la gare MLA	HARIVÉLO NIVA RANDRIA	99 983 280	<b>MARCHE ANNULE</b>	Sans opinion
MTM_#09	AOO	Travaux Construction d'ouvrage d'accostage à Marovoay	TSILANIZARA SARL "TSILANIZARA"	476 220 000,00 (Montant estimatif : 480 000 000,00)	<b>TROIS offres</b> Travaux d'un tel montant d'exécution sans caution de soumission ni garantie de bonne exécution ni souscription d'assurance par l'entrepreneur Il n'y a pas de plans ni APD qui devraient être annexés au contrat, d'ailleurs toutes les offres ne contiennent pas de plans des travaux à effectuer La seule donnée comprenant les informations techniques sur la consistance des travaux est le cadre du détail quantitatif et estimatif Délai d'exécution : 30 jours	NC

MTM_#10	AOO	Travaux de construction de bureau administratif régional Atsinanana ( <b>lot 1</b> )	RAZAFIROA VOLOLONANTENAINA MAURICIA SYLVIE	229 963 287,10 (Montant estimatif : 450 000 000,00 pour les trois lots)	<p><b>UNE offre</b></p> <p>Groupement non applicable</p> <p>Travaux similaires effectué au profit d'une entreprise privée (l'association Coopération Humanitaire « terreaux de l'Espoir ») donc ne devrait pas être qualifié</p> <p>Même remarques pour le « cadre du détail quantitatif et estimatif » très vague et sans détail</p> <p>L'autorité contractante favorise les termes du contrat rendant non applicables toute forme de garanties, de même pour les assurances, l'article 24 concernant la vérification qualitative des produits, l'article du CCAG sur la réception et garantie rendu non applicable par l'article 28.2 du CCAP) et accepte la facturation sans détail des ouvrages</p> <p>Garantie de soumission non requise d'après de DAO</p> <p>Délai d'exécution : 40 jours</p>	NC
MTM_#11	AOO	Travaux de réhabilitation et extension de l'aérogare répartie en trois lots : lot 1 aérogare de Manakara	NARISOA ROGINE	198 999 924,96 (Montant estimatif : 415 000 000,00 pour les trois lots)	<p><b>DEUX offres</b></p> <p>Le soumissionnaire n'a pas fourni de planning d'exécution</p> <p>Pas de vérification de travaux similaire, ni de capacité financière, seule la capacité technique l'a été (liste du personnel d'encadrement avec CV, liste de matériels) mais il n'y a pas de limite fixé par l'autorité contractante car il suffit que l'entreprise fournit les listes</p> <p>Méconnaissance du détail quantitatif et estimatif car le prix forfaitaire doit être présenté (art 10.3 CCAG) sous d'un détail estimatif comprenant, pour chaque nature d'ouvrage ou chaque élément d'ouvrage, la quantité à exécuter et le prix de l'unité correspondant etc...</p> <p>Inexistence de plan des travaux ni les quantités à exécuter pour chaque ouvrage (extension et ameublement salon d'honneur, réhabilitation de l'aérogare, du bloc technique et du logements du personnel) donc possibilité d'une surfacturation des travaux</p> <p>Aucune assurance n'a été souscrite par l'Ese contrairement au CCAP, aucune garantie retenue lors de l'exécution (art. 7 CCAP du contrat)</p> <p>Délai d'exécution : 40 jours</p>	NC

MTM_#12	AOO	Travaux de construction des Panneaux de signalisation pour la route Nationale n°7	ANDRIAMANANORO HERIVELONJATO "ENTREPRISE CBON"	449 946 000,00 (Montant estimatif : 450 000 000,00)	<p><b>Une offre.</b> Les spécifications techniques ne contiennent pas de plans ou de schéma ; de même il n'y a pas de nombres des panneaux à réhabiliter ni leur emplacement exact Travaux sans consistance non détaillé Pas de détail de l'installation et de repli de chantier dont la quantité est 5 ??? Offre non conforme car aucune date n'a été mentionné dans l'offre original même dans l'acte d'engagement, les CCAP et CCAG ne sont pas paraphés Délai d'exécution : 25 jours ; exécuté en 23 jours</p>	NC
MTM_#13	AOO	Réhabilitation pistes d'atterrissage répartie en trois lots Lot 1 : Manakara	RAZAFIMAHEFA HERY NIRINA MANOHISOA	2 649 230 000.00 (Montant estimatif : 4 850 000 000,00 pour les trois lots)	<p><b>UNE offre</b> Evaluation sans vérification des spécifications techniques Il est impensable que des travaux coutant plus de 2 milliards d'ariary soient effectués dans 30 jours Offre ne comportant pas de date, même l'acte d'engagement Surfacturation car le « cadre du détail quantitatif et estimatif » n'est pas détaillé du tout comme l'inexistence de la quantité de peintures à utiliser pour le marquage au sol (pas de quantité de surface à peindre ni de poids de peinture à utiliser); ou le repli de chantier sans détail etc De même les spécifications techniques ne font pas état des quantités nécessaires pour la réhabilitation Aucune caution de garantie pour des travaux de tel montant Pas de souscription d'assurance Travaux exécutés en 28 jours</p>	NC

<b>MTM_#14</b>	AOO	Travaux de réhabilitation des voies Ferrées FCE	RASOARITIANASOA RABEMANANJARA MARIE AIMEE	469 979 630,00 (Montant estimatif : 470 000 000,00)	<b>TROIS offres</b> ERC et FCR non conforme car n'a pas fourni de liste de personnel et de planning d'exécution Matériels et qualifications du personnel vérifiés alors qu'on n'a pas évalué sa capacité financière à exécuter les travaux ni les travaux déjà exécutés car l'entreprise n'est pas assujettie à la TVA i.e. n'a pas encore réalisé annuellement un CA de plus de 200 millions d'ariary alors que le marché qu'on lui octroiera est de plus de 400 millions d'ariary « cadre du détail quantitatif et estimatif » non détaillé i.e. global Assurance non souscrite contrairement au CCAP Toutes garanties sont rendu non applicables par le CCAP ; de même la garantie de soumission n'est pas requise Spécifications techniques et devis descriptif sans quantités des travaux à réaliser (même la longueur des rails à remplacer ou à niveler, les surface de voie à élaguer et à désherber, le nombre de traverses métalliques à remplacer, ne sont pas précisés) Délai requis d'exécution : 60 jours ; exécution : 57 jours	NC
<b>MTM_25</b>	AOR	Travaux de construction de gare routière des Marchandises au niveau district et d'Aire de stationnement répartie en trois (3) lots : lot n°03: Aire de stationnement d'Ambondromamy	RAMIARINJAONA RODOLPHE	1 998 364 809.60 (Montant estimatif : 6 000 000 000,00 pour les trois lots)	<b>TROIS</b> prestataires invités Spécifications techniques non évaluées Lettres d'invitation non documenté Plan ne comportant aucune dimension (ou échelle) ni désignation des emplacements des ouvrage à réaliser donc travaux sujet à surfacturation car les surface de la construction ne sont pas renseignées dans le plan Le volume des travaux ne sont pas apparents dans les spécifications techniques donc les quantités inscrites dans le détail quantitatif et estimatif sont invérifiables	NC
<b>FOURNITURES</b>						
<b>MTM_01</b>	Affichage d'au moins 10 jours	Achat de deux motos cross (réparti en deux lots)	ANDRIAMANANTENASOA VOAHANGY SOAMIARINA	29 900 000,00 (Montant estimatif : 50 000 000,00)	<b>UNE offre</b> BE envoi ASAPC à l'ARMP ND Spécifications techniques copiées collées et non évaluées, marques des produits offerts non communiquées par le soumissionnaire Avis d'attribution non documenté Contrat signé en janvier, approuvé en juillet et notifié en septembre 2018	NC

<b>MTM_02</b>	Affichage d'au moins 10 jours	Fourniture et livraison de produits pharmaceutiques	BAKOLIARISOA PAQUERETTE AIMEE	35 701 488,00 (Montant estimatif : 35 750 000,00)	<b>UNE offre</b> Documents de consultation de prix et avis de consultation non documenté Spécifications techniques non évaluées Avis d'attribution non documenté	NC
<b>MTM_03</b>	Affichage d'au moins 10 jours	Fourniture et livraison à commande d'ordinateur portable, Imprimante et divers accessoires	GLOBAL TECHNOLOGIE S.A	min 66 206 101,92 max 198 618 305,76 (montant estimatif : 75 000 000)	Sont non documentés : avis de consultation, DCP, les PV d'ouverture et de validation, le rapport d'évaluation, décision d'attribution OS sans date mais signé par l'attributaire et la PRMP Les dossiers de l'offre y compris l'acte d'engagement ne comportent pas de dates Le contrat est signé, approuvé et signé mais la chemise contenant le dossier objet de l'audit est marqué « <b>non livré</b> » <b>Marché non exécuté et non payé</b>	NC
<b>MTM_04</b>	Affichage d'au moins 10 jours	Fourniture et Livraison à commande des pièces détachées pour les véhicules administratives du MTM	SAID IBRAHIM	min 79 510 000 ; max 159 020 000 (Montant estimatif : 211 050 000)	<b>UNE offre</b> Mode de passation prévu par AOO dans PPM mais procédé par affichage Le PV de réception prête à confusion car le marché est à commande et les PV (au nombre de 11) sont tous datés au 13/12/18 alors qu'aucun bon de commande n'est archivé Modèle et type de véhicules non communiqués, référence des pièces (kits d'embrayage NISSA AX et CHEVROLET OPTRA) non mentionnée	NC
<b>MTM_15</b>	AOO	lot n°01 : Matériels techniques utilisés pour la lutte contre l'insécurité routière (achat à commande d'alcootests)	RAHANTANIRINA OLGA	min : 49 996 800,00 ; max : 99 993 600,00 (Montant estimatif : 195 000 000,00 pour les 4 lots)	<b>UNE offre</b> Tous les documents constituant l'offre ne comportent pas de dates même l'acte d'engagement Alcootest sans spécifications techniques dans le DAO Offres du produits sans marque ni référence dont le prix unitaire est de 20 832 000 ar dans l'offre et 12 499 200 dans le contrat La TVA de 20% a été ajoutée dans l'offre mais pas dans le contrat alors que le montant est le même i.e. <b>min : 49 996 800 ; max : 99 993 600</b> Marque de l'alcootest proposé non présentée La DAO fait objet pour le lot 1 d'appareil photo, talkie-walkie, boussole professionnelle et GPS pro mais pas d'alcootests Groupement non applicable	NC
<b>MTM_#23</b>	AOO	lot 02 : Véhicules 4x4 station wagon	RATSIMBAZAFY TOKY NY AINA	min : 448 000 000,00. max 896 000 000,00 (Montant estimatif :??)	<b>Marché annulé</b> Achat devant recourir des concessionnaires	NC

MTM_#24	AOO (a priori)	Fourniture et livraison de Moteur pour Draisine du réseau ferroviaire	SOANDRIAMAMONJY MENDRIKA KATHERINA "FY SOCIETY"	697 000 000,00 (Montant estimatif : 700 000 000,00)	<p>Le titulaire a déjà été prestataire intellectuel (assistance technique pour l'organisation de la ligne FCE), il est prestataire intellectuel mais sa spécialité n'est pas définie</p> <p>Attestation du fabricant non utilisé</p> <p>Prestation confiée par un prestataire multiservice, fournisseur de différents produits, entreprise de construction, donc non professionnel au regard du prix de la fourniture (697 000 000)</p> <p>Vu le délai de livraison (06 jours) ou le titulaire a déjà en stock le moteur en question donc il est sûr que le marché lui est destiné car il paraît impossible d'avoir en stock un tel engin de valeur alors que le prestataire n'est pas spécialiste en la matière (voir ses activités sur la carte professionnelle)</p> <p>Le moteur OM 366 en question est un moteur fabriqué par Mercedes Benz dans les années 1990 et qu'il n'existe que des moteurs d'occasion et que la firme lui-même n'en fabrique plus, le moteur se négocie dans les 4000.00€i.e. environ 16 000 000,00 Ariary</p> <p>Contrat non règlementaire car il ne contient pas de CCAP</p> <p>Fournisseur non assujetti, dont l'autorité confie un marché à 700 millions i.e. prestation similaire non considérée ; remarque sur le délai de la livraison (6 jours) i.e. le fournisseur a en stock un produit dont le montant dépasse ses chiffres d'affaire de plus de 4 ans cumulés</p>	NC
MTM_#27	AOO	Achat d'article de bureau réparti en trois lots : lot n°03:Fourniture autre que papier série 02	DAUBAN DE SILHOUETTE JOCELYN	min 105 587 600,00 max 211 175 200,00 (Montant estimatif : 196 940 000,00 pour les 3 lots)	<p><b>UNE offre</b></p> <p>Concurrence bâclée pour une telle marchandise aussi courante que beaucoup de prestataires peuvent fournir, Le contrat ne fait pas état des spécifications proposées par le prestataire et en plus aucune proposition de marchandises à acheter par l'autorité contractante ne figure dans l'offre du candidat</p>	NC
MTM_#28	AOO	Achat consommables informatiques en deux lots ; Lot 02 encres et imprimantes	RAHARISON HERIVOLA	MIN 117 610 000,00 MAX 235 220 000,00 (Montant estimatif : ??)	<p><b>UNE offre</b></p> <p>OS non daté</p> <p>Offre du candidat non documentée</p> <p>Spécifications techniques non évaluées</p> <p>Acte d'engagement du contrat non daté de même pour le CCAP ; CCAG non paraphé</p> <p>avis et journal de publication non documentés</p>	NC



<b>MTM_#29</b>	AOO	Achat de produits alimentaires réparti en 3 lot ; lot 1 riz blanc	RAHANTANIRINA OLGA	Min 121 800 000,00 max 243 600 000,00 (Montant estimatif : ??)	<b>UNE offre</b> Qualification jugée sur carte professionnelle et statistique seulement Prix unitaire du sac de 30 kg de riz est 174 000 ariary (majoré à plus de 100% à celui du prix courant) Les dossiers de l'offre du candidat ne comportent pas de dates même l'acte d'engagement Le DAO spécifie seulement « Makalioka Sac de 30kg » mais l'offre du candidat ne contient pas de spécifications techniques à part « riz blanc » pas même de poids du sac	NC
<b>PRESTATIONS DE SERVICES</b>						
<b>MTM_#06</b>	Affichage d'au moins 10 jours	Entretien du véhicule Nissan N° 5649 TAM	SOJAVELO ALBERTINE	24 450 000,00 (Montant estimatif : 24 500 000,00)	<b>DEUX offres</b> DCP sans spécifications techniques mais seul le cadre du bordereau des prix renseigne sur la réparation Modèle, type et/ou numéro VIN du véhicule non communiqués L'offre du candidat dans « cadre du bordereau des prix » il n'y a que deux rubriques dont « entretien et réparation moteur à 15 500 000 et entretien et réparation mécanique à 9 850 000 »	NC
<b>MTM_#07</b>	Affichage d'au moins 10 jours	Entretien du véhicule Nissan N° 5700 TAM	SOJAVELO ALBERTINE	21 450 000,00 (Montant estimatif : 21 500 000,00)	<b>UNE offre</b> Avis d'appel public à la concurrence et sa publication non documentés Offre sans spécifications techniques mais seul le cadre du bordereau des prix renseigne sur la réparation Modèle et type de véhicule non communiqués L'offre du candidat dans « cadre du bordereau des prix » il n'y a que deux rubriques dont « entretien et réparation moteur à 11 500 000 et entretien et réparation mécanique à 9 950 000 » donc risque de surfacturation Document de l'offre sans dates	NC
<b>MTM_#08</b>	AOO	Organisations du reboisement et présentation de vœu annuel du MTM	RAZAFIMAHEFA HERY NIRINA MANOHISOA	84 900 000,00 (Montant estimatif : 85 000 000,00)	<b>DEUX offres</b> Groupement non applicable Spécifications techniques non évaluées Les offres sont vraisemblablement effectué par la même personne et par les mêmes matériels et les deux actes d'engagement ne comportent pas de date Pas de PV de réception Délai de publication de 30 jours non respecté	NC

PRESTATIONS INTELLECTUELLES						
MTM_#18	AMI	Encadrement des responsables régionaux et central du MTM pour l'amélioration de la sureté des transports routières	RASOAMANDIMBY ARILALAO ABELINE	89 750 000,00 (Montant estimatif : 90 000 000,00)	<b>TROIS</b> manifestations, <b>TROIS</b> invités, <b>DEUX</b> propositions reçues Mode de sélection non claire Score minimum requis par le DPIC est de 50/100 (art 9.3 Evaluation des propositions techniques) alors que la proposition financière de RASOLONIRINA Maris Madeleine (score technique 66/100) n'a pas été ouverte Seul un membre de la CAO (RAHARITOKINDRAIBE Lazamamindrainy) a signé le rapport d'évaluation Groupement et sous-traitance non autorisés par le DPIC Evaluation sans rigueur, les candidats sont des prestataires multiservices et fournisseurs de beaucoup de produits, le membre de la CAO nous ont dit que tant que la carte professionnelle contient « bureau d'étude ou formation » les candidats sont admis sans tenir compte de la spécialité de l'entreprise. OS en date du 16/04/18 mais reçu par le prestataire le 14/05/18 ; PV de réception en date du 28/05/18 Pas de notification du candidat non retenu ni publication de l'avis d'attribution. Le TDR n'a pas de rapport avec la prestation que le consultant devrait exécuter à en savoir le marché ressemble plutôt à une prestation de service qu'à une prestation intellectuelle	NC
MTM_#19	AMI	Assistance technique de la construction du Bâtiment Administratif à Boeny	RAMAVOSOARIVELO LYDIA MADARENTCAR	29 700 000,00 (Montant estimatif : 30 000 000,00)	<b>TROIS</b> manifestations, <b>TROIS</b> invités, <b>UNE</b> proposition reçue Groupement et sous-traitance non autorisés par le DPIC La date d'ouverture des propositions financières n'est pas communiquée Un seul candidat invité a présenté une offre RAMAVOSOARIVELO Lydia MADARENTCAR	NC
MTM_#20	AMI	Assistance technique sur la mise en place et l'opérationnalisation d'un système d'information nationale et unique pour la gestion des sécurités routières	ANDRIAMANANTENASOA VOAHANGY SOAMIARINA	78 500 000,00 (Montant estimatif : 78 900 000,00)	<b>TROIS</b> manifestations, <b>TROIS</b> invités, <b>UNE</b> proposition reçue Lettres d'invitation non déchargées par les soumissionnaires Aucun livrable Un seul consultant a présenté des offres techniques et financières	NC

<b>MTM_#21</b>	AMI	Études et recherches sur l'amélioration de la circulation dans les zones urbains	RAHARISON HERIVOLA	71 705 000,00 (Montant estimatif : 72 000 000,00)	<b>TROIS</b> manifestations, <b>TROIS</b> invités, <b>UNE</b> proposition reçue TDR très vague et prestation pas bien définie Pas de livrable	NC
<b>MTM_#22</b>	AMI	Assistance technique pour l'organisation de la ligne Ferroviaire FCE	SOANDRIAMAMONJY MENDRIKA KATHERINA "FY SOCIETY"	89 550 000,00 (Montant estimatif : 89 650 000,00)	<b>TROIS</b> manifestations, <b>TROIS</b> invités, <b>UNE</b> proposition reçue DC non documenté même électroniquement Pas de livrables Il n'y a pas de décharge sur les lettres d'invitation à présenter des propositions techniques et financières OS reçu par le consultant le 25/05/18 Décision d'attribution le 16/03/18 PV de réception le 13/06/18 Délai de livraison : 20 jours	NC

### 2.2.5. Taux de conformité

En résumé, comme l'illustre le tableau synoptique des résultats, on peut établir par type de marché les statistiques suivantes :

TYPE DE MARCHÉ	CONFORME		NON CONFORME		TOTAL	
	NBRE	TAUX	NBRE	TAUX	NBRE	TAUX
FRN	0	0,00%	10	100,00%	10	40,00%
PI	0	0,00%	5	100,00%	5	20,00%
PS	0	0,00%	3	100,00%	3	12,00%
TVX	0	0,00%	7	100,00%	7	28,00%
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0,00%</b>	<b>25</b>	<b>100,00%</b>	<b>25</b>	<b>100,00%</b>

## 2.3. AUDIT PHYSIQUE DES MARCHES EXECUTES

Dans le cas spécifique de l'audit couvert par le présent rapport, et compte tenu du contexte limité de la mission, aucune inspection physique ne s'est tenue pour vérifier que les biens et services faisant l'objet des contrats ont bien été livrés en accord avec les termes contractuels et que les documents attestant de la conformité des livraisons ou travaux (certificats de réception provisoire) sont correctement établis.

## 2.4. RECOMMANDATIONS

### 2.4.1. Autorité contractante

- Veiller à l'archivage de tous les documents nécessaires et exigés dans les procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics. Prévoir des salles d'archive avec du matériel de classement adéquat. C'est-à-dire qu'il convient de prendre des décisions nécessaires afin que le maximum de données puisse être obtenu et que tous les documents soient suffisamment renseignés et archivés
- Le caractère critique des constats d'organisation défailante et de pratiques inadéquates et même irrégulières appellent à une remise en question des organes gestionnaires. Il semble qu'une reprise en main de toute la structure gestionnaire, avec un rappel détaillé des objectifs du mandat et des performances attendues soit un point de départ à des efforts de formation capable de restaurer les capacités des instances UGPM/PRMP/CAO et leur fonctionnement conforme à la loi et à l'intégrité élémentaire de gestion.
- Il sera alors nécessaire de (re-)familiariser les gestionnaires avec leurs propres modes opératoires tels qu'ils sont établis dans leurs guides respectifs (comme les dispositions nécessaires afin que le maximum des données puisse être obtenu et que les documents soient suffisamment renseignés et archivés) et d'assurer effectivement leur application avec tout le formalisme requis par leur fonction fiduciaire du bien public. Différents thèmes apparaissent comme essentiels dans un programme de formation à l'adresse de ces instances gestionnaires:
  - Rappel détaillé des dispositions telles qu'établies dans le Guide des UGPM, le Guide de l'Archivage, et le Guide des CAO;
  - Rappel des principes fondamentaux formant la mesure de qualité de la gestion des procédures et de leur organisation;
  - La définition des conditions optimales de participation et de qualification des soumissionnaires en relation avec les caractéristiques des biens et services à acquérir ainsi qu'avec les conditions d'exécution ou de livraison (adéquation des critères de recevabilité administrative, de qualifications techniques et financières requises pour assurer une procédure effectivement compétitive).
- Considérant les conditions déplorables de gestion rencontrées lors de la mission d'audit sur le terrain, la conduite d'audit s'impose avant tout comme le révélateur des conditions d'organisation et de pratiques en vue de définir les actions correctives susceptibles d'instaurer progressivement de meilleures pratiques de gestion. La poursuite de tels exercices par le corps d'auditeurs de l'ARMP, apparaît comme le moyen le plus directement efficace à identifier les défaillances dans la pratique et à en définir les remèdes.

Reprenant de façon plus spécifique les constats mentionnés plus haut, les recommandations suivantes peuvent être établies:

- L'application des articles stipulés dans le CCAG, qui est un document annexe du contrat, doit être effective
- Exigence des garanties de bonne exécution sur les travaux dont les risques s'ils surviennent auraient des impacts considérables à tous les niveaux sur l'économie toute entière.
- D'après les articles 11 et 12 du décret 2006-344 portant constitution, composition, attribution et fonctionnement de la commission d'appel d'offres, le quorum pour la validité des délibérations de la CAO est de deux tiers des membres (i.e. trois évaluateurs minimum) et leurs décisions sont prises à la majorité simple des membres présents.
- Avant de lancer un Appel d'offres, demander aux bailleurs la disponibilité des ressources pour ne pas trop pénaliser financièrement les candidats à cause des frais engendrés par la préparation et l'achat des dossiers de consultation, car le montant de ce dernier n'est pas remboursable d'après les textes.

#### 2.4.2. Autorité de Régulation des Marchés Publics

- Donner les outils intellectuellement nécessaires aux Personnes Responsables des Marchés Publics (PRMP) pour qu'elles soient reconnues comme des professionnelles en matières de passation de marchés
- Suivre l'application des recommandations émises lors des missions d'audit de passation des marchés ou de contrôle a posteriori
- Mettre à jour en temps réel les documents types et les guides des utilisateurs

#### 2.4.3. Contrôle Financier

- Vérifier systématiquement les montants des prix unitaires et la décomposition du prix global et forfaitaire afin d'éviter qu'ils soient exorbitants

## 2.5. Tableau Synoptique de synthèse

<b>CONSTATS</b>	<b>RECOMMANDATIONS</b>	<b>RESPONSABLES</b>	<b>ECHEANCE</b>	<b>RISQUES</b>
Infractions aux principes généraux des Marchés Publics	Informers les responsables hiérarchiques d'instance supérieure	ARMP	immédiat	Grand impact sur le plan économique pour la Nation toute entière
Maîtrise insuffisante des procédures et des réglementations en marché publics	<ul style="list-style-type: none"> <li>- A court terme, organiser des modules de formation sur la passation des marchés au profit des membres de l'organe de la commande publique</li> <li>- A moyen terme, élaborer une stratégie nationale de renforcement des capacités de l'ensemble des acteurs impliqués dans la passation des marchés</li> </ul>	ARMP  ARMP	immédiat	Marchés publics inefficace et inefficente
Incomplétude de l'archivage	(re-)familiariser les responsables avec les modes opératoires tels qu'ils sont établis dans les guides (comme les dispositions nécessaires afin que le maximum des données puisse être obtenu et que les documents soient suffisamment renseignés et archivés)	ARMP + Autorités contractantes	Immédiat	D'autres autorités contractantes vont aussi penser qu'avoir des dossiers incomplets n'est pas dommageable. Dissimulation d'infractions commises

**III. Ministère de l'Aménagement du territoire et des  
Services Fonciers**



### 3.1. DEROULEMENT DE LA MISSION

#### 3.1.1. Entité cible

Ce rapport est le résultat de notre mission d'audit conduite au siège du Ministère de l'Aménagement du territoire et des Services Fonciers (MATSF), au cours du mois de juillet et août 2019, sur les procédures de passation des Marchés Publics de l'année budgétaire 2018.

#### 3.1.2. Echantillonnage

En phase préparatoire à la conduite de la mission au siège du MATSF, et sur base des listes de contrats telles qu'établies sur le SIGMP, nous avons constitué un échantillon représentatif de contrats devant être soumis à l'audit.

La représentativité est assurée par une sélection de l'ordre de 15 à 20% en nombre et en montant au sein de chaque type de procédure de passation et de chaque nature de contrat (travaux, fournitures, services, prestations intellectuelles). L'échantillonnage déterminé sur la base des 70 contrats listés par le MATSF pour l'année 2018, s'établit comme suit:

ECHANTILLON MATSF							
Type de Contrat	Procédure	Ratio sur Nombre			Ratio sur Montants (millier d'Ariary)		
		Nmbre Total (1)	Nmbre Echant. (2)	Ratio % (2)/(1)	Montant Total (3) (X 1000)	Montant Echant. (4)	Ratio % (4)/(3)
TRAVAUX	AOO	15	7	46,67	1 911 174,48	1 224 644,30	64,08
	Affichage	26	10	38,46	3 183 988,38	1 586 059,22	49,81
<b>Total Travaux</b>		<b>41</b>	<b>17</b>	<b>41,46</b>	<b>5 095 162,86</b>	<b>2 810 703,52</b>	<b>55,16</b>
FOURNITURES	AOO	13	4	30,77	1 898 157,69	696 024,77	36,67
	Affichage	2	2	100	23 938,00	23 938,00	100
<b>Total Fournitures</b>		<b>15</b>	<b>6</b>	<b>40,00</b>	<b>1 922 095,69</b>	<b>719 962,77</b>	<b>37,46</b>
PRESTATIONS de SERVICES	AOO	2	1	50,00	134 884,60	99 999,60	74,14
	Affichage	7	7	100	60 776,80	60 776,80	100
<b>Total Services</b>		<b>9</b>	<b>8</b>	<b>88,88</b>	<b>195 661,40</b>	<b>160 776,40</b>	<b>82,17</b>
PRESTATIONS INTELLECT..	AMI	5	5	100	132 055,00	132 055,00	100
<b>Total PI</b>		<b>5</b>	<b>5</b>	<b>100</b>	<b>132 055,00</b>	<b>132 055,00</b>	<b>100</b>
<b>TOTAL MATSF</b>		<b>70</b>	<b>36</b>	<b>51,43</b>	<b>7 344 974,95</b>	<b>3 823 497,69</b>	<b>52,06</b>

## 3.2. CONSTATS

Ce rapport met l'accent surtout sur les points faibles de l'autorité contractante qui ultérieurement feront l'objet de recommandations

Sur les trente-six (36) contrats de l'échantillon initialement sélectionné, 15 contrats n'ont pas été vérifiés.

Les constats couvrent trois parties à savoir :

- L'organisation, la planification et la préparation des DAO
- Les procédures de passation des marchés
- Les recours

### 3.2.1. Concernant l'organisation, la planification et la préparation des DAO

- Concernant l'archivage,
  - le taux d'incomplétude des dossiers vérifiés est de 100%
  - DAO et DC n'ayant pas d'archivage physique mais électronique en fichier « *word* » et donc modifiable à tout moment même lors des vérifications
- Absence de nomination des agents de contrôle au niveau de l'autorité contractante (cas des travaux) : #11
- Non-respect du principe de liberté d'accès en mentionnant les marques de fournitures dans les dossiers de marché sans être accompagnée de « ou équivalent » : #15
- Recours systématique au cautionnement de soumission : #22 - #26 - #27 - #28
- Prix de retrait de dossier non conforme : #11
- Non-respect du code d'éthique en matière de nomination des acteurs de la commande publique : #11
- Les chèques utilisés comme caution de soumission ne sont pas retournés et restent classés dans les archives : #07 - #08 - #16 - #17 - #18
- DAO sans critère de qualification: #15
- Cas de prestations intellectuelles où le choix du mode de rémunération est moins adapté au caractère de la prestation : #01 - #03 - #04

### 3.2.2. Les constats sur les procédures de passation des marchés publics:

- Date et/ou heures d'ouverture des plis ne correspondant pas à celles publiées : #31
- Non-respect du texte légal (art.22 du CMP) de ne pas autoriser les candidats de se grouper (article 2 du DPAO) : tous les dossiers vérifiés
- CCAP et/ou CCAG sans paraphe : #15 - #17
- Nous n'avons pas pu disposer des documents essentiels suivants :
  - ✓ Dossiers de consultation de prix, DAO, DAMI, CCAG ou CCAP : #10 - #11 - #17

- ✓ Preuves de publication du Plan de Passation de Marchés (art. 26 alinéa IX du CMP)
  - ✓ Preuves de publication des Avis Spécifiques d'Appel Public à la Concurrence (art. 32 alinéa II du CMP) : #06 - #07 - #08 - #09 - #10 - #15 - #16 - #17
  - ✓ Lettre d'invitation : #04
  - ✓ Rapport du maître d'œuvre : #09
  - ✓ Lettre de convocation des membres de la CAO : #04 - #10 - #11 - #15 - #16 - #26
  - ✓ Fiche de présence des candidats ou de ses représentants à l'ouverture des plis : #09 - #16 - #17 - #26
  - ✓ PV d'ouverture des plis : #32
  - ✓ Rapport d'évaluation : #32
  - ✓ PV de validation : #32
  - ✓ Notification des candidats non retenus : #07 - #08 - #10 - #11 - #15
  - ✓ Preuves de publication des avis d'attribution (art. 53 du CMP) : tous les dossiers vérifiés
  - ✓ Offres des soumissionnaires : #11 - #28
  - ✓ PV de validation : #28 - #31
  - ✓ Avis de la CNM/CRM sur l'attribution : #15
  - ✓ Contrat : #28
  - ✓ Ordre de Service : #22
  - ✓ Acte de nomination de la Commission de réception : #19
  - ✓ PV de réception : #16 - #17
  - ✓ Livrables (cas de PI) : #03 - #04
  - ✓ Rapport des ingénieurs de contrôle : #04 - #18 - #20 - #22 - #31
- Anomalies constatées pouvant être caractérisées de cas suspicieux de collusion ou de fraude, de procédure factice, de concurrence fictive et de prestations fictives
- ✓ Marchés avec montant relativement élevé et particulièrement ceux passés par appel d'offre ouvert sans demander, comme le cahier de charge le prévoit, de cautions de soumission, de garanties de bonne exécution ou à la souscription d'assurances offrant des avantages aux soumissionnaires et /ou titulaires : #07 - #08 - #09 - #10 - #11 - #17 - #20
  - ✓ Stipulation dans le CCAP de ne pas appliquer les pénalités de retard : #26
  - ✓ Incohérence entre le rapport du maître d'œuvre qui a constaté qu'aucuns travaux n'a été faits et le PV de réception admettant la conformité des travaux: #07 - #18
  - ✓ Prix globaux forfaitaires non décomposés : #01 - #03 - #04 - #31
  - ✓ Prix global forfaitaire ou cadre de bordereau des prix unitaires contenant des rubriques globales, qui devraient encore être décomposés, ou dans le cas des travaux où il n'existe pas de plans, schémas ou des Avant-Projet Détaillés (APD) ou l'absence de données techniques renfermant la consistance des travaux, devant être annexés aux contrats, représentent de gros risques de surfacturation/ de marchés fictifs, ou réservé à un prestataire averti par avance : #06 -
  - ✓ Les informations sur les Avis Spécifique d'Appel Public à la Concurrence ainsi que sur les DAO, DAMI ou les dossiers de consultation qui ne sont pas remplis complètement et/ou ne permettent pas de savoir précisément les spécifications des

besoins donc marché destiné seulement aux prestataires choisis d'avance et/ou marchés fictifs : #22- #28 - #32

- ✓ Existence de soumissionnaire n'ayant pas retiré de DAO ou de dossier de consultation : #07
- ✓ Absence d'application des règles d'équité et de transparence dans le cas où les candidats non retenus n'ont pas été informés et/ou de ne pas appliquer de période suspensive de 10 jours permettant un éventuel recours, entre la notification et la signature de contrat : #06 - #07 - #08 - #09 - #10 - #11 - #16 - #17 - #18 - #19 - #20 - #22 - #26 - #27 - #28
- ✓ Dossiers ayant des caractères évidents de concurrence fictive :
  - documents de soumissions de différents fournisseurs, vraisemblablement produits par la même imprimante et/ou même photocopieuse et/ou candidats ayant le même numéro de téléphone dans le cahier d'enregistrement des ventes : #17 - #32 - #31
  - Versement délibéré, de pièces non conformes ou l'absence de documents essentiels de conformité/qualification, dans le dossier de soumissionnaires (pourtant habitués à présenter des offres) pour faire croire à la présence de concurrents : #07 - #08 - #09 - #10 - #11 - #16 - #18 - #19 - #22 - #26 - #27 - #28 - #32
- ✓ Absence, incohérence de dates et/ou d'heures (PV) ou anomalies, pouvant corroborer le caractère fictif du document ou des prestations :
  - Rapport d'évaluation (Manifestations d'intérêts, offres, propositions techniques, propositions financières) : #10 - #31
  - Décision d'attribution : #06 - #10 - #16 - #31
  - Notification des candidats non retenus : #06 - #17
  - Certificat de conformité du maître d'œuvre : #09
  - l'Ordre de Service de commencer les prestations : #15 - #31
  - L'Ordre de Service et la réception des prestations ont été effectués avant la notification du marché : #26
  - Certificat de conformité établi par les ingénieurs de contrôle : #31
- ✓ Anomalies sur les procédures ou autres :
  - PV d'ouverture des plis ne relatant pas la réalité : #19
  - Délai d'exécution des prestations relativement courtes par rapport à celui mentionné dans le contrat : #22
- ✓ Non-respect des délais d'exécution
  - ✓ Dépassement de la date limite sans qu'aucune mise en demeure ni sursis d'exécution ni application de pénalités n'ont été procédés : #08 - #27
  - ✓ Retrait avant les délais d'exécution contractés alors que les travaux à surveiller ne sont pas encore finis et réceptionnés : #04
- ✓ Sur les échantillons vérifiés, le montant prévisionnel et le montant du marché exécuté ne présentent qu'une infime différence de l'ordre à peu près de 1% (cf.

tableau synoptique des résultats), donc on soupçonne fortement que les prestataires ont eu connaissance du montant estimatif bien avant les débuts des procédures et ajustent leurs prix en conséquence. Cette pratique fait payer à l'Etat plus que la valeur des produits sur le marché et nuit beaucoup à l'économie.

- ✓ Anomalies lors de la présélection ou lors de l'évaluation:
    - Défaut d'évaluation de la qualification : #09
    - Régime fiscal non cohérent avec les informations financières contenues dans l'offre du titulaire : #19
    - Evaluation de la qualification nécessitant encore de demandes d'éclaircissement de la part de l'autorité contractante : #03 -
    - Qualifier le soumissionnaire malgré un délai d'exécution non conforme: #11
  
  - ✓ Anomalie à la réception :
    - PV non conforme du fait que le représentant de la PRMP ne l'a pas signé : #09
    - PV de réception ne contenant de détails des travaux, de fournitures ou de prestations livrés mais que d'avis global : #03 - #04
    - PV de réception et/ou certificat de conformité établis dans un lieu autre que celui où les prestations (travaux) ont été réalisés : #06 - #10 - #20
  
  - ✓ Rémunérer le prestataire forfaitairement alors que le contrat prévoit la rémunération à prix unitaire: #31
- A l'évaluation des offres :
- ✓ Spécifications techniques proposées, copiées collées, non précisées ou inexistantes, par les soumissionnaires (donc sans marques ou brochures des produits offerts) ne faisant pas l'objet de demande d'éclaircissement de la part de l'autorité contractante : #15 - #28

### 3.2.3. Sur les recours

- Il faut aussi noter que malgré les différentes irrégularités relatées ci-dessus, aucun candidat ayant participé aux commandes publiques lancées par le Ministère de l'Aménagement du Territoire et des Services Fonciers a engagé de recours auprès de l'ARMP ni auprès du Tribunal Administratif au cours de l'année budgétaire 2018.

Les constats sont suffisants pour attester d'un système de passation de marchés totalement inefficace dans ses objectifs et même favorisant des pratiques irrégulières. Il n'est donc pas surprenant que le système en place au sein dudit ministère ne soit pas considéré comme crédible par les entrepreneurs et fournisseurs et prestataires les plus qualifiés sur le marché. La pratique de procédures sans compétition effective tend évidemment à gonfler les prix dans des conditions budgétaires déjà difficiles.

3.2.4. Tableau synoptique des résultats

Ministère de l'Aménagement du Territoire et des Services Fonciers  
EXERCICE 2018

TABLEAU RECAPITULATIF DES RESULTATS

TRAVAUX

# Fiche	Procéd.	Objet du Contrat	Titulaires	Contrat (Ar/ TTC)	Opinion/constats	Code
MATSF_#06	AOO	Travaux de cloture et d'aménagement extérieur du Tranompokonolona de la Commune Urbaine d'Ambovombe	TSITARA ROJERS OSMAN (Ese ETRO)	259 993 656,96 (Montant estimatif : ???)	<b>DEUX offres</b> Date de décision d'attribution 13/09/18 ; avis d'attribution daté le 03/09/18 Notification non datée et non déchargée par le candidat non retenu NONOLY Effectivité des travaux non fiable d'après les dossiers similaires et de plus la réception a eu lieu à Antananarivo Défaut de plan ou plan des travaux	NC

MATSF_#07	AOO	Lot 1 Travaux de construction de guichet unique à Ambatofinandrahana (divisé en 3 lots)	RANDRIAMAROMISANARIVO Fidelis	109 858 377,60 (Montant estimatif : 110 000 000,00)	<p><b>DEUX offres</b>  AOO non publié dans aucun journal  HENINTSOA non conforme car <b>chèque personnel</b> et non retourné  notification des candidats non retenu non effectué  Avis d'attribution non publié  Réception le 17/12/18 sans la présence du maître d'œuvre UATE  Pas de police d'assurance ni de garantie de bonne exécution  Exécution non cohérent avec le travail du maître d'œuvre UATE qui a eu son PV de réception le 06/12/18  UATE a constaté « aucun travaux » dans son journal de chantier sauf « installation de chantier » du 17/10/18 au 18/10/18  Le journal de chantier est co-signé par le maître d'œuvre et le titulaire  Il existe une « fiche de retrait de dossier de consultation » mais seule l'entreprise NARIVO a émargé, donc on se demande comment l'entreprise HENINTSOA eu connaissance des stipulations de la DAO  Groupement non applicable  Il n'existe pas de garantie de bonne exécution présentée, alors que d'après le CCAP elle est exigée à hauteur de 5% du montant du marché et restitué dans les trente jours de la réception définitive qui est de 12 mois à compter de la réception provisoire (17 décembre 2018)  Le CCAP en son article 8 exige aussi la souscription aux polices d'assurance dans le délai de 30 jours de la notification, mais on n'a pas trouvé de polices d'assurance dans le contrat.</p>	NC
-----------	-----	---	----------------------------------	---	---	----

<b>MATSF_#08</b>	AOO	Travaux de construction des marchés Lot N°02: marché de la Commune Betsako Mahajanga II	TOVOSON JoelsonEse RAJOELY	137 955 720,00 (Montant estimatif : 138 000 000,00)	<b>DEUX offres</b> AOO non publié dans aucun journal Ese Daniel non conforme car <b>chèque individuel</b> et non retourné Avis d'attribution non publié Il n'y a pas de notification de candidats non retenus Même remarque sur la garantie de bonne exécution et la police d'assurance qui n'existent pas	NC
<b>MATSF_#09</b>	AOO	Travaux de réhabilitation Lot 1 Réhabilitation du marché dans la Commune Marirano Région Boeny	ANDRIAMAMPIONONA DANIEL	138 887 472,00 (Montant estimatif : 139 000 000,00)	<b>DEUX offres</b> (Ese Daniel est le titulaire qui a mis dans son dossier le chèque individuel sur #08) concurrence fictive car présentant un chèque individuel au lieu de chèque de banque, alors que ce candidat connaît les conditions de présentation d'offres puisqu'il a déjà été titulaire d'au moins un marché (Travaux de construction des marchés Lot 02: marché de la Commune Betsako Mahajanga II), dont la caution de soumission a été exigée, chez cette autorité contractante. ASAPC non publié dans journaux Pas de fiche de présence lors de l'ouverture des plis RAJOELY non conforme car chèque individuel Qualification non évaluée PV de réception et certificat de bonne fin délivrés respectivement par un ONG (Ecole du Monde) et par la CROIX ROUGE MALAGASY Donc le titulaire ne devrait pas être qualifié certificat de conformité sans date délivré par le maître d'œuvre et défaut de rapport	NC
<b>MATSF_#10</b>	AOO	Travaux d'entretien et réparation des bâtiments répartis en six (06) lots Lot N°01 Bâtiment administratif de la TOPO-DOMAINE dans la région Amoron'i Mania	ANDRIANAVALONA MamitianaSolofoniaina (Ese ANDRISOA)	39 970 095,00 (Montant estimatif : 140 000 000,00)	<b>DEUX offres</b> Journal de publication ND CCAG et CCAP ND ANDRIAMANANA non conforme car n'a pas fourni de garantie de soumission Décision d'attribution sans date Notification de candidat non retenu et publication de l'avis d'attribution non effectuées Mêmes remarques sur la garantie de bonne exécution les assurances et la présence de candidat fictif dont la garantie de soumission n'est pas conforme ou non fournie	NC



MATSF_#11	AOO	Travaux de construction répartis en deux(02) lot N°02: Construction d'abri parking du Ministère de l'Aménagement du Territoire et des Services Fonciers	Ese HANITRIN'NY ALA	139 363 800,00 (Montant estimatif : 140 000 000,00)	<b>DEUX offres</b> DAO ND Montant du dossier : 20 000 DIAH non conforme car n'a pas présenté de garantie de soumission Décision d'attribution, sa publication et la notification des candidats non retenus non effectués le délai d'exécution demandée par l'AC est de 30 jours mais celui fournit par le candidat est de 45 jours, est la CAO accepte cette situation Absence de nomination du maître d'œuvre Non-respect de la Code d'éthique car un membre de la CAO (RAMAROSON SOLOFO) est à la fois membre de la commission de réception Délai d'exécution dans le contrat 45 jours ; exécution réelle 27 jours	NC
-----------	-----	---	---------------------	---	--	----

MATSF_#17	AOO	Travaux de mise en place du réseau d'adduction d'eau de la commune urbaine d'Ambatofinandrahana	SETRARINDRIAKA Onjanirina Jeannot (Ste d'Exploitation mixte LISA ou SEMLS)	398 615 181,11 (Montant estimatif : 400 000 000,00)	<p><b>DEUX offres</b></p> <p>Inexistence de journaux de publication des avis d'appel d'offre et d'attribution DAO non documenté GTLR non qualifié car n'a pas fourni :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Travaux de même nature</li> <li>- Matériel (tractopelle)</li> <li>- Conducteur de travaux</li> <li>- Chef de chantier</li> </ul> <p>Notification de candidats non retenus non datée ni référencée et dont la décharge du candidat n'est pas non plus daté OS en date du 16/11/18 signé par le titulaire mais non daté par ce dernier La caution de soumission n'est pas libérée Les offres sont vraisemblablement faits par les mêmes matériels et mêmes personne i.e. concurrence fictive Non respect du délai de recours CCAP, CCAG, spécifications techniques non paraphés ni dans l'offre ni dans le contrat Mêmes remarques sur la garantie de bonne exécution (5% du montant du marché), les assurances à souscrire, et le délai de garantie de 12 mois à partir de la réception provisoire Pas de fiche de présence lors de l'ouverture des plis On trouve aberrant que le candidat non qualifié ne fait pas attention aux exigences de qualification au vu du montant du dossier d'où concurrence fictive</p>	NC
-----------	-----	---	--	---	---	----

<b>MATSF_#18</b>	Affichage au moins 10 jours	Travaux de Rehabilitation route digue de la commune Rurale Ambondromisotra	RAHARIMANOHY RovaniainaHenintsoaEse HENTZ	248996274,00 (Montant estimatif : 250 000 000,00)	<b>DEUX offres</b> NEKENA non conforme car garantie de soumission présentée sous forme de chèque individuel Notification de candidats non retenus ND Publication de l'avis d'attribution non effectuée Le chèque de garantie du titulaire n'est pas restitué Même remarque sur la non-conformité de l'offre des candidats autres que celle du futur titulaire du marché : garantie de soumission non conforme car chèque individuel et offre un peu plus chère pour ne pas éveiller de soupçon sur la concurrence fictive RAHARIMINA Gabriel et RAJAOARIMANANA Niavo sont chargés du contrôle des travaux mais ils n'ont pas présenté de rapport mais un certificat de conformité des travaux avec les spécifications techniques le 13/12/18. UATE qui le maître d'œuvre a établi un journal de chantier du 22/11/18 au 21/12/18 constatant qu'aucuns travaux n'ont été exécutés	NC
<b>MATSF_#19</b>	Affichage au moins 10 jours	Travaux de Réhabilitation et extension des marchés des boucheries dans la Commune Urbaine Betafo	HERINDRAISOA MARCEL EUGENE	139 456 580,57 (Montant estimatif : 140 000 000,00)	<b>DEUX offres</b> HARIFIDY n'a pas fourni de caution de soumission Notification de candidats non retenus ND Publication de l'avis d'attribution non effectuée MANANJATO réalise des CA annuels de plus de 100 000 000 d'ariary depuis 2015 mais reste non assujetti à la TVA Existence d'un troisième candidat (RASOLOARISOA Emélie) dans le dossier mais qui ne figure pas dans le PV d'ouverture des plis et son offre n'a pas fait l'objet d'évaluation	NC

<b>MATSF_#20</b>	Affichage au moins 10 jours	Travaux de réhabilitation de route digue 224-U du PK 5+950 au PK 6+060 du province de Toliara	VAHINISOA Alain (SAMS CONSTRUCTION)	496 804 800,00 (Montant estimatif : ?????)	<b>DEUX offres</b> Notification de candidats non retenus ND Publication de l'avis d'attribution non effectuée Réception faite à Antananarivo le 10/12/18 et non au lieu de la prestation Les agents chargés du contrôle et surveillance n'ont pas établi de rapport mais émis simplement un certificat de conformité des travaux réalisés le 10/12/18 Art 9 CCAP la garantie de bonne exécution es fixé à 5% du montant du marché et sera libérée dans les 30 jours de la délivrance du PV de réception définitive Art 13 délai de garantie est de 12 mois	NC
<b>MATSF_#22</b>	Affichage au moins 10 jours	Travaux d'aménagement dans l'enceinte du Ministère de L'Aménagement du Territoire et des Services Fonciers	RASAMIMANANA Lalatiana Hanta (Ese SAVA)	23 035 680,00 (Montant estimatif : ?????)	<b>DEUX offres</b> DC sans spécifications techniques LAMBDA non conforme car garantie de soumission non fournie Notification de candidats non retenus ND Publication de l'avis d'attribution non effectuée OS ND Marché notifié le 16/10/18, réception des travaux le 30/10/18 (14 jours d'exécution) alors que le contrat mentionne 45 jours Pas de rapport de la part des agent chargés de contrôle mais un simple certificat de conformité daté le 30/08/18	NC

MATSF_#31	Affichage au moins 10 jours	Travaux d'extension et réhabilitation du Tribune Terrain de Foot sis à Ankazobe	ANDRIANTSIORY MIADAMANJAKA NAHARY (Ese AN'I AVO)	139 499 700,00 (Montant estimatif : 140 000 000,00)	<p><b>DEUX offres</b></p> <p>Remise des offres 22/10/18 à 08h30mn or l'ouverture des plis est le 22/10/18 à 10h00mn</p> <p>Rapport d'évaluation, décision d'attribution et OS non datés</p> <p>PV de validation ND</p> <p>Notification de candidats non retenus ND</p> <p>Publication de l'avis d'attribution non effectuée</p> <p>Le « certificat de conformité » signé par RAZAKAMAHEFA Oyo (Ingénieur TP) et RASOLOFOMANANA Tafitasoa (chargé de contrôle et surveillance) attestant le respect des spécifications techniques des travaux ne comporte pas de date</p> <p>D'après le règlement de consultation (article 4) inséré par le candidat dans son offre, les travaux sont rémunérés par application des prix unitaire résultant du bordereau de prix unitaires et du détail quantitatif et estimatif. Or il n'y a pas de rapport des responsables de surveillance concernant les quantités réellement livrées et l'autorité contractante a payé le titulaire comme si c'était un marché à prix forfaitaire</p> <p>Les deux candidats ont présenté une lettre de motivation dans leur offre et il s'avère que les deux lettres sont les mêmes et que seuls les signataires les différencient</p> <p>Le bordereau de détail quantitatif et estimatif comprend des rubriques qui ne sont pas détaillés du tout, comme la « démolition de quelques parties » ie les prix proposés ne sont pas justifiés</p>	NC
<b>FOURNITURES</b>						

<b>MATSF_#15</b>	AOO	Achat de divers matériels techniques	RAZAFIMAHENINTSOA Alphonse	131 997 360,00 (Montant estimatif : 132 000 000,00)	<b>UNE offre</b> Pas de photocopies de journaux pour ASAPC Décision CNM sur attribution ND Pas publication de l'avis d'attribution OS non daté CCAP dans marché sans paraphe du titulaire Spécification techniques proposées par le candidat « copiés-collées » Règle TOPO : « professionnel ROTRING » mention marque Groupement non applicable dans DPAO. DPAO sans critères de qualification de candidats, l'article 6.3 du DPAO exige seulement le remplissage des différentes fiches de renseignement	NC
<b>MATSF_#16</b>	AOO	Fournitures et livraison de bien de fonctionnement réparties en six (06) lots : Lot N°01 Fourniture en papier	RAZAFIMALALA Bernardine Ese ECB	min 155 170 008,00 ; max 232 832 016,00 (Montant estimatif : 250 000 000,00)	<b>DEUX offres</b> Pas de photocopies de journaux pour ASAPC NONOLY non conforme car forme de garantie de soumission en chèque individuel Décision d'attribution non datée Notification des candidats non retenus et publication de l'avis d'attribution non effectuées PV de réception sans date Même remarque sur l'élimination des candidats pour garantie de soumission non conforme i.e. collusion entre l'autorité contractante et le titulaire et l'autre candidat n'est que façade en présentant toujours une offre plus chère que le titulaire Le chèque individuel du candidat non retenu est toujours dans les archives. Il n'y a pas de fiche de présence des candidats ou de ses représentants	NC

<p><b>MATSF_#32</b></p>	<p>Affichage au moins 10 jours</p>	<p>Fourniture des pièces détachées pour voitures administratives du DGA TOYOTA HILUX N° 6625 TAM</p>	<p>RAZOELINIRINA Fanantenana Olivia (Ese HOPEFUL)</p>	<p>3 939 000,00 (Montant estimatif : 4 000 000,00)</p>	<p>Documents non présentés : PV d'ouverture des plis, rapport d'évaluation et PV de validation Notification des candidats non retenus et publication de l'avis d'attribution non effectuées Documents non présentés : PV d'ouverture des plis, rapport d'évaluation et PV de validation Deux autres offres ont été constatées dans le dossier à savoir les Ese KALIANA 4 464 000 ar et DIAH 4 386 000,00 Les trois offres semblent être reliées par les mêmes matériels. Les chèques de banque des deux candidats non retenus sont les mêmes car même numéro BMOI Antaninarenina, même compte (00002 016275 201 01 ) et constitué par Mr RAKOTOARISOA Frédéric ou Mme RAZAFIMALALA Claudia La convention concerne l'achat de pièces détachées sans les poses mais les pièces (plaquette de frein, amortisseurs avant, ferodo et courroie crantés) n'ont pas de références (spécifications techniques du règlement de consultation) à part pièces d'origine pour TOYOTA HILUX, donc ce marché ne s'adresse qu'à un prestataire averti qu'est le titulaire</p>	<p>NC</p>
-------------------------	------------------------------------	--	---	--	--	-----------

PRESTATIONS DE SERVICES						
MATSF_#26	Affichage au moins 10 jours	Entretien et réparation des véhicules du CCCRF: MITSUBISHI N° 8195 TAK	ANDRIAMARO ISMAEL	2 985 600,00 (Montant estimatif : 3 000 000,00)	<p><b>TROIS offres</b>  FENNO et MIALY sont non conformes car défaut de garantie de soumission  Notification des candidats non retenus et publication de l'avis d'attribution non effectuées  Notification du marché : 12/12/18 ; OS : 28/11/18 ; réception : 07/12/08  Garantie de soumission systématique  Même remarque sur l'élimination des deux candidats, i.e. collusion entre l'autorité contractante et le futur titulaire du marché, cette absence de concurrents affecte le prix de la prestation  FENNO a déjà titulaire de marché et donc devrait savoir l'importance de la garantie de soumission  Pas de fiche de présence lors de l'ouverture des plis  Le CCAP en son article 4 a prévu la durée de la prestation à 10 jours alors que l'article 10 stipule que les pénalités de retard sont non-applicables</p>	NC
MATSF_#27	Affichage au moins 10 jours	Entretien et réparation des véhicules du DST : TOYOTA LAND CRUISER II 1446 TR ET 5209 TR; 1548 TR. 1453 TR. 1454 TR/ NISSAN PICKUP 4658 TAL; KIA SPORTAGE 7018 TS/ NISSAN PICK UP 4651 TAL	Ese FENNO	11 988 000,00 (Montant estimatif : 12 000 000,00)	<p><b>TROIS offres</b>  ANDRIAMARO et HERIMISA sont non conformes car n'a pas présenté de garantie de soumission alors que le candidat ANDRIAMARO Renaldo Ismael a été titulaire de marché de MATSF et qui connaît bien les procédures. Donc les mêmes remarques sur la fictivité des candidats  Notification des candidats non retenus et publication de l'avis d'attribution non effectuées  La réception devrait avoir lieu au plus tard le 10 novembre 2018, donc la prestation n'est pas exécutée dans le délai convenu mais aucune mise en demeure ni pénalité n'a été appliquées ce qui étaye le traitement de faveur particulier du titulaire par l'autorité contractante et renforce la conviction que la concurrence est fictive</p>	NC



<b>MATSF_#28</b>	Affichage au moins 10 jours	Entretien et réparation des véhicules du SERTF: NISSAN CAMIONNETTE D22 4655 TAL	ANDRIAMARO Renaldo Ismael (Ese GRAZYEL ITEMS)	3979200,00 (Montant estimatif : 4 000 000,00)	<b>TROIS offres</b> Offres et contrat ND Notification des candidats non retenus et publication de l'avis d'attribution non effectuées FENO et MIALY non conforme car n'a pas présenté de caution de soumission Spécifications techniques copiées-collées sans marques ni références des pièces demandées et sans demande d'explication mais offre jugée conforme	NC
<b>PRESTATIONS INTELLECTUELLES</b>						
<b>MATSF_#01</b>	AMI	Contrôle et surveillance des travaux de construction Guichet unique à Ambatofinandrahana	RAVELONARIVO DoinaniainaEse UATE	24 340 000,00 (Montant estimatif : 24 500 000,00)	<b>TROIS</b> manifestations d'intérêts la meilleure proposition financière Rémunération au prix forfaitaire beaucoup de critères sont évalués sans qu'ils soient mentionnés dans l'AMI OS le <b>16/10/18</b> Délai d'exécution 60 jours PV de réception 06/12/18 donc il y a en tout 51 jours de surveillance Les seuls travaux exécuté d'après le journal de chantier est la « construction de la baraque de chantier » le 17 et 18/10/18 et le reste des 58 jours restant le prestataire a rapporté dans le journal « aucun travaux » i.e. jusqu'au 14/12/18	C
<b>MATSF_#03</b>	AMI	Contrôle et surveillance des travaux de réhabilitation des marchés des Zébu dans la Commune Urbaine Betafo	RANDRIAMALAZA ANDRY LAZA	24 250 000,00 (Montant estimatif : 24 500 000,00)	<b>TROIS manifestations d'intérêts</b> OS 31/10/18, réception 30/11/18 or le délai d'exécution des travaux dure 45 jours Incohérence sur le nombre des prestations similaires (3 ou 5) déjà effectué par le titulaire Les prestations similaires du titulaire sont délivrées par des entreprises Privés (Ets Michelle et EGCTP) L'offre du pli n° 3 (Etablissement Michelle) n'est pas rapportée dans le PV d'ouverture des plis PV de réception le 30/11/18 dont le jugement est conforme ??? Défaut de livrables i.e. les rapports de contrôle et surveillance?	NC

MATSF_#04	AMI	Contrôle et surveillance des travaux de réhabilitation de la route digue de la commune urbaine Ambondromisotra	RAVOLOLONARIVO DOMOINANIAINA MARIE YVETTE	24 425 000,00 (Montant estimatif : 24 500 000,00)	<p><b>TROIS manifestations d'intérêts</b></p> <p>Convocation CAO ND</p> <p>Lettre d'invitation des soumissionnaires ND OS daté le 22/11/18, décision d'attribution le 22/11/18, PV de réception : 07/12/18 ; délai d'exécution 30 jours</p> <p>Le rapport des ingénieurs de contrôle (RAJAOARIMANANA Niavo et RASOLOFOMANANA Tafitasoa) n'existent pas alors que la présence du personnel clé sur le terrain constitue l'essentiel de la prestation.</p> <p>Les livrables que sont le rapport d'établissement, les rapports mensuel et le rapport de fin de chantier sont non documentés avec le PV de réception.</p> <p>UATE a établi un journal de chantier du 22/11/18 au 21/12/18 et a constaté tous les jours « aucun travaux » et le maître d'œuvre s'est retiré le 21/12/18 alors que les travaux ne sont pas finis malgré qu'il est rémunéré forfaitairement (NB : la réception a lieu le 07/12/18)</p> <p>L'acte d'engagement stipule le prix forfaitaire et ferme de la prestation, alors que la ventilation de la rémunération est paramétrée aux temps passés et la prestation</p>	NC
-----------	-----	--	---	---	--	----

### 3.3. Taux de conformité

En résumé, comme l'illustre le tableau synoptique des résultats, on peut établir par type de marché les statistiques suivantes :

TYPE DE MARCHÉ	CONFORME		NON CONFORME		TOTAL	
	NBRE	TAUX	NBRE	TAUX	NBRE	TAUX
FRN	0	0,00%	3	100,00%	3	14,29%
PI	1	33,33%	2	66,67%	3	14,29%
PS	0	0,00%	3	100,00%	3	14,29%
TVX	0	0,00%	12	100,00%	12	57,14%
<b>TOTAL</b>	<b>1</b>	<b>4,76%</b>	<b>20</b>	<b>95,24%</b>	<b>21</b>	<b>100,00%</b>

### 3.4. AUDIT PHYSIQUE DES MARCHES EXECUTES

Dans le cas spécifique de l'audit couvert par le présent rapport, et compte tenu du contexte limité de la mission, aucune inspection physique ne s'est tenue pour vérifier que les biens et services faisant l'objet des contrats ont bien été livrés en accord avec les termes contractuels et que les documents attestant de la conformité des livraisons ou travaux (certificats de réception provisoire) sont correctement établis.

### 3.5. RECOMMANDATIONS

#### 3.5.1. Autorité contractante

- Veiller à l'archivage de tous les documents nécessaires et exigés dans les procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics. Prévoir des salles d'archive avec du matériel de classement adéquat. C'est-à-dire qu'il convient de prendre des décisions nécessaires afin que le maximum de données puisse être obtenu et que tous les documents soient suffisamment renseignés et archivés
- Le caractère critique des constats d'organisation défailante et de pratiques inadéquates et même irrégulières appellent à une remise en question des organes gestionnaires. Il semble qu'une reprise en main de toute la structure gestionnaire, avec un rappel détaillé des objectifs du mandat et des performances attendues soit un point de départ à des efforts de formation capable de restaurer les capacités des instances UGPM/PRMP/CAO et leur fonctionnement conforme à la loi et à l'intégrité élémentaire de gestion.
- Il sera alors nécessaire de (re-)familiariser les gestionnaires avec leurs propres modes opératoires tels qu'ils sont établis dans leurs guides respectifs (comme les dispositions nécessaires afin que le maximum des données puisse être obtenu et que les documents soient suffisamment renseignés et archivés) et d'assurer effectivement leur application avec tout le formalisme requis par leur fonction fiduciaire du bien public. Différents thèmes apparaissent comme essentiels dans un programme de formation à l'adresse de ces instances gestionnaires:
  - Rappel détaillé des dispositions telles qu'établies dans le Guide des UGPM, le Guide de l'Archivage, et le Guide des CAO;
  - Rappel des principes fondamentaux formant la mesure de qualité de la gestion des procédures et de leur organisation;
  - La définition des conditions optimales de participation et de qualification des soumissionnaires en relation avec les caractéristiques des biens et services à acquérir ainsi qu'avec les conditions d'exécution ou de livraison (adéquation des critères de recevabilité administrative, de qualifications techniques et financières requises pour assurer une procédure effectivement compétitive).
- Considérant les conditions déplorables de gestion rencontrées lors de la mission d'audit sur le terrain, la conduite d'audit s'impose avant tout comme le révélateur des conditions d'organisation et de pratiques en vue de définir les actions correctives susceptibles d'instaurer progressivement de meilleures pratiques de gestion. La poursuite de tels exercices par le corps d'auditeurs de l'ARMP, apparaît comme le moyen le plus directement efficace à identifier les défaillances dans la pratique et à en définir les remèdes.

Reprenant de façon plus spécifique les constats mentionnés plus haut, les recommandations suivantes peuvent être établies:

- Pour les marchés de prestation intellectuelle qui concernent le contrôle et la surveillance des travaux, le choix de la rémunération aux temps passés est plus judicieux que celle forfaitaire
- L'application des articles stipulés dans le CCAG, qui est un document annexe du contrat, doit être effective (ex caution de bonne exécution, souscription police d'assurance)
- La demande de garantie de bonne exécution sur les travaux, pour une certaine somme et/ou le délai d'exécution dépasse trois mois, doit être appliquée car les risques s'ils surviennent auraient des impacts considérables à tous les niveaux sur l'économie toute entière.
- Le recours systématique aux cautions de soumission n'est pas toujours recommandé pour les marchés de faible montant et pour lequel le délai d'exécution/livraison est relativement court (ex inférieur à 45 jours)

### 3.5.2. Autorité de Régulation des Marchés Publics

- Donner les outils intellectuellement nécessaires aux Personnes Responsables des Marchés Publics (PRMP) pour qu'elles soient reconnues comme des professionnelles en matière de passation de marchés
- Suivre l'application des recommandations émises lors des missions d'audit de passation des marchés ou de contrôle a posteriori
- Mettre à jour en temps réel les documents types et les guides des utilisateurs

### 3.6. Tableau Synoptique de synthèse

<b>CONSTATS</b>	<b>RECOMMANDATIONS</b>	<b>RESPONSABLES</b>	<b>ECHEANCE</b>	<b>RISQUES</b>
Infractions aux principes généraux des Marchés Publics	Informers les responsables hiérarchiques d'instance supérieure	ARMP	immédiat	Grand impact sur le plan économique pour la Nation toute entière
Maîtrise insuffisante des procédures et des réglementations en marché publics	<ul style="list-style-type: none"> <li>- A court terme, organiser des modules de formation sur la passation des marchés au profit des membres de l'organe de la commande publique</li> <li>- A moyen terme, élaborer une stratégie nationale de renforcement des capacités de l'ensemble des acteurs impliqués dans la passation des marchés</li> </ul>	ARMP  ARMP	immédiat	Marchés publics inefficace et inefficente
Incomplétude de l'archivage	(re-)familiariser les responsables avec les modes opératoires tels qu'ils sont établis dans les guides (comme les dispositions nécessaires afin que le maximum des données puisse être obtenu et que les documents soient suffisamment renseignés et archivés)	ARMP + Autorité contractante	Immédiat	D'autres autorités contractantes vont aussi penser qu'avoir des dossiers incomplets n'est pas dommageable. Dissimulation d'infractions commises

#### **IV. Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage**

#### 4.1. DEROULEMENT DE LA MISSION

##### 4.1.1. Entité cible

Ce rapport est le résultat de notre mission d'audit conduite au siège du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage (MINAE), du 19 août au 07 septembre 2019, sur les procédures de passation des Marchés Publics de l'année budgétaire 2018.

##### 4.1.2. Echantillonnage

En phase préparatoire à la conduite de la mission au siège du MINAE, et sur base des listes de contrats telles qu'établies sur le SIGMP, nous avons constitué un échantillon représentatif de contrats devant être soumis à l'audit.

La représentativité est assurée par une sélection de l'ordre de 15 à 20% en nombre et en montant au sein de chaque type de procédure de passation et de chaque nature de contrat (travaux, fournitures, services, prestations intellectuelles). L'échantillonnage déterminé sur la base des 379 contrats listés par le MINAE pour l'année 2018, s'établit comme suit:

ECHANTILLON MINAE							
Type de Contrat	Procédure	Ratio sur Nombre			Ratio sur Montants (millier d'Ariary)		
		Nmbre Total (1)	Nmbre Echant. (2)	Ratio % (2)/(1)	Montant Total (3) (X 1000)	Montant Echant. (4)	Ratio % (4)/(3)
TRAVAUX	AOO	41	12	29,27	10 210 371,13	4 625 092,96	45,30
	AOOI	1	1	100	10 607 369,62	10 607 369,62	100
	Affichage	46	12	26,09	3 117 882,90	993 902,30	31,88
<b>Total Travaux</b>		<b>88</b>	<b>25</b>	<b>28,41</b>	<b>23 935 623,65</b>	<b>16 226 364,88</b>	<b>67,79</b>
FOURNITURES	AOO	67	13	19,40	5 699 946,98	1 509 283,40	26,48
	APQ	1	1	100	1 120 140,00	1 120 140,00	100
	Affichage	57	14	24,56	1 037 080,52	398 844,93	38,46
<b>Total Fournitures</b>		<b>125</b>	<b>28</b>	<b>22,40</b>	<b>7 857 167,50</b>	<b>3 028 268,33</b>	<b>38,54</b>
PRESTATIONS de SERVICES	AOO	4	3	75,00	190 970,00	165 780,00	86,81
	Affichage	135	22	16,30	1 041 814,26	274 185,16	26,32
<b>Total Services</b>		<b>139</b>	<b>25</b>	<b>17,98</b>	<b>1 232 784,26</b>	<b>440 185,16</b>	<b>35,71</b>
PRESTATIONS INTELLECT..	AMI	26	8	30,77	5 736 253,42	2 156 519,92	37,60
	Gré à Gré	1	1	100	21 430,00	21 430,00	100
<b>Total PI</b>		<b>27</b>	<b>9</b>	<b>33,33</b>	<b>5 757 683,42</b>	<b>2 177 949,92</b>	<b>37,83</b>
<b>TOTAL MINAE</b>		<b>379</b>	<b>87</b>	<b>22,96</b>	<b>38 783 258,83</b>	<b>21 872 768,29</b>	<b>56,40</b>



## 4.2. CONSTATS

Ce rapport met l'accent surtout sur les points faibles de l'autorité contractante qui ultérieurement feront l'objet de recommandations

Sur les quatre-vingt-sept (87) contrats de l'échantillon initialement sélectionné, 13 contrats n'ont pas été vérifiés faute de temps et de personnel

Les constats se divisent en trois parties à savoir :

- L'organisation, la planification et la préparation des DAO
- Les procédures de passation des marchés
- Les recours

### 4.2.1. Concernant l'organisation, la planification et la préparation des DAO

- Concernant l'archivage,
  - DAO et DC n'ayant pas d'archivage physique mais électronique en fichier « *word* » et donc modifiable à tout moment même lors des vérifications
- DPAO ne garantissant pas l'égalité de traitement des candidats ou la transparence de la procédure de passation en optant pour la restriction de soumissionnaires de ne pouvoir prétendre qu'à un nombre de lots limité, car la DAO ne comprend pas de motifs sérieux, liés à l'objet ou aux conditions d'exécution du marché : #15 – #23
- Absence de nomination des acteurs de la commande publique (cas des SCTE et/ou des commissions de réception)
- Absence de nomination des agents de contrôle au niveau de l'autorité contractante (cas des travaux) : #81 - #86
- Règlement de la consultation non conforme : #86
- Contrat non adapté au mode de passation : #16 - #27
- Non-respect du principe de liberté d'accès en mentionnant les marques de fournitures dans les dossiers de marché sans être accompagnée de « ou équivalent » : #23 - #52
- Recours abusif au cautionnement de soumission : #16 - #32 - #33 - #35 - #40 - #43 - #45 - #46 - #47 - #49 - #50 - #51 - #52 - #55 - #58 - #59 - #60 - #61 - #62 - #64 - #65 - #66 - #67 - #68 - #69 - #73 - #74 - #78 - #79 - #80 - #81 - #82 - #85 - #86
- Date de visite des lieux non mentionnée, alors que c'est obligatoire (selon DPAO) : #19 - #86
- Absence de nomination des acteurs de la commande publique
- Les chèques utilisés comme caution de soumission ne sont pas retournés et restent classés dans les archives : #12
- Lancement de procédure dont la prestation est non-exécutée et donc non payée sans que les soumissionnaires sachent les raisons de l'annulation, et donc les pénalisant ainsi car la préparation des dossiers de candidatures engendre énormément de frais : #04
- Délai entre la date de réception de la convocation de la CAO et de l'ouverture des plis n'est pas réglementaire (article 9 alinéa 2 du décret 2006-344) : #09 - #11
- Cas de prestations intellectuelles où le mode de sélection n'est pas clair : #08

#### 4.2.2. Les constats sur les procédures de passation des marchés publics:

- Délai légal de publication non respecté : #57
- Date et/ou heures d'ouverture des plis ne correspondant pas à celles publiées : #09 - #11 - #35 - #59 - #60 - #65
- Non-respect du texte légal (art.22 du CMP) de ne pas autoriser les candidats à se grouper (article 2 du DPAO)
- Personne non habilitée à signer :
  - Sur les lettres d'invitation : #06 (signé par le Ministre)
- Non-respect des seuils de procédure prévu par le texte : le montant TTC de l'offre du candidat dépasse le montant du seuil pour la consultation par voie d'affichage et la PRMP poursuit la procédure : #76
- Procédures incomplètes : #07 - #08
- Nous n'avons pas pu disposer des documents essentiels suivants :
  - ✓ Dossiers de consultation de prix, DAO, DAMI : #03 - #07 - #08 - #27 - #30 - #42 - #45 - #47 - #64 - #65 - #69 - #73
  - ✓ Preuves de publication du Plan de Passation de Marchés (art. 26 alinéa IX du CMP)
  - ✓ L'Avis Spécifique d'Appel Public à la Concurrence : #12 - #46 - #50 - #54 -
  - ✓ Preuves de publication des Avis Spécifiques d'Appel Public à la Concurrence (art. 32 alinéa II du CMP) : #12 - #13 - #16 - #21 - #22 - #32 - #33 - #38 - #39 - #42 - #52 - #58 - #66 - #67 - #68 - #69 - #70 - #71 - #82
  - ✓ Reçus d'achat des dossiers : #03
  - ✓ Acte de nomination des membres de la CAO et/ou de la Sous-Commission Technique d'Evaluation : #15 - #43 - #76
  - ✓ Lettre d'invitation : #07 - #08
  - ✓ Lettre de désistement des soumissionnaires : #07
  - ✓ Lettre de convocation des membres de la CAO : #51 - #58 - #65 - #68
  - ✓ Fiche de présence des candidats ou de ses représentants : #14 - #22 - #35
  - ✓ Décision d'attribution : #08 - #09 - #11 - #12 - #13 - #15 - #23 - #36 - #42 - #43 - #51 - #58 - #59 - #75 - #76 - #84
  - ✓ Notification des candidats non retenus : #09 - #11 - #12 - #15 - #23 - #27 - #41 - #59
  - ✓ Preuves de publication des avis d'attribution (art. 53 du CMP) : tous les dossiers vérifiés
  - ✓ Offres des soumissionnaires : #03 - #06 - #26 - #38 - #45 - #58 - #59 - #71
  - ✓ PV d'ouverture des plis : #01 - #69
  - ✓ Rapport d'évaluation (offres, propositions techniques ou propositions financières : #03 - #08 -
  - ✓ PV de validation : #07 - #08
  - ✓ Avis de la CNM/CRM sur l'attribution : #06
  - ✓ Contrat : #26 - #38 - #75 - #79
  - ✓ Ordre de Service : #26 - #30 - #42 - #43 - #57 - #70 - #75 - #79
  - ✓ Acte de nomination de la Commission de réception : #11 - #15 - #52
  - ✓ PV de réception : #26 - #42 - #57 - #61 - #70 - #75 - #79
  - ✓ Livrables (cas de PI) : #07 - #08

- Anomalies constatées pouvant être caractérisées de cas suspicieux de collusion ou de fraude, de procédure factice et/ou de concurrence fictive
  - ✓ Incohérence de date entre l'avis spécifique et celle donnée automatiquement par le SIGMP lors de l'enregistrement : #61 –
  - ✓ Marchés avec montant relativement élevé et particulièrement ceux passés par appel d'offre ouvert sans demander de cautions de soumission, de garanties de bonne exécution ou à la souscription d'assurances offrant des avantages aux soumissionnaires et /ou titulaires : #19 - #30
  - ✓ Acquisition de certaine catégorie de marchandises dont l'achat devrait requérir des qualifications particulières ou supplémentaires, une autorisation du fabricant au soumissionnaire qu'il est habilité à la revente pour assurer la garantie et/ou le service après-vente : #03 - #09 - #11 - #68
  - ✓ Absence du DAMI rendant invérifiable la conformité aux critères de comparaison : #03 - #08
  - ✓ Prix global forfaitaire ou cadre de bordereau des prix unitaires contenant des rubriques globales, qui devraient encore être décomposés, ou dans le cas des travaux où il n'existe pas de plans, schémas ou des Avant-Projet Détaillés (APD) ou l'absence de données techniques renfermant la consistance des travaux, devant être annexés aux contrats, représentent de gros risques de surfacturation/ de marchés fictifs, ou réservé à un prestataire averti par avance : #19 - #21 - #26 - #30 - #31 - #33 - #34 - #39 - #71 - #73 - #80 - #81 - #86
  - ✓ Les informations sur les Avis Spécifique d'Appel Public à la Concurrence ainsi que sur les DAO, DAMI ou les dossiers de consultation qui ne sont pas remplis complètement et/ou ne permettent pas de savoir précisément les spécifications des besoins donc marché destiné seulement aux prestataires choisis d'avance et/ou marchés fictifs : #21 - #45 - #46 - #47 - #48 - #49 - #50 - #52 - #54 - #55 - #58 – #59 - #60 - #62 - #64 - #65 - #66 - #67 - #69 - #71 - #78
  - ✓ Frais remboursables non justifiés : #03
  - ✓ Exécution de la prestation avant l'Ordre de Service de la commencer ou Ordre de Service notifié avant que le contrat ait été signé : #09 - #45 - #50
  - ✓ Absence d'application des règles d'équité et de transparence dans le cas où les candidats non retenus n'ont pas été informés et/ou de ne pas appliquer de période suspensive de 10 jours permettant un éventuel recours, entre la notification et la signature de contrat : #09 - #11 - #13 - #14 - #15 - #35 - #43 - #52 - #60 - #61 - #62 - #64 - #65
  - ✓ Absence ou fausse décharge des lettres de notification de candidats non retenu après investigation auprès de ces derniers : #13 - #16 - #19 - #21 - #22 - #30 - #39 - #40 - #41 - #43 - #60 - #73 - #78 - #79 - #81

- ✓ Montant du contrat différent du montant de l'offre originale du titulaire donc modification de l'acte d'engagement : #13 - #19 - #31 - #40 (*la variation de quantité n'est pas prévue dans le DC*) - #47 (*existence de main d'œuvre non taxable*)
- ✓ Dossiers ayant des caractères évidents de concurrence fictive :
  - documents de soumissions de différents fournisseurs, vraisemblablement produits par la même imprimante et/ou même photocopieuse et/ou candidats ayant le même numéro de téléphone dans le cahier d'enregistrement des ventes : #03 - #14 - #27 - #64 - #65 - #75
  - Soumissionnaires, dont les qualifications n'ont aucun rapport avec celles requises pour exécuter les prestations : #08 - #09 –
  - Versement délibéré, de pièces non conformes ou l'absence de documents essentiels de conformité/qualification, dans le dossier de soumissionnaires (pourtant habitués à présenter des offres) pour faire croire à la présence de concurrents : #14 - #23 - #27 - #29 - #52 - #59 - #61 - #62 - #73 - #75 - #78
- ✓ Absence ou incohérence de dates ou d'heures (PV), de signatures ou de paraphes pouvant corroborer le caractère fictif du document :
  - Avis CNM sur DAO : #14
  - PV d'ouverture des plis des manifestations d'intérêts, propositions techniques ou propositions financières : #51
  - Lettres d'invitation : #03
  - Rapport d'évaluation (Manifestations d'intérêts, offres, propositions techniques, propositions financières) : #03 - #06 - #14 - #42 - #43 - #45 - #48 - #50 - #58 - #60 - #66 - #67 - #68 - #69 - #73 - #78
  - l'acte d'engagement et/ou le bordereau des prix unitaires de l'offre ou du contrat : #31 - #58 - #80
  - PV de validation : #36 - #66 - #67
  - Approbation : #54 - #55 - #58
  - Décision d'attribution : #54 - #55 - #74 - #76
  - Notification du marché : #58 - #76
  - l'Ordre de Service de commencer les prestations : #58
- ✓ Anomalies sur les procédures :
  - Critères de sélection des manifestations d'intérêt inconnus : #06
  - Date et/ou heures d'ouverture des propositions techniques et/ou financières non communiquée : #06
  - Lettres d'invitation ne comportant pas de décharges : #07
  - Ordre de service sans décharge par le titulaire : #45
  - Date et heures de la visite des lieux non communiquées : #71
- ✓ Rémunération au temps passés du consultant ne correspondant pas aux temps réels des prestations exécutées : #01 - #03
- ✓ Non-respect des délais d'exécution sans qu'aucune mise en demeure ni sursis d'exécution ni application de pénalités n'ont été procédés : #34 - #39 (*les deux seuls*)

*concurrents sont éliminés dès l'évaluation car leurs délais d'exécution sont supérieurs à 45 jours)*  
- #71 - #73 - #74

- ✓ Sur les échantillons vérifiés (sauf #87), le montant prévisionnel et le montant du marché exécuté ne présentent qu'une infime différence de l'ordre à peu près de 1% (cf. tableau synoptique des résultats), donc on soupçonne fortement que les prestataires ont eu connaissance du montant estimatif bien avant les débuts des procédures et ajustent leurs prix en conséquence. Cette pratique fait payer à l'Etat plus que la valeur des produits sur le marché et nuit beaucoup à l'économie.
- ✓ Anomalies lors de la présélection ou lors de l'évaluation :
  - Proposition de la CAO de négocier directement avec le prestataire après sélection des manifestations d'intérêt : #07 - #08
  - Statut fiscal non cohérent avec les informations contenues dans l'offre du titulaire : #12 - #14 - #15 - #22 - #29 - #38
  - Evaluation de la qualification nécessitant encore de demandes d'éclaircissement de la part de l'autorité contractante : #09 - #11 - #25 - #27 - #29 - #70 - #79
  - Mode de sélection qualité coût combiné sans score technique minimum requis (cas de PI) : #06 - #08
  - Qualifications requises non claires permettant l'élimination de la concurrence contrairement à celle du titulaire (favoritisme) : #13 - #19 - #22 - #27 - #28 - #29 - #30 - #33 (offre sans spécification techniques) - #34 - #41 - 70 - #71
  - Incohérence du rapport d'évaluation avec les offres des soumissionnaires : #51
- ✓ la très faible participation des candidats potentiels aux procédures ouvertes (AOO, Affichage) pour des contrats de travaux peu complexes et de fournitures de produits de grande consommation et/ou de prestations (tableau synoptique des résultats). Différents facteurs contribuent à cette situation :
  - la multiplicité de lots par procédure tout en limitant le plus souvent l'accès à un seul lot par soumissionnaire
  - l'imposition superflue de conditions de participation (caution de soumission, qualifications financières, dossier administratif à inclure dans la soumission) pour des contrats de montants relativement faibles
  - la possibilité d'irrégularité dans les conditions d'affichage tendant à limiter les périodes de soumission
  - non-allotissement du marché : #52 (fournitures composées de 121 articles)
- ✓ absence d'acceptation et d'agrément de sous-traitance de la part de l'Autorité Contractante : #27 - #38
- ✓ Anomalie à la réception :
  - Acceptation de réception partielle à la date limite de livraison : #15 - #23
  - PV non conforme du fait que les marchandises réellement livrées ne correspondent pas à celles figurant dans le PV : #15 -
  - PV de réception ne contenant de détails des travaux, de fournitures ou de prestations livrés mais que d'avis global : #43 - #51 - #76

- ✓ Existence manifeste de conflit d'intérêt caractérisant des avantages indéniables aux prestataires : #07 - #08
- A l'évaluation des offres :
  - ✓ Présence de personne non convoquée à l'évaluation des offres : #30 - #31
  - ✓ Il y a une différence sur les personnes signataires du PV d'ouverture des plis et la fiche de dépouillement : #30
  - ✓ L'évaluation de la qualification est faite par des personnes autres que les membres de la CAO.
  - ✓ la PRMP a signalé une erreur entre le montant en chiffre et en lettre du bordereau des prix et ont modifié les prix unitaires sans qu'aucune correction n'ait été demandée à faire par l'attributaire : #19 - #81 - #85
  - ✓ rapport d'évaluation ne contenant pas de vérification de la capacité et les qualifications des candidats : #23 - #35
  - ✓ Spécifications techniques proposées, copiées collées, non précisées ou inexistantes, par les soumissionnaires (donc sans marques ou brochures des produits offerts) ne faisant pas l'objet de demande d'éclaircissement de la part de l'autorité contractante : #12 - #16 - #27 - #28 - #32 - #35 - #42 - #43 - #45 - #46 - #47 - #48 - #49 - #50 - #54 - #55 - #58 - #60 - #61 - #62 - #64 - #65 - #66 - #67 - #69 - #78 - #82
  - ✓ Quorum non atteint des membres de la CAO effectuant l'ouverture et/ou l'évaluation des offres : #01 - #07 - #09 - #11 - #13 - #14 - #23 - #27 - #32 - #40 - #42 - #46 - #47 - #48 - #49 - #54 - #55 - #56 - #57 - #58 - #60 - #64 - #65 - #67 - #69 - #70 - #71 - #72 - #73 - #74 - #80 - #85
  - ✓ Spécifications techniques non évaluées : #57

#### 4.2.3. Sur les recours

- Il faut aussi noter que sur la base des différentes irrégularités relatées ci-dessus, aucun candidat ayant participé aux commandes publiques lancées par le Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage n'a engagé de recours auprès de l'ARMP ni auprès du Tribunal Administratif au cours de l'année budgétaire 2018.

Les constats sont suffisants pour attester d'un système de passation de marchés totalement ineffectif dans ses objectifs et même favorisant des pratiques irrégulières. Il n'est donc pas surprenant que le système en place au sein dudit ministère ne soit pas considéré comme crédible par les entrepreneurs et fournisseurs et prestataires les plus qualifiés sur le marché. La pratique de procédures sans compétition effective tend évidemment à gonfler les prix dans des conditions budgétaires déjà difficiles.

## 4.2.4. Tableau synoptique des résultats

Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage  
EXERCICE 2018

## TABLEAU RECAPITULATIF DES RESULTATS

## TRAVAUX

# Fiche	Procéd.	Objet du Contrat	Titulaires	Contrat (Ar/ TTC)	Opinion/constats	Code
MINAE_#13	AOO	Travaux de réhabilitation du périmètre Iarinarivo, Commune Rurale Iarinarivo, District Ambohidratrimo, Région Analamanga	RAMANANJATO IANJA HARIVELO	196 872 192,00 Montant estimatif : 200 000 000,00)	<b>SIX offres</b> RAKOTOARIZAORO est le seul membre de la CAO signataire du rapport d'évaluation FANOMEZANA non qualifiée malgré les années d'expérience du conducteur de travaux, du topographe Ese FANOMEZANA n'a pas reçu de lettre de notification de candidat non retenu d'après audition L'offre de SOAVITE a été corrigée et son acte d'engagement a été modifié ce qui n'est pas conforme	NC

MINAE_#19	AOO	Travaux de construction et de mise en place des équipements de l'unité d'assemblage de tracteurs et accessoires agricoles à Analamalotra, Commune Analamalotra, District Toamasina I, région Atsinanana	RASAMIMANANA LALATIANA HANTA	979 686 351,40 (Montant estimatif : 900 000 000,00)	<p><b>TROIS offres</b></p> <p>Fausse décharge de notification de candidats non retenus</p> <p>Montant du contrat différent de celui annoncé lors de l'ouverture des plis et celui du SIGMP</p> <p>Groupements non autorisés</p> <p>Visite des lieux obligatoire mais la date n'est pas mentionnée dans le DPAO</p> <p>Les ouvrages sont un atelier de montage 48,00 X 24,25m et puits avec château d'eau mais le DAO ne contient aucun plan de construction, et les dimensions sont renseignés par le « cadre de détails quantitatifs et estimatifs » d'où les quantités ne sont pas justifiées</p> <p>Les retenues de garantie, garantie de restitution d'avance et autres garanties sont non applicable d'après le CCAP</p> <p>Polices d'assurances requise mais le montant couvert n'a pas été précisé</p> <p>ANDRINIRINA et ANDRY-H non qualifiés après vérification des moyens matériels, humains et financiers mais SAVA ne devrait pas être aussi qualifié car la construction similaire au profit d'IVANA PARK n'est pas publique ou parapublique, i.e. IVANA PARK n'est pas une autorité publique ni parapublique</p> <p>La lettre n° 252/2018/MI NAE/UGPM du 24/08/18 de la PRMP a signalé une erreur entre le montant en chiffre et en lettre du bordereau des prix sans qu'aucune correction n'a été demandée à faire par le titulaire</p>	NC
-----------	-----	---	---------------------------------	--	--	----



<b>MINAE_#21</b>	AOO	Travaux de réhabilitation du périmètre Andongozabe, Commune Rurale Ambanja, District Fenerive Est, Région Analanjirofo	RAKOTOZAFY ALISON / ENTREPRISE LOVASOA	179 000 041,00 (Montant estimatif : 180 000 000,00)	<b>DEUX offres</b> Absence de plan ou schéma des travaux de réhabilitation d'où quantité de travaux fictive, installation et repli de chantier non détaillés donc <b>risque élevé de surfacturation</b> l'absence de plan ou schéma des travaux est la preuve que seul des candidats avertis savent la consistance réelle des travaux Groupement non autorisé Fausse décharge sur la lettre notifiant le candidat non retenu Avis d'attribution non publié	NC
<b>MINAE_#26</b>	AOO	Travaux de construction de tueries répartis en trois (03) lots: Lot 1: Tuerie dans la Commune Mitsinjo Betanimena, District de Toliara II Région atsimo Andrefana	ANDRIANAVALONA MAMITIANA SOLOFONIAINA	164 125 000,00 (Montant estimatif : 460 000 000,00 pour les trois lots)	<b>DEUX offres</b> Inexistence de plan de construction Vu les travaux à accomplir et les différents matériaux à utiliser par les entreprises, il est presque impossible que les deux offres de prix soient à peu près similaires alors qu'il existe beaucoup de différence sur les prix unitaires (exemple 112.a fourniture et pose citerne verticale genre MAKIPLAST (1000l) etc VATOSOA = 1 108 800 tandis que ANDRISOA = 4 175 300 l'unité) CONTRAT NON DOCUMENTE OFFRES NON DOCUMENTEES	NC

<b>MINAE_#30</b>	AOO	Travaux de curage du canal du périmètre d'Ampahitrosy, CR Ampahitrosy, Région Analamanga	SARL MAD-VITA	436 791 800,00 (Montant estimatif : 485 000 000,00)	<b>DEUX offres</b> Présence de personne non convoqué à l'ouverture des plis Lettre de notification de candidats non retenus non déchargée Ese RLH non qualifié car le chef de chantier est un technicien supérieur en génie civile au lieu d'adjoint technique ou technicien supérieur de génie rurale Absence du plan des tvx justifiant ses consistances donc risque élevé de surfacturation car il n'y a de cohérence sur les quantités à exécuter et la réalité en plus l'installation et repli de chantier ne sont pas détaillés DAO non documenté Défaut de souscription à une police d'assurance et garantie de bonne exécution non requise pour des tvx de tel montant et d'envergure	NC
<b>MINAE_#31</b>	AOO	Travaux de réhabilitation de bâtiments administratifs répartis en quatre (04) lots :Lot 4: bâtiment du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage	THEODORE	78 927 696,00 (Montant estimatif : ??)	<b>UNE offre</b> RANDRIANARISON Joahim (CAO mais non convoqué lors de l'ouverture des plis) Montant de l'offre du candidat unique lu à l'ouverture des plis <b>77 850 000,00</b> montant du contrat <b>78 927 696,00</b> ACTE D'ENGAGEMENT du contrat et de l'offre non paraphé Ne sont pas communiqués dans le dossier : - L'emplacement du bâtiment objet de réhabilitation - Le plan du bâtiment avec les différentes dimensions des ouvrages à réhabiliter D'où quantités non justifiées du cadre de détails quantitatifs et estimatifs	NC
<b>MINAE_#32</b>	AOO	Travaux de réhabilitation bureaux de la DPDR portes 102, 108 et 120 sis à Anosy( Lot 2)	RAKOTOARIVONY NAMPOINA	18 449 250,00 (Montant estimatif : 179 900 000,00 pour les 6 lots)	<b>UNE offre</b> Trois signataires du rapport d'évaluation dont un seul membre de la CAO Défaut de publication dans journal de l'ASAPC et avis d'attribution Spécifications techniques copiées collées	NC

<b>MINAE_#33</b>	AOO	Travaux d'entretien de bureaux, bâtiment, plomberie et sanitaire répartis en treize (13) lots Lot 10 entretien de plomberie et sanitaire du MPAA à Anosy	RAMIARAMANANA HILARION	19 986 000,00 (Montant estimatif : 196 318 000,00 pour les treize lots)	<b>UNE offre</b> Seul RANDRIANARISON Joachim est membre de la CAO lors de l'évaluation Sur le cadre de détails quantitatifs et estimatifs : pas assez détaillé (exemple la longueur des tuyaux PVC, nombre de colliers et coudes à installer) Offre sans spécifications techniques des travaux à réaliser Délai requis d'exécution : 20 jours ; exécution : 18 jours	NC
<b>MINAE_#34</b>	AOO	Travaux de construction d'un bâtiment scolaire et d'un bâtiment d'internat du CAFPA Vakinankaratra	RAMANGASOLONIAINA BAKOLY HANITRA HARIMBOAHANGY	319 864 020,00 (Montant estimatif : 320 000 000,00)	<b>DEUX offres</b> seul un CAO a signé le rapport d'évaluation, les deux autres sont RAF (RIVO MBOLATIANA Harimalala) et comptable (RAZAFINDRAMANITRA Noro Nathalie) ECGE jugé non conforme car acte non daté et non signé Alors que l'acte d'engagement de RAMANGASOLONIAINA BAKOLY HANITRA HARIMBOAHANGY n'est pas non plus datée ni signée DAO ne contenant pas le plan du bâtiment Délai requis d'exécution : 25 jours ; exécution : 32 jours	NC
<b>MINAE_#39</b>	Affichage d'au moins dix jours	Travaux de réhabilitation de bureau pour opérateur Manakara	RATENONY DESIRE	85 563 699.60 (Montant estimatif : ??)	<b>TROIS offres</b> Remarque sur la lettre de notification : le « reçu ce (date) » est l'écriture d'une même personne DC sans plan des travaux à exécuter : risque de surfacturation et marché non ouvert car seul ceux avertis connaissent l'étendue des travaux Ecriture d'une même personne sur les lettres de notification de candidat non retenu concernant « reçu ce (date) » sur tous les dossiers Délai réelle d'exécution du titulaire est 73 (plus de 45) jours mais aucune mise en demeure ni pénalités or les deux candidats sont éliminés à cause de ce critère Sans plan ni schéma de l'ouvrage à réhabiliter, donc quantité des travaux non justifiées donc risque de surfacturation	NC

<b>MINAE_#56</b>	Affichage d'au moins dix jours	Travaux de réhabilitation du périmètre Analafia Ambositra, Commune Rurale Mahafasa centre, District Farafangana, Région Atsimo Atsinanana	RAKOTOARISON DENISETTE	104 217 319,00 (Montant estimatif : 104 500 000,00)	<b>UNE offre</b> Rapport d'évaluation signé par aucun membre de la CAO Trois signataires du rapport d'évaluation mais aucun n'est membre de la CAO	NC
<b>MINAE_#57</b>	Affichage d'au moins dix jours	Travaux de réhabilitation du périmètre Fandranarivo, Commune Rurale Ambalaso, District Betroka, Région Anosy	RAZOELINORO BAKOLALAINA	139 344 940,00 (Montant estimatif : 140 000 000)	<b>UNE offre</b> Aucun des trois signataires n'est membre de la CAO Publication inférieure à 10 jours OS et PV de réception non documentés	NC
<b>MINAE_#70</b>	Affichage d'au moins dix jours	Travaux de réhabilitation du périmètre Andriankeniheny, Commune Rurale Antsirabe I, District Antsirabe I, Région Vakinankaratra	SOLOFONDRAKOTROKA RATSIMBAZAFY NJELINIAINA	117 993 165,60 (Montant estimatif : 100 000 000,00)	<b>DEUX offres</b> Trois signataires mais un seul CAO Favoritisme, évaluation non objective, il n'y a pas d'égalité de traitement des candidats : RABEMANANTSOA Marie André NQ car son chef de chantier est technicien supérieur en BTP au lieu en équipement rural malgré ses expériences en travaux hydroagricole Alors que celui de l'Ese SPEED RANDRIANARISOA Nirina Aimé est un technicien agricole et non pas adjoint technique en génie rural ni technicien supérieur en équipement rural OS et PV de réception ND	NC
<b>MINAE_#71</b>	Affichage d'au moins dix jours	Travaux de réhabilitation du périmètre Ankararana, Commune Rurale Manalalondo, District Arivonimamo, Région Itasy	ANDRIANAVALONA MAMITIANA SOLOFONIAINA	89 950 830,00 (Montant estimatif : 90 000 000,00)	<b>UNE offre</b> Aucun membre de la CAO n'a signé le rapport d'évaluation L'offre du candidat est ND Visite des lieux obligatoire dans DCP mais sans date ni heures et le dossier du candidat ne contient pas le certificat y afférent délai d'exécution non respecté	NC

<b>MINAE_#72</b>	Affichage d'au moins dix jours	Travaux de réhabilitation du périmètre Sahaka 2, Commune Rurale Soanierana Ivongo, District Soanierana Ivongo, Région Analanjirofo	RANDRIANANTOANINA Alain	97 582 286,97 (Montant estimatif : ???)	<b>DEUX offres</b> Trois signataires mais un seul CAO Ese LOVASOA non qualifiée car son topographe n'a pas d'expérience mais même celui proposé par l'Ese MIALY n'a pas de BTS en topographie mais ingénieur en travaux publics, MIALY n'a pas présenté d'appareil topographique qui doit être en propre ainsi que sa facture d'achat, donc tous les deux ne doivent pas être qualifié Pas de plan ni schéma des ouvrages à réhabiliter d'où les dimensions sont invérifiables	NC
<b>MINAE_#73</b>	Affichage d'au moins dix jours	Travaux de construction d'un centre de production de géniteurs de volailles dans la Commune Rurale Ampanefena ,District de Vohémar, Région SAVA	RANDRIANANTOANINA Alain	59 999 768,00 (Montant estimatif : 60 000 000,00)	<b>TROIS offres</b> RAMAMELISOA Maurice n'a pas signé le PV d'ouverture des plis mais la fiche de présence de la CAO Rapport d'évaluation non daté Trois signataires du rapport d'évaluation mais un seul CAO AMBININTSOA et RANAIVOARIMANANA non conformes car jours de validité de la caution inférieurs à 105 jours (30 septembre au lieu de 30 octobre) Fausses décharges des lettres de notification des candidats non retenus (AMBININTSOA et RANAIVOARIMANANA) Non-respect du délai d'exécution Les offres ne comportent ni plan ni schéma de la construction Concurrents fictives car seule l'offre du titulaire comporte des signatures tandis que celles des deux autres ne le sont pas et les garanties de soumission sont signées par la même personne et datée le même jour	NC

<b>MINAE_#79</b>	Affichage d'au moins dix jours	Travaux de rehabilitation du batiment technique de l'EFTA Amborovy	RAMANANTENASOA SABRINA DANNIE	57 990 000,00 (Montant estimatif : 60 000 000 ,00)	<b>QUATRE offres</b> SOMACOPRIM, EGM et TSIHOARANA non qualifiés à cause des expériences et des diplômes de ses personnels Fausse décharge de lettres de notification des candidats non retenus : Les lettres d'information au candidat retenu des dossiers MINAE 34 (RAMANGASOLONIAINA Bakoly Hanitrarimbolamboahangy) et MINAE 79 (RAMANANTENASOA Sabrina Dannie Ese RSD) sont signées par la même personne Contrat, OS et PV de réception ND	NC
<b>MINAE_#80</b>	Affichage d'au moins dix jours	TRAVAUX D'ENTRETIEN DE BATIMENT DE LA DGR SIS A NANISANA	RAJOHNSON ALBERT	39 840 000,00 (Montant estimatif : 40 000 000 ,00)	<b>UNE offre</b> Trois signataires mais un seul CAO Bordereau des prix unitaires non daté Pas de plan ni schéma du bâtiment à entretenir d'où les dimensions sont invérifiables	NC
<b>MINAE_#81</b>	Affichage d'au moins dix jours	Travaux de réhabilitation de gite d'étape de la DRAE Atsimo Atsinanana	FRONCINE	49 811 836,00 (Montant estimatif : 50 000 000 ,00)	<b>TROIS offres</b> La décharge de notification des candidats non retenus comporte la même écriture que celui de l'attributaire et sans nom du signataire L'offre de VATOSO A a été revue à 54 579 180 (lors de la vérification du bordereau des prix unitaires) pour l'évaluation sans qu'aucune demande de correction des prix n'a été adressée au candidat afin d'ajuster le bordereau en question Agent de contrôle non nommé Les spécifications techniques stipulent que « les volumes à prendre en compte seront ceux résultant des travaux effectués ci-dessus au cours de la réception » Les ouvrages en infrastructure et superstructure ne sont pas schématisés, aucun plan du gîte d'étape n'est documenté, d'où les quantités du détail quantitatif et estimatif sont sources de surfacturation	NC

<b>MINAE_#86</b>	Affichage d'au moins dix jours	Travaux confortatifs du MPI Ambatotsaraorina - Commune Rurale Mahavelona - District Ankazobe - Région Analamanga	RAVONISON VOLA ANDRIAMIHANJA	40 901 800,00 (Montant estimatif : 50 000 000 ,00)	<b>UNE offre</b> Trois signataires du rapport d'évaluation mais un seul CAO  DC et convention sans plan ni schéma des travaux Tx sans agent de contrôle de la part de l'autorité contractante Règlement de la consultation non conforme car art 11 e) stipule « l'ajustement de l'acte d'engagement suivant les corrections apportées au détail quantitatif et estimatif »	NC
<b>FOURNITURES</b>						
<b>MINAE_#09</b>	AOO	Fourniture et livraison des produits vétérinaires pour la DGE (lot 1)	RAZAFINDRAPARANY ANDRIANJAKA	74 702 400,00 (Montant estimatif : 133 000 000 pour les deux lots)	<b>DEUX offres</b> Absence de qualification particulière or les articles sont spécifiques pour des vendeurs de produits vétérinaires La convocation de la CAO est de un jour avant la date de l'ouverture des plis Evaluation des offres faite par non membre CAO On ne trouve la justificative des prestations similaires dans l'offre et donc non évaluée Livraison avant la notification de l'OS Absence de qualification particulière dans le DAO Le projet de contrat est fait par le service bénéficiaire et présenté pour examen à la PRMP	NC

<b>MINAE_#11</b>	AOO	Lot 1: Fourniture et livraison d'alimentation des volailles pour la DGE	RATOVONDRAHONA SOAFARA OLIVA	75 000 000,00 (Montant estimatif : 95 000 000,00 pour les trois lots)	<b>DEUX offres</b> Absence de qualification particulière dans le DAO du fait de la spécificité de produit à acheter Le SCTE effectue la vérification, mais il ne demande pas des éclaircissements sur les offres des candidats car on ne trouve la justificative des prestations similaires et le candidat est un fournisseur multiservice Le projet de contrat est fait par le service bénéficiaire et présenté pour examen à la PRMP Non-respect de dix jours de recours	NC
<b>MINAE_#12</b>	AOO	Lot 2: Fourniture et livraison de 890 charrues 25/28kg	RANDRIATSIMIVONY JEAN BASILE	116 220 000,00 (montant estimatif : 295 000 000,00 pour les cinq lots)	<b>QUATRE offres</b> Groupement non applicable Chèque de banque du titulaire non libéré Le titulaire a présenté avoir réalisé annuellement depuis 2010 des CA de plus de 200 millions d'ariary alors qu'il est exonéré en 2018 Spécifications techniques « copiées-collées »	NC
<b>MINAE_#15</b>	AOO	Lot 1: Fourniture et livraison de treize (13) tonnes de semence d'Haricot lingot blanc pour cinq (05) Régions: Analamanga, Amoron'i Mania, Atsimo Atsinanana, Itasy et Haute Matsiatra	ANDRIANADISON DOLINE ESPERANCE	90 900 000 (Montant estimatif : 373 000 000 pour les 5 lots)	<b>UNE offre</b> Absence de nomination des acteurs de la commande publique (SCTE) La réception est partielle suivant Bon de livraison du titulaire, or le marché est à quantité fixe Lors de la réception, les membres de la commission, les semences à livrer sont des haricots, mais le rapport de vérification de la conformité des semences fait par le technicien concerne les semences de maïs, et les membres acceptent et signent le PV	NC



MINAE_#22	AOO	Fourniture et installation des panneaux solaires avec service connexes pour électrification dans les régions Bongolava et Amoron'i Mania (PROJERMO)	LICA BUILDING SARL	243 324 000,00 (Montant estimatif : 250 000 000,00)	<p><b>QUATRE offres</b></p> <p>La notification existe mais n'est pas déchargée par les candidats non retenus</p> <p>Attribution non publié</p> <p>Groupement non autorisé</p> <p>Pas de fiche de présence lors de l'ouverture des plis NETCOM non conforme car n'a pas fourni de certificat de garantie ou un engagement du fournisseur sur le SAV et autorisation de revendeur ou de représentation commerciale de la marque COGELEC non conforme car n'a pas fourni d'autorisation de revendeur ou de représentation commerciale de la marque</p> <p>Le titulaire ne devrait pas être qualifié car n'a pas rempli la « qualification particulière requise » à savoir Avoir au moins réalisé un marché de fourniture dont le montant est supérieur à DEUX CENT MILLIONS ARIARY (MGA 200 000 000) et Avoir effectué au moins une prestation similaire en fourniture et installation de panneaux solaires dont le montant est supérieur ou égal à 100 000 000 Ar au cours des huit (08) dernières années car son CA de fournitures est 356 420,14 (2016) et 86 258 960,20 (2017) ainsi que 55 552 957,12 (2016) et 73 320 116,17 (2017) de prestations similaires. Par contre il existe une attestation de bonne fin (feuille à part de son offre i.e. probablement fournie après l'ouverture des plis) délivrée par le directeur logistique de l'Assemblée Nationale d'une valeur de 205 millions sans que cette attestation ne mentionne le nom du prestataire sinon c'est contraire à sa déclaration ou non cohérente avec son statut fiscal d'impôt synthétique. L'attestation de revendeur (feuille à part de son offre i.e. probablement fournie après l'ouverture des plis) du titulaire est délivrée par METAPLASCO (034 43 213 78 ou 032 43 213 78) qui est aussi un revendeur et non un fabricant de la marque SOLARLAND</p> <p>De plus le titulaire n'a pas fourni le renseignement concernant « la liste des principaux marchés portant sur des fournitures de même type ou d'un type similaire réalisé au cours des dix dernières années conforme au modèle A4 appuyé d'une PV de réception ou attestation de bonne fin »</p>	NC
-----------	-----	---	--------------------	---	---	----

MINAE_#23	AOO	Lot n°2 (DDFB) matériels info pour les directions du MPAE	RAKOTOBE VICTOR FRANK	119 967 000,00 (Montant estimatif : ???)	<p><b>DEUX offres</b>  D'après l'AAOO, les candidats peut soumissionner pour un ou plusieurs lots mais ne peut prétendre qu'à deux lots au maximum, mais les modalités d'attribution ne sont pas stipulées si par exemples un candidat a présenté 4 offres évaluées la moins disante (art 9.4.3 DPAO « <i>les offres seront évaluées par lot et le Marché portera sur le ou les lots attribués au Candidat qualifié ayant proposé l'offre conforme pour l'essentiel et évaluée la moins disante, pour le lot ou les lots considérés</i> ». De plus le critère de choix de limiter les lots n'est pas stipulé  Groupement non autorisé  Les renseignements exigés sur la capacité et les qualifications des candidats (art 6.3 du DPAO) n'ont pas fait l'objet de vérification dans le rapport d'évaluation  Un seul membre de la CAO signe le rapport d'évaluation, les deux autres sont des techniciens  BL du titulaire fait état d'une livraison partielle (les 27 ordinateurs de bureau ne sont pas livrés)  Spécifications techniques orienté vers la marque GTC-Taurus pour l'ordinateur de type 3 (profilage) en mentionnant la marque du CPU (ARM-CORTEX)  RAKOTONIAINA Manantenasoa Prisca : capacité financière et catalogue non fournis</p>	NC
MINAE_#25	AOO	Lot 4: Fourniture et livraison race améliorée porcs d'origine import 22 têtes ( <b>PROJERMO</b> )	RANDRIAMIFEFY RICCI SABINE	255 700 000,00 (Montant estimatif : 367 800 000,00)	<p>Absence de nomination des acteurs de la commande publique  Evaluation défailante car la CAO ne fait pas de recoupement des informations : les candidats sont tous non qualifiés  Tous les deux marchés sont résiliés car les titulaires sont défailants</p>	NC

<b>MINAE_#28</b>	AOO	Fourniture et livraison de matériels informatiques pour le SG (FOFIFA)	RAHASIARILALA HERINIAINASOA	19 970 000,00 (Montant estimatif : 20 000 000,00)	<b>UNE offre</b> offre d'imprimantes et onduleur sans marque (spécifications techniques copiées collées) Seules les cartes statistiques et Identité fiscale sont vérifiées alors que dans le DAO, est exigée la liste des principaux marchés portant sur des fournitures de même type ou d'un type similaire réalisé conforme au modèle A4 appuyé d'une justification ou PV de réception ou attestation de bonne fin Un seul soumissionnaire pour à un tel produits de grande consommation et de distribution	NC
<b>MINAE_#29</b>	AOO	Lot 6: Fourniture et livraison de matériels techniques Kit d'irrigation pour la DADFV	RAKOTOSON SOLOHERY	307 780 000,00 (Montant estimatif : ??)	<b>DEUX offres</b> ANDRIAMANDIMBY Fetranaiaina non conforme car garantie de soumission non fournie Groupement non applicable Seule la capacité juridique a été vérifié Le titulaire a déjà réalisé un CA de 431 652 300 en 2015, 215 760 200 en 2016 et 812 774 000 en 2017 mais son régime fiscal est non assujetti à la TVA La carte fiscale du titulaire ne comprend pas « fournisseur de matériels agricoles » Certificat de bonne fin du titulaire délivré par un opérateur privé (Hotel ALLAMANDA Antsiranana)	NC
<b>MINAE_#35</b>	AOO	Fourniture et livraison de denrée alimentaire: huile de table (lot n°2)	NATOLOJANAHARY ZICO FERNAND	38 000 000,00 (Montant estimatif : ??)	<b>DEUX offres</b> Heures d'ouverture des plis ne correspondant pas à celles publiées Seul la capacité juridique a été vérifiée (carte stat et CIF) Groupement non autorisé Produits sans marque proposée par les candidats	NC
<b>MINAE_#36</b>	AOO	Lot 1: Fourniture et livraison de mille cent (1100) sarcleuses à riz dans les régions	RABEMANANTSOA MAMY PROSPER ALFRED	58 850 000,00 (Montant estimatif : 87 000 000,00 pour les deux lots)	<b>UNE offre</b> Absence de l'acte de nomination des membres du SCTE SCTE effectuant la vérification de la qualification PV de validation non signé par la PRMP Pas de décision d'attribution ni sa publication Pas de nomination des membres de la commission de réception	NC

<b>MINAE_#38</b>	AOO Avec pré-qualification	Fourniture et livraison puces électroniques pour la DDFB	GENIUS TECHNOLOGY CNY	1 120 140 000,00 (Montant estimatif : 1 120 700 000)	<b>UNE offre</b> Photocopie de journal de publication ND le candidat est non assujettie à la TVA or on trouve de la TVA sur son offre certains membres du personnel du soumissionnaire sont des agents de l'administration publique et non salarié de l'entreprise	NC
<b>MINAE_#40</b>	Affichage d'au moins 10 jours	Fourniture et livraison de plants fruitiers pour reboisement domiciliaire dans les sites d'intervention du projet (région Bongolava et région Amoron'i Mania) PROJERMO	RAFARASOA Noëline	10 000 000,00 (Montant estimatif : ??)	<b>DEUX offres</b> Quantité modifiée sans être autorisée par le règlement de la consultation Lettre de notification de candidat non retenu sans décharge Un seul CAO et deux techniciens signataires du rapport d'évaluation	NC
<b>MINAE_#41</b>	Affichage d'au moins 10 jours	Matériels informatiques PROSPERER		<b>41 820 000,00</b> (Montant estimatif : ??)	<b>QUATRE offres</b> Aucun CAO n'a signé le rapport d'évaluation donc évaluation non valide Défaut de notification des candidats non retenus Ets VICTOR non qualifié car n'a pas fourni le certificat d'origine des matériels (imprimantes) RAMBELOSON non qualifiée car n'a pas rempli la validité des offres de l'acte d'engagement (ce qui est faux) et n'a pas fourni le certificat d'origine des matériels Le certificat d'origine des matériels est interprété par l'agent ANDRIAMPARANY Ando (signataire du rapport d'évaluation) comme une autorisation du fabricant, ce qui n'est pas claire car les deux candidats qualifiés l'ont fourni donc eux savent ce que c'est un certificat d'origine du matériel donc il n'y a pas d'égalité de traitement des candidats	NC

<b>MINAE_#51</b>	Affichage 10 jours	Fourniture et livraison de pièces détachées et pneumatiques de la DADECC	RAKOTOSON TSIRY FANDRESENA	19 800 000,00 (Montant estimatif : 20 000 000,00)	<b>UNE offre</b> Pas de convocation CAO Date d'ouverture des plis incohérente : (09/05/18) en chiffre et en lettre (30/04/18) Evaluation de la qualification par les SCTE Défaut d'avis d'attribution Le candidat ne met pas des marques dans son offre, mais dans le Rapport d'évaluation on trouve des marques des articles or il n'y avait pas de demande d'éclaircissement envoyée au candidat On ne trouve pas la liste des articles livrées dans le PV de réception	NC
<b>MINAE_#52</b>	Affichage d'au moins 10 jours	Fourniture d'entretien de bâtiment	NATOLOJANAHARY ZICO FERNAND	19 966 600,00 (Montant estimatif : ??)	<b>DEUX offres</b> Pas de preuve d'envoi de l'ASAPC à l'ARMP Mention de marque PATEX et GIRFIX dans les spécifications techniques Candidat non retenu non notifié RAZANAMIADANA Zico pourtant habitué aux marchés publics, non qualifié car n'a pas fourni de garantie de soumission Spécifications techniques ne sont pas claire (ex : teinte couleur x quantité 10 unités ??) Les fournitures sont composées de 121 articles et l'AC ne fait pas d'allotissement	NC
<b>MINAE_#61</b>	Affichage d'au moins 10 jours	Lot 1: Fourniture et livraison de matériels agricoles pour la direction DFAR	RAHASIARILALA Heriniainasoa	44 990 000,00 (Montant estimatif : ??)	<b>DEUX offres</b> RASOANIAINA Justine non conforme car n'a pas fourni de garantie de soumission Avis anti daté le 16/05/18 alors que l'impression du SIGMP a lieu le 24/05/18 à 16h00 spécifications techniques copiées collées Notification du candidat non retenu ND	NC
<b>MINAE_#68</b>	Affichage d'au moins 10 jours	Fournitures et livraisons de produits pharmaceutiques	RAHARIMALALA Jocelyne	30 998 450,00 (Montant estimatif : ??)	<b>UNE offre</b> Publication de l'avis de consultation non prouvée Rapport d'évaluation sans date ni signatures des évaluateurs RAHARIMALALA Jocelyne n'est pas pharmacienne	NC

<b>MINAE_#74</b>	Affichage d'au moins 10 jours	Fourniture et livraison d'outillage agricoles en vue de l'appui aux femmes et jeunes résidant dans les sites d'intervention (région Bongolava, région Amoron'i Mania): 700 sarcleuses	RANDRIATSIMIVONY JEAN BASILE	49 000 000,00 (Montant estimatif : ??)	<b>UNE offre</b> Evaluation non faite par membres CAO Délai d'exécution non respecté sans procédure de mise en demeure ni pénalisation ni sursis d'exécution	NC
<b>MINAE_#75</b>	Affichage d'au moins 10 jours	Fourniture et livraison de petits matériels agricoles pour le SECC	RATSIMBA Alphonsine	13 995 000,00 (Montant estimatif : ??)	<b>DEUX offres</b> ANDRIANJAFY Tolotra non conforme car pas de garantie de soumission offre des candidats établis par une même personne et par les mêmes matériels ; les deux candidats ont le même numéro de téléphone (034 36 085 40) dans le cahier d'enregistrement des ventes de DAO/DCP Documents sans contrat	NC
<b>MINAE_#76</b>	Affichage d'au moins 10 jours	Fourniture et livraison des matériaux (8500 sacs plastiques, 6 000 bois ronds de 12m, 100 m3 blocage, 600m linéaire fer 04 mm pour Antsapanana et Ampasika	RATEFIARIVONY TITA ANDO TIANA	87 014 880,00 (Montant estimatif : 75 000 000,00)	<b>UNE offre</b> Absence d'acte de nomination CAO Le montant TTC de l'offre du candidat dépasse le montant du seuil pour la consultation par voie d'affichage et la PRMP poursuit la procédure Date d'approbation 12/11/18, date de notification du marché 05/11/18 On ne trouve pas la liste des articles livrées dans le PV de réception	NC
<b>MINAE_#82</b>	Affichage d'au moins 10 jours	Lot 3: Fourniture et livraison de matériels informatiques pour la DFAR	RANDRIAMIADANARY LANTONIRINA MANOU	32 960 000,00 (Montant estimatif : 78 800 000,00 pour les trois lots)	<b>UNE offre</b> Preuve de publication de l'avis ND Avis d'attribution non publié Les matériels informatiques achetés comptent parmi les objets les plus vendus et où il existe beaucoup de fournisseurs, pourtant un seul prestataire a présenté un offre	NC
<b>MINAE_#84</b>	Affichage d'au moins 10 jours	Fourniture de pièces détachées pour la voiture Toyota Land Cruiser N°5285 TU	NATOLOJANAHARY ZICO FERNAND	3 950 000,00 (Montant estimatif : 4 000 000,00)	<b>UNE offre</b> Absence d'acte de nomination des SCTE Qualification faite par les SCTE Décision d'attribution ND Avis d'attribution non publié Le marché est dégagé le 23/11/18 suivant bordereau des TEF signé par le CF	NC

MINAE_#85	Affichage d'au moins 10 jours	Achat 10 pneus PROJERMO	RAKOTOSON TSIRY FANDRESENA	19 500 000,00 (Montant estimatif : ????)	<p><b>DEUX offres</b></p> <p>L'évaluation fait état d'une incohérence sur les prix unitaire en lettre et en chiffre dans le bordereau des prix pour les deux candidats mais en vérifiant l'offre du titulaire, ce n'est pas le cas, et 13 980 000 Ariary est le montant corrigé et rapporté dans le rapport mais aucune procédure n'a été entamé à cette anomalie D'après le responsable le contrôle financier a rejeté le contrat car le prix du « montage et équilibrage » des pneumatiques devrait être forfaitaire et le montant a été modifié en conséquence pour arriver au prix total de 19 500 000 Ariary. D'où l'imposition des prix des évaluateurs.</p> <p>Un seul membre de la CAO a signé le rapport d'évaluation, les deux autres sont des techniciens de projet</p>	NC
-----------	-------------------------------	-------------------------	-------------------------------	---	--	----

PRESTATIONS DE SERVICES						
MINAE_#14	AOO	Animation et encadrement: Atelier de coordination interministérielle pour le suivi de la mise en œuvre de la Déclaration de Malabo	RAHASIARILALA HERINIAINASOA	99 745 000,00 (Montant estimatif : 100 000 000,00)	<p><b>DEUX offres</b> PV de la CNM sur DAO sans date Le chèque de garantie de <b>RASOANIAINA Justine</b> n'est pas conforme (chèque individuel non signé alors que ce candidat est un habitué des marchés publics) les deux offres sont vraisemblablement confectionnées par la même personne et par les mêmes matériels informatiques ; la forme de la garantie de soumission du candidat (confirmé) non retenu n'est pas réglementaire mais déclarée conforme par les évaluateurs (chèque individuelle au nom d'une personne qu'on a caché mais apparemment « RALALASOANANDRIANINA » en est l'identité et ne comporte pas de signature) la non présentation de disponibilité de 20% de liquidité dans l'offre et des chefs cuisiniers sont délibérée Groupement non applicable Pas de fiche de présence des candidats ou de son représentant Un seul membre de la CAO a signé le rapport d'évaluation Le titulaire a prétendu avoir réalisé en 2017 un CA de 223 000 000 mais dont son régime fiscal pour l'année 2018 reste toujours non assujetti à la TVA</p>	NC
MINAE_#16	AOO	Animation et encadrement (Atelier sur la promotion de l'Agri-business dans la Région Atsimo Atsinanana )	RASOANIAINA JUSTINE	30 175 000,00 (Montant estimatif : 30 335 000,00)	<p><b>DEUX offres</b> ASAPC non publié aux journaux DAO pour consultation de prix donc non adapté à l'AOO, et donc le contrat est celle utilisé pour la convention mais pas le marché</p>	NC



<b>MINAE_#27</b>	AOO	Entretien et réparation de matériels informatiques des Directions du MINAE	RASOANIAINA Justine	35 860 000,00 (Montant estimatif : 44 300 000,00)	<b>DEUX offres</b> DAO non documenté Il est impossible que RAHASIHARILALA Heriniainasoa a oublié de présenter la garantie de soumission du fait qu'elle a déjà présenté plusieurs offre au MINAE et a déjà aussi titulaire de plusieurs marchés avant cette date de lancement Dossiers d'offre des deux candidats faits par une même personne et par les mêmes matériels Le CCAP du marché est celui adapté à la convention et non pas au marché RAHASIARILALA Heriniainasoa NON CONFORME car pas de garantie de soumission La qualification sur les personnes effectuant la réparation, leur CV et diplôme ne sont pas inclus dans l'offre, donc le jugement est fait sur simple allégation du soumissionnaire Et les personnes (TSIRINIAINA Lothe Serge Ismaël, RANAIVOSON Léonard, RAMAROMISA Etienne), effectuant la réparation, ne sont pas salarié du titulaire donc c'est de la sous-traitance Un seul membre de la CAO a signé le rapport d'évaluation OS non déchargé par l'attributaire	NC
<b>MINAE_#42</b>	Affichage 10 jours	Entretien et réparation du véhicule administratif TOYOTA FORTUNER N°3664 TAL	RAHASIARILALA Heriniainasoa	11 695 000,00 (Montant estimatif : 12 500 000,00)	<b>UNE offre</b> Rapport d'évaluation non daté trois signataires dont un non CAO Spécifications techniques copiées collées par le prestataire n'ayant pas fait l'objet d'éclaircissement DCP non documenté Avis d'attribution, OS PV de réception non documentés	NC
<b>MINAE_#43</b>	Affichage 10 jours	Entretien et réparation du véhicule administratif LAND ROVER IM 8894 UB	RANDRIAMIFEFY RICCI SABINE	19 980 000,00 (Montant estimatif : 20 000 000,00)	<b>DEUX offres</b> Non-respect du délai de recours de dix jours On ne trouve pas la liste des articles livrées dans le PV Décision d'attribution, OS ND	NC

<b>MINAE_#45</b>	Affichage 10 jours	Entretien et réparation du véhicule administratif MONDEO N°8896 TAP	RANDRIANANTENAINA SOLOHASINIRINA HARISEHENO MIHAJA	14 995 000,00 (Montant estimatif : 15 000 000,00)	<b>UNE offre</b> Rapport d'évaluation non daté Spécifications techniques copiées collées DCP et offre non documentés Le dossier du marché ne permet pas de savoir le type, modèle du véhicule ainsi que les références des pièces à changer Délai de livraison requis : 10 jours ; exécution : 2 jours	NC
<b>MINAE_#46</b>	Affichage 10 jours	Entretien et réparation du véhicule administratif CHEVROLET 4890 TAH	RAHARIMALALA JOCELYNE	9 980 000,00 (Montant estimatif : 10 000 000,00)	<b>UNE offre</b> Spécifications techniques sans références des pièces demandées Spécifications techniques copiées collées Avis de consultation de prix et DCP non documentés Un seul CAO signe le rapport d'évaluation Délai de livraison requis : 10 jours ; exécution : 6 jours	NC
<b>MINAE_#47</b>	Affichage 10 jours	Entretien et réparation du véhicule administratif MAZDA camionnette UFXOM3 N° 9299 TS	RANAIVO VOAHIRANA EULALIE	15 998 520,00 (Montant estimatif : 16 000 000,00)	<b>UNE offre</b> DCP non documenté Spécifications techniques copiées collées Le dossier du marché ne permet pas de savoir le type, modèle du véhicule ainsi que les références des pièces à changer D'après le bordereau des prix, la main d'œuvre de 825 000 n'est pas taxée à la TVA ??? d'où l'incohérence du montant HT signalé en ouverture des plis et celui du contrat Le montant HT et TTC dans l'acte d'engagement n'est pas correct	NC
<b>MINAE_#48</b>	Affichage 10 jours	<b>Entretien et réparation du véhicule administratif NISSAN Y61 N° 6940 TAB</b>	<b>RAMAROSON CLAUDE GEORGES</b>	15 993 000,00 (Montant estimatif : 16 000 000,00)	<b>UNE offre</b> Spécifications techniques copiées collées Un seul CAO signe le rapport d'évaluation qui de plus est non daté Le dossier du marché ne permet pas de savoir le type, modèle du véhicule ainsi que les références des pièces à changer	NC

<b>MINAE_#49</b>	Affichage 10 jours	Entretien et réparation du véhicule administratif NISSAN HARDBODY NP300 N° 3069 TAM	RANAIVOARISON MICHEL ANDRE	9 458 000,00 (Montant estimatif : ??)	<b>UNE offre</b> Le dossier du marché ne permet pas de savoir le type, modèle du véhicule ainsi que les références des pièces à changer Spécifications techniques copiées collées DCP non rempli complètement (ex : caution de soumission requise dans l'avis mais ne figure pas dans le dossier de consultation, Le dossier du marché ne permet pas de savoir le type, modèle du véhicule ainsi que les références des pièces à changer Rapport d'évaluation non daté et signé par deux membres de la CAO	NC
<b>MINAE_#50</b>	Affichage 10 jours	Entretien et réparation du véhicule administratif TOYOTA RAV4 N° 1721 TV	RAMAROSON CLAUDE GEORGES	9 995 000,00 (Montant estimatif : 10 000 000,00)	<b>UNE offre</b> Délai de livraison non renseigné dans le dossier de consultation Avis non documenté Rapport d'évaluation non daté Spécifications techniques copiées collées Le dossier du marché ne permet pas de savoir le type, modèle du véhicule ainsi que les références des pièces à changer OS notifié alors que le contrat n'est pas encore signé	NC
<b>MINAE_#54</b>	Affichage 10 jours	Entretien et réparation du véhicule administratif NISSAN IM 6939 TAB	RATOVONDRAHONA SOAFARA OLIVA	11 975 000,00 (Montant estimatif : 12 000 000,00)	<b>UNE offre</b> Avis de consultation non documenté Le montant de la garantie de soumission ne figure pas dans le DCP Spécifications techniques copiées collées sans proposition des marques des produits Incohérence sur les dates d'attribution et la signature du contrat Le dossier du marché ne permet pas de savoir le type, modèle du véhicule ainsi que les références des pièces à changer Rapport d'évaluation signé par un seul membre de la CAO	NC

<b>MINAE_#55</b>	Affichage 10 jours	Entretien et réparation du véhicule administratif NISSAN IM 6938 TAB	RANDRIANANTENAINA SOLOHASINIRINA HARISEHENO MIHAJA	14 400 000,00 (Montant estimatif : 14 500 000,00)	<b>UNE offre</b> Le montant de la garantie de soumission ne figure pas dans le DCP Spécifications techniques copiées collées sans proposition des marques des produits Rapport d'évaluation signé par un seul membre de la CAO Incohérence sur les dates d'attribution et la signature du contrat Le dossier du marché ne permet pas de savoir le type, modèle du véhicule ainsi que les références des pièces à changer	NC
<b>MINAE_#58</b>	Affichage 10 jours	Animation et encadrement ( Atelier sur la promotion de l'Agri-Business dans la Région Betsiboka )	RAHASIARILALA Heriniainasoa	21 915 000,00 (Montant estimatif : 22 000 000,00)	<b>UNE offre</b> Le montant de la garantie de soumission ne figure pas dans le DCP Rapport d'évaluation non daté Spécifications techniques copiées collées Rapport d'évaluation signé par un seul membre de la CAO Décision d'attribution ND Signature, approbation, notification du marché et OS sont non datées	NC
<b>MINAE_#59</b>	Affichage 10 jours	Entretien et réparation du véhicule administratif LAND ROVER TDI 300 N° 6939 TS	RAZAFINDRAMOA Zenaide	9 225 000,00 (Montant estimatif : 9 400 000,00)	<b>DEUX offres</b> Date et heures limites de dépôt des offres et ouverture des plis différents Le dossier du marché ne permet pas de savoir le type, modèle du véhicule ainsi que les références des pièces à changer Le montant de la garantie de soumission ne figure pas dans le DCP Décision d'attribution et notification du candidat non retenu ND Offre ND	NC

<b>MINAE_#60</b>	Affichage 10 jours	Entretien et réparation du véhicule administratif Peugeot 306-IM 7727 TAJ	SANDANIAINA LAINGOHARIOELINA MAMY LALAO	11 992 000,00 (Montant estimatif : 12 000 000,00)	<b>DEUX offres</b> Heures limites de dépôt des offres et ouverture des plis différents Le dossier du marché ne permet pas de savoir le type, modèle du véhicule ainsi que les références des pièces à changer Le montant de la garantie de soumission ne figure pas dans le DCP Rapport d'évaluation et décision d'attribution non datés Spécifications techniques copiées collées RAKOTOMANANA Dos Santos est le seul membre de la CAO signataire Lettre de notification de candidat non retenu datée le 13/06/18 mais non déchargé par le candidat Signature du contrat le 14/06/18 donc délai de recours non respecté	NC
<b>MINAE_#62</b>	Affichage 10 jours	Entretien et réparation du véhicule administratif TOYOTA HILUX IM 8098 TV	SOLOFOHARY NOMENA VELOSANDRATRA	10 600 000,00 (Montant estimatif : 10 700 000,00)	<b>DEUX offres</b> aucun des trois signataires du rapport d'évaluation n'est membre de la CAO RALAIMANANA Hanitriinaia Julie non conforme car pas de garantie de soumission Spécifications techniques copiées collées Notification du candidat non retenue non documentée DCP ND Le dossier du marché ne permet pas de savoir le type, modèle du véhicule ainsi que les références des pièces à changer i.e. véhicules dont modèle et type ne sont pas mentionnés	NC
<b>MINAE_#64</b>	Affichage 10 jours	Entretien et réparation du véhicule administratif TOYOTA HILUX N° 1171 TAV	RANDRIANIRAINY SAMY JAONA	9 500 000,00 (Montant estimatif : 10 000 000,00)	<b>DEUX offres</b> DCP, notification du candidat non retenu et OS ND Spécification sans référence et copiées collées Modèle et type du véhicule non mentionnés ainsi que la référence des pièces à changer Les offres des deux candidats sont vraisemblablement faites par la même personne et les mêmes matériels Rapport d'évaluation signé par deux membres de la CAO	NC

<b>MINAE_#65</b>	Affichage 10 jours	Entretien et réparation du véhicule administratif TOYOTA 4WD N° 6569 TM	RANDRIANIRAINY SAMY JAONA	9 500 000,00 (Montant estimatif : 10 000 000,00)	<b>DEUX offres</b> Date de remise 28/05/18 à 14h15 différent de celle de l'ouverture des plis 28/05/18 à 14h00 (i.e. même heure que la CNV 64 entretien de la Toyota Hilux 1171 TAV) DCP et notification du candidat non retenu ND Spécification copiées collées et sans référence Les offres des deux candidats sont vraisemblablement faites par la même personne et les mêmes matériels Rapport d'évaluation signé par deux membres de la CAO Modèle et type du véhicule non mentionnés ainsi que la référence des pièces à changer	NC
<b>MINAE_#66</b>	Affichage 10 jours	Entretien et réparation du véhicule administratif marque MITSUBISHI N° 34153 WWT	RANJATOMANANA LYDIE ANICK	9 780 000,00 (Montant estimatif : 10 000 000,00)	<b>UNE offre</b> Preuve envoi avis à l'ARMP ND Date rapport d'évaluation 11/07/18 or celle de la validation : 04/06/18 Spécification copiées collées Avis de consultation destiné aux prestataires averti car ni le modèle ni le type du véhicule n'est pas communiqué que ce soit dans l'appel d'offre ou dans le dossier de consultation. De même les références des pièces à remplacer ne sont pas mentionnées Attribution non publié	NC
<b>MINAE_#67</b>	Affichage 10 jours	Entretien et réparation du véhicule administratif marque MITSUBISHI N° 4029 TL	RANJATOMANANA LYDIE ANICK	9 600 000,00 (Montant estimatif : 10 000 000,00)	<b>UNE offre</b> Preuve envoi avis à l'ARMP ND Spécification copiées collées Date du rapport d'évaluation : 13/07/18 ; date validation : 04/06/18 Rapport d'évaluation signé par un seul CAO Publication avis d'attribution ND Voiture MITSUBISHI dans l'avis et PPM tandis que ISUZU dans le dossier de consultation et convention Validation faite avant évaluation Modèle et type du véhicule ainsi que la référence des pièces dans les spécifications techniques à changer non mentionnées dans aucun document	NC

<b>MINAE_#69</b>	Affichage 10 jours	Entretien et réparation du véhicule administratif MERCEDES BENZ 460333V.P. N° 1136 TV	RAHARINORO HOBY	11 993 640,00 (Montant estimatif : ????)	<b>UNE offre</b> DCP, PV d'ouverture des plis non documentés Modèle et type du véhicule ainsi que la référence des pièces dans les spécifications techniques à changer non mentionnées dans aucun document Spécification copiées collées Rapport d'évaluation non daté et signé par un seul membre de la CAO Avis d'attribution non publié	NC
<b>MINAE_#78</b>	Affichage 10 jours	<b>Entretien et réparation du véhicule administratif LAND CRUISER N° 8862 TP</b>	<b>ANDRIANANDRASANA JACKY</b>	9 980 000,00 (Montant estimatif : 10 000 000,00)	<b>DEUX offres</b> DCP sans modèle et type du véhicule ni référence des pièces RASOARIMAMY Harijaona non conforme car pas de garantie de soumission Spécification copiées collées Avis d'attribution non publié	NC
<b>PRESTATIONS INTELLECTUELLES</b>						
<b>MINAE_#01</b>	AMI	Formation des femmes éleveurs sur la conduite de poulet gasy amélioré - Région Analamanga	RAMAHAZOMANANA RIJA NANTENAINA	9 960 000,00 (Montant estimatif : 10 000 000,00)	<b>TROIS</b> manifestations, <b>TROIS</b> invités Seul un membre de la CAO a fait l'ouverture de la manifestation En attente PV d'ouverture des plis des propositions techniques Délai d'exécution trois jours, mais le planning d'exécution et la rémunération se portent sur dix-huit jours	NC

<b>MINAE_#03</b>	AMI	Animation et encadrement des éleveurs sur la sur la gestion d'une exploitation avicole dans la Région Boeny	RAZANAMORASOA HARIZAKA CARINA	19 000 000,00 (Montant estimatif : 20 000 000,00)	<b>TROIS</b> manifestations, <b>TROIS</b> invités Conformité des critères de comparaison avec l'AMI invérifiable car il n'y a pas de dossier AMI Date de remise de proposition non communiquée Manifestation d'intérêt faite par une même personne et même matériel (juste les noms sont différents) Profession dans la carte fiscale multiservices et fournisseurs de beaucoup de produits mais seule la « formation » intéresse l'autorité contractante. le candidat après avoir se faire attribuer le marché va chercher les personnes compétentes pouvant animer l'atelier, mais aucune forme de sous-traitance n'a été effectuée Offres techniques ou financières non documentées Seule RASOLOFOJAONA A Olivier a présenté le reçu d'achat de dossier Durée de la formation = jours (5, 6 et 7 septembre 2018) et le rapport correspondant est pour les trois jours, alors que la rémunération est pour 18 jours de temps passés Frais remboursables non justifiés	NC
<b>MINAE_#04</b>	AMI	Lot 1 : Assistance technique des chefs d'arrondissement administratif de Région AtsimoAndrefana sur la mise en place du système informatisé de gestion du cheptel bovin	RAHERINJOHANY ROBERSON	24 986 460,00 (Montant estimatif : 120 210 000,00 pour les 5 lots)	Marché non exécuté suite au sabrage du crédit Archive incomplet	ND Sans opinion
<b>MINAE_#06</b>	AMI	Supervision des travaux d'aménagement du périmètre irrigué de Saharovola, Commune d'Amborompotsy, District d'Ambatofinandrahana, Région d'Amoron'i Mania	THE BEST SARL	114 030 000,00 (Montant estimatif : 114 543 000,00)	<b>NEUF</b> manifestations, <b>SIX</b> invités, <b>SIX</b> proposition reçue dont <b>UN</b> rejetée car en retard Critères de sélection des manifestations d'intérêt inconnus Qualité coût combiné sans score tech min requis Demande de proposition signé par le Ministre et envoyé par e-mail Sur quel critère l'adéquation et la qualité de la méthodologie proposée est-elle jugée ? Offres non documentées	NC



<b>MINAE_#07</b>	AMI	Recrutement d'un Responsable Administratif et Financier pour le suivi de la clôture du projet PURSAPS	RAKOTOMALALA ANDRIAMAHOLISOA ELANIRINA	14 000 000,00 (Montant estimatif : 14 000 000,00)	<b>TROIS</b> manifestations, <b>TROIS</b> invités, <b>UNE</b> proposition reçue les trois candidats sont tous employé du projet Dès l'évaluation de la manifestation d'intérêt, la commission d'évaluation (un seul membre de la CAO et deux autres personnes) propose déjà de négocier avec RAKOTOMALALA ANDRIAMAHOLISOA ELANIRINA pour avoir plus de compétence et d'expérience pour le poste Il n'y a pas de rapport d'activité mensuel et final, comme le contrat le stipule, dans le dossier mais une validation des prestations réalisées Le rapport d'évaluation finale fait mention que les deux autres candidats ont désisté mais les lettres de désistement ne sont pas documentées Ajustement des prix de la prestation à celui du budget disponible avec en prime, le consultant est employé du projet PURSAPS Lettres d'invitation sans décharge des personnes invitées	NC
<b>MINAE_#08</b>	AMI	Recrutement d'un Comptable pour le suivi de la clôture du projet PURSAPS	RANDRIAMAMPIONONA Mahefa Herizo Andoniaina	8 750 000,00 (Montant estimatif : 8 750 000,00)	<b>TROIS</b> manifestations, aucune invitation envoyée La commission propose RANDRIAMAMPIONONA Mahefa Herizo Andoniaina comme attributaire après l'évaluation des manifestations d'intérêt Le consultant est comptable pour le suivi de la clôture du Projet PURSAPS et employé du MINAE/BVPI	NC
<b>MINAE_#87</b>	Gré à gré	Recrutement d'un cabinet externe en charge de l'audit annuel du projet	<b>CABINET FIVOARANA (MAZARS)</b>	21 430 000,00 (Montant estimatif : 32 000 000,00)	Marché passé par « gré à gré » car le contrat avec le cabinet MAZARS contient une clause de reconduction dans les mêmes conditions techniques et financières d'après la lettre du l'AFD qui est le bailleur Mode de passation de marché de gré à gré accordé par la CNM le 12/10/18 par PV N°3895/1539/MAOO/CNM-18 justifié par « marché complémentaire » Projet de marché de gré à gré accordé par CNM par PVN°4251/1707/MAOO/CNM-18 au montant de 21 430 000 TTC	C

#### 4.3. Taux de conformité

En résumé, comme l'illustre le tableau synoptique des résultats, on peut établir par type de marché les statistiques suivantes :

TYPE DE MARCHÉ	CONFORME		NON CONFORME		TOTAL	
	NBRE	TAUX	NBRE	TAUX	NBRE	TAUX
FRN	0	0,00%	23	100,00%	23	32,86%
PI	1	16,67%	5	83,33%	6	8,57%
PS	0	0,00%	22	100,00%	22	31,43%
TVX	0	0,00%	19	100,00%	19	27,14%
<b>Total général</b>	<b>1</b>	<b>1,43%</b>	<b>69</b>	<b>98,57%</b>	<b>70</b>	<b>100,00%</b>

#### 4.4. AUDIT PHYSIQUE DES MARCHES EXECUTES

Dans le cas spécifique de l'audit couvert par le présent rapport, et compte tenu du contexte limité de la mission, aucune inspection physique ne s'est tenue pour vérifier que les biens et services faisant l'objet des contrats ont bien été livrés en accord avec les termes contractuels et que les documents attestant de la conformité des livraisons ou travaux (certificats de réception provisoire) sont correctement établis.

#### 4.5. RECOMMANDATIONS

##### 4.5.1. Autorité contractante

- Veiller à l'archivage de tous les documents nécessaires et exigés dans les procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics. Prévoir des salles d'archive avec du matériel de classement adéquat. C'est-à-dire qu'il convient de prendre des décisions nécessaires afin que le maximum de données puisse être obtenu et que tous les documents soient suffisamment renseignés et archivés
- Le caractère critique des constats d'organisation défailante et de pratiques inadéquates et même irrégulières appellent à une remise en question des organes gestionnaires. Il semble qu'une reprise en main de toute la structure gestionnaire, avec un rappel détaillé des objectifs du mandat et des performances attendues soit un point de départ à des efforts de formation capable de restaurer les capacités des instances UGPM/PRMP/CAO et leur fonctionnement conforme à la loi et à l'intégrité élémentaire de gestion.
- Il sera alors nécessaire de (re-)familiariser les gestionnaires avec leurs propres modes opératoires tels qu'ils sont établis dans leurs guides respectifs (comme les dispositions nécessaires afin que le maximum des données puisse être obtenu et que les documents soient suffisamment renseignés et archivés) et d'assurer effectivement leur application avec tout le formalisme requis par leur fonction fiduciaire du bien public. Différents thèmes apparaissent comme essentiels dans un programme de formation à l'adresse de ces instances gestionnaires:
  - Rappel détaillé des dispositions telles qu'établies dans le Guide des UGPM, le Guide de l'Archivage, et le Guide des CAO;
  - Rappel des principes fondamentaux formant la mesure de qualité de la gestion des procédures et de leur organisation;
  - La définition des conditions optimales de participation et de qualification des soumissionnaires en relation avec les caractéristiques des biens et services à acquérir ainsi qu'avec les conditions d'exécution ou de livraison (adéquation des critères de recevabilité administrative, de qualifications techniques et financières requises pour assurer une procédure effectivement compétitive).
- Considérant les conditions déplorables de gestion rencontrées lors de la mission d'audit sur le terrain, la conduite d'audit s'impose avant tout comme le révélateur des conditions d'organisation et de pratiques en vue de définir les actions correctives susceptibles d'instaurer progressivement de meilleures pratiques de gestion. La poursuite de tels exercices par le corps d'auditeurs de l'ARMP, apparaît comme le moyen le plus directement efficace à identifier les défaillances dans la pratique et à en définir les remèdes.

Reprenant de façon plus spécifique les constats mentionnés plus haut, les recommandations suivantes peuvent être établies:

- L'application des articles stipulés dans le CCAG, qui est un document annexe du contrat, doit être effective (ex caution de bonne exécution, souscription police d'assurance)
- Cas de restriction d'attribution de lots : indiquer dans le DAO les modalités d'attribution des lots, en les fondant sur des critères ou règles objectifs et non discriminatoires, lorsque l'application des critères de jugement des offres figurant dans ces mêmes documents conduirait à classer premier un candidat pour un nombre de lots supérieur au nombre de lots pouvant lui être attribués
- Exigence des garanties de bonne exécution sur les travaux dont les risques s'ils surviennent auraient des impacts considérables à tous les niveaux sur l'économie toute entière.
- Le recours systématique aux cautions de soumission n'est pas toujours recommandé pour les marchés de faible montant et pour lequel le délai d'exécution/livraison est relativement court (ex inférieur à 45 jours)
- D'après les articles 11 et 12 du décret 2006-344 portant constitution, composition, attribution et fonctionnement de la commission d'appel d'offres, le quorum pour la validité des délibérations de la CAO est de deux tiers des membres (i.e. trois évaluateurs minimum) et leurs décisions sont prises à la majorité simple des membres présents.
- D'après le décret 2006-344 art. 6, la CAO est chargée de remplir les fonctions d'évaluation depuis l'ouverture des plis jusqu'à la formulation d'un avis motivé à la PRMP ; la CAO peut comprendre des membres associés ayant une voix consultative (art.3 décret 2006-344 alinéa 3)
- Avant de lancer un Appel d'offres, demander aux bailleurs la disponibilité des ressources pour ne pas trop pénaliser financièrement les candidats à cause des frais engendrés par la préparation et l'achat des dossiers de consultation, car le montant de ce dernier n'est pas remboursable d'après les textes.

#### 4.5.2. Autorité de Régulation des Marchés Publics

- Donner les outils intellectuellement nécessaires aux Personnes Responsables des Marchés Publics (PRMP) pour qu'elles soient reconnues comme des professionnelles en matières de passation de marchés
- Suivre l'application des recommandations émises lors des missions d'audit de passation des marchés ou de contrôle a posteriori
- Mettre à jour en temps réel les documents types et les guides des utilisateurs

#### 4.5.3. Contrôle Financier

- Vérifier systématiquement les montants des prix unitaires et la décomposition du prix global et forfaitaire afin d'éviter qu'ils soient exorbitants

#### 4.6. Tableau Synoptique de synthèse

<b>CONSTATS</b>	<b>RECOMMANDATIONS</b>	<b>RESPONSABLES</b>	<b>ECHEANCE</b>	<b>RISQUES</b>
Infractions aux principes généraux des Marchés Publics	Informers les responsables hiérarchiques d'instance supérieure	ARMP	immédiat	Grand impact sur le plan économique pour la Nation toute entière
Maîtrise insuffisante des procédures et des réglementations en marché publics	<ul style="list-style-type: none"> <li>- A court terme, organiser des modules de formation sur la passation des marchés au profit des membres de l'organe de la commande publique</li> <li>- A moyen terme, élaborer une stratégie nationale de renforcement des capacités de l'ensemble des acteurs impliqués dans la passation des marchés</li> </ul>	ARMP  ARMP	immédiat	Marchés publics inefficace et inefficente
Incomplétude de l'archivage	(re-)familiariser les responsables avec les modes opératoires tels qu'ils sont établis dans les guides (comme les dispositions nécessaires afin que le maximum des données puisse être obtenu et que les documents soient suffisamment renseignés et archivés)	ARMP + Autorité contractante	Immédiat	D'autres autorités contractantes vont aussi penser qu'avoir des dossiers incomplets n'est pas dommageable. Dissimulation d'infractions commises

**V. Ministère de l'Economie et du Plan**

## 5.1. DEROULEMENT DE LA MISSION

### 5.1.1. Entité cible

Ce rapport est le résultat de notre mission d'audit conduite au siège du Ministère de l'Economie et du Plan, du 22 juillet au 30 août 2019, sur les procédures de passation des Marchés Publics de l'année budgétaire 2018.

### 5.1.2. Echantillonnage

En phase préparatoire à la conduite de la mission au siège du MEP, et sur base des listes de contrats telles qu'établies sur le SIGMP, nous avons constitué un échantillon représentatif de contrats devant être soumis à l'audit.

La représentativité est assurée par une sélection de l'ordre de 20 à 40% en nombre et en montant au sein de chaque type de procédure de passation et de chaque nature de contrat (travaux, fournitures, services, prestations intellectuelles). L'échantillonnage déterminé sur la base des 124 contrats listés par le MEP pour l'année 2018, s'établit comme suit:

Type de Contrat	Procédure	Ratio sur Nombre			Ratio sur Montants		
		Nbre Total (1)	Nbre Echant (2)	Ratio % (2)/(1)	Montant Total (3)	Montant Echant (4)	Ratio % (4)/(3)
TRAVAUX	AOO	13	3	23,08	914 393 897,80	317 475 427,60	34,72
	Affichage	4	2	50,00	154 952 592,00	59 995 282,00	38,72
<b>Total Travaux</b>		<b>17</b>	<b>5</b>	<b>29,41</b>	<b>1 069 346 489,80</b>	<b>377 470 709,60</b>	<b>35,30</b>
FOURNITURES	AOO	15	5	33,33	1 932 642 640,00	1 005 106 600,00	52,01
	Affichage	11	4	36,36	216 734 279,00	127 828 719,00	58,98
<b>Total Fournitures</b>		<b>26</b>	<b>9</b>	<b>34,62</b>	<b>2 149 376 919,00</b>	<b>1 132 935 319,00</b>	<b>52,71</b>
PRESTATIONS de SERVICES	AOO	21	3	14,29	421 541 940,00	73 853 900,00	17,52
	Affichage	46	11	23,91	403 787 880,00	128 297 400,00	31,77
<b>Total Services</b>		<b>67</b>	<b>14</b>	<b>20,90</b>	<b>825 329 820,00</b>	<b>202 151 300,00</b>	<b>24,49</b>
PRESTATIONS INTELLECTUELLES	AMI	14	4	28,57	287 834 000,00	84 966 000,00	29,52
<b>Total PI</b>		<b>14</b>	<b>4</b>	<b>28,57</b>	<b>287 834 000,00</b>	<b>84 966 000,00</b>	<b>29,52</b>
<b>TOTAL MEP</b>		<b>124</b>	<b>32</b>	<b>25,81</b>	<b>4 331 887 228,80</b>	<b>1 797 523 328,60</b>	<b>41,50</b>

## 5.2. CONSTATS

### 5.2.1. Constat général

L'examen des procédures de passation des marchés lancées par le MEP a permis de noter les non conformités récurrents ci-après :

- Nous avons noté à plusieurs reprises des confusions dans la terminologie utilisée pour désigner les différentes étapes des processus d'ouverture des plis et d'évaluations des offres, dans certains rapports d'évaluation, il est indiqué que l'examen de la recevabilité a porté sur la conformité des offres par rapport aux pièces administratives. Pour plus de précisions, il faudrait plutôt noter que des pièces administratives permet d'apprécier la candidature, la conformité des offres s'apprécie au regard des spécifications techniques du DAO.
- Nous avons noté que l'examen des critères de qualifications est systématiquement effectué pour tous les candidats dont les offres ont été admises pour examen détaillé alors que cet examen effectué ex-post, et ne doit concerner dans un premier temps que le soumissionnaire dont l'offre est conforme.
- Le non-respect du code d'éthique par les membres de l'UGPM pour la participation à la séance d'ouverture des plis.
- Evaluation défailante par la CAO, qui ne vérifie pas la qualification des candidats à part la carte fiscale et carte statistique.
- Le non-respect du délai de dix jours de recours entre la date de notification des candidats non retenu et la signature des contrats.
- De nombreux manquements ont été observés dans le classement et l'archivage des pièces de marché avec l'absence des documents de suivi de l'exécution physique et de l'exécution financière.



### 5.2.2. Tableau synoptique des résultats

Fiche	Procédures	Objet du Contrat	Titulaires	Contrat (Ar/ TTC)	Opinion	Code
<b>FOURNITURES</b>						
MEP_018	AOO	Lot n°2: Consomptibles informatiques	RAKOTONOMENJANA HARY ARMAND	209 470 600,00	La commission vérifie d'autres documents que l'AE et la GS qui sont des documents de qualification du candidat Les membres de l'UGPM participe aussi à l'ouverture des plis comme secrétaire et signent le PV	NC
MEP_020	AOO	Lot n°1: Ordinateurs de bureau	RAKOTOSON SOLOFONIRINA HERIJOH	272 160 000,00	La commission des marchés supprime « l'autorisation du fabricant dans le DAO »	C
MEP_029	AOO	Fourniture d'appareils téléphoniques à commande (relance)	AIMELINE	107 808 000,00	sans réserve	C
MEP_007	CNV	Lot n°02 : Matériels et mobiliers de logement type 02	BAVY ALPHONSINE	24 998 000,00	sans réserve	C
MEP_017	CNV	Fourniture des produits pharmaceutiques pour l'année 2018-2019 (à commande) (relance)	RASOARIMANGA ADELINE "PHARMACIE D'AMBODITSIRY"	51 130 730,00	sans réserve	C
MEP_008	CNV	Fourniture de divers logiciels informatiques	RAZANAMASY NORONIRINA	46 900 000,00	La commission vérifie d'autres documents autres que l'AE Le secrétaire de séance est un membre de l'UGPM Evaluation défailante car la CAO ne vérifie pas la qualification du candidat, car on ne trouve pas l'activité de fournisseur de logiciel informatique dans le CIF du titulaire	NC
MEP_009	CNV	Fourniture d'articles de quincaillerie (à commande).	RASAMIMANANA HANITRINIALA VOAHIRANA	4 799 989,00	Même date et heure d'ouverture de plis que la fiche MEP_008 La commission vérifie d'autres documents autres que l'AE Le secrétaire de séance est un membre de l'UGPM	NC

MEP_023	AOO	Lot n°02 : Matériels techniques type 2	VOAHANGIARISOA HANITRINIAINA PRISCA	164 292 000,00	La commission vérifie d'autres documents que l'AE et la GS qui sont des documents de qualification du candidat Les membres de l'UGPM participent aussi à l'ouverture des plis comme secrétaire et signent le PV Les membres de la CAO qui participent à l'ouverture des plis est de trois Rapport d'évaluation non signé et non paraphé par les membres de la CAO La CAO ne fait pas de demande d'éclaircissement sur les marques de certains articles proposés par le candidat Non-respect du délai de dix jours de recours	NC
MEP_024	AOO	Lot n°02 : Fourniture des mobiliers de bureau	RASOAMORATIANA OLIVA	251 376 000,00	Non-respect du délai de dix jours de recours Absence de la lettre de restitution de la garantie de soumission Absence de la garantie de bonne exécution or le contrat le prévoit	NC
PRESTATION INTELLECTUELLE						
MEP_021	AMI	Études techniques sur le projet de construction d'un bâtiment R+2 modulable en R+4 pour Centre de soins et de santé du Ministère de l'Économie et du Plan à Anosy	SOCIETE D'ETUDES ET D'ASSISTANCE AUX PROJETS	20 466 000,00	sans réserve	C
MEP_022	AMI	Études pour l'élaboration de la Politique Nationale de l'évaluation (PNEval)	RAVELONANDRO JEAN DIEUDONNE	20 000 000,00	sans réserve	C
MEP_031	AMI	Conception de logiciel de gestion des ressources humaines du Ministère de l'Économie et du Plan	VOLA HORTENCIA	22 000 000,00	sans réserve	C
MEP_032	AMI	Optimisation de financement de projet en mode Partenariat Publics Privée (PPP)	RAKOTOVAO HANITRA NIRINA	22 500 000,00	sans réserve	C
PRESTATION DE SERVICE						

MEP_026	AOO	Organisation de l'atelier de concertation entre les acteurs de développement dans la région Diana	RASOANAIVO ANDRISOA LALAINA	24 870 500,00	La commission vérifie d'autres documents que l'AE et la GS qui sont des documents de qualification du candidat Les membres de l'UGPM participent aussi à l'ouverture des plis comme secrétaire et signent le PV Les membres de la CAO qui participent à l'ouverture des plis est de trois Acte d'engagement des deux candidats incomplets avec même erreur suivant leurs offres originaux Appel d'offres infructueux car l'évaluation est défailante	NC
MEP_030	AOO	Lot n°02 : Atelier de formation des Directeurs et chefs de Service Régionaux du Ministère de l'Économie et du Plan en matière de gestion de marchés publics	ZANAMILY JEANINE	22 976 000,00	La commission vérifie d'autres documents que l'AE et la GS qui sont des documents de qualification du candidat Les membres de l'UGPM participent aussi à l'ouverture des plis comme secrétaire et signent le PV Les membres de la CAO qui participent à l'ouverture des plis est de trois Non-respect du délai de dix jours de recours Absence de la lettre de restitution de la garantie de soumission	NC
MEP_019	AOO	Lot n°02: Atelier de renforcement de capacités des cadres de la Direction de la Planification Globale en matière de l'intégration de la dimension population dans la planification;	RASOLOFONOMENJA NAHARY FANOMEZANTSOA EMMANUEL	26 007 400,00	sans réserve	C
MEP_003	CNV	Entretien et réparation véhicule administratif SUZUKI N°1210 TV	RASOAMORATIANA OLIVA	7 750 000,00	sans réserve	C
MEP_004	CNV	Entretien et réparation du véhicule administratif N°Mazda 323 Berline 7392 TL	RASOAMORATIANA OLIVA	6 350 000,00	sans réserve	C
MEP_005	CNV	Entretien et réparation du véhicule administratif TOYOTA GX PRADO N°4518 TAJ	RAVAOARIMANANA LOVASOA JOHANESA	6 700 000,00	sans réserve	C
MEP_006	CNV	Entretien et réparation véhicule administratif HYUNDAI ATOZ 0334	RASOAMORATIANA OLIVA	6 500 000,00	sans réserve	C

		TAG				
MEP_010	CNV	Entretien et réparation du véhicule administratif TOYOTA LAND CRUISER N°0312 TAL	RAKOTOSON SOLOFONIRINA HERIJOH	19 999 800,00	sans réserve	C
MEP_011	CNV	Entretien et réparation du véhicule administratif TOYOTA LAND CRUISER N°9929 TP	ANDRIANIRINASOA NAVALONIAINA FANOMEZANTOKY	6 997 000,00	sans réserve	C
MEP_012	CNV	Entretien et réparation de matériels et mobiliers de bureau et matériels informatiques	RAKOTONIRINA JEANSON DANIEL	16 500 000,00	sans réserve	C
MEP_013	CNV	Divers entretien et réparation imprimante, photocopieuse et ordinateur	RASOANAIVO ANDRISOA LALAINA	16 946 000,00	sans réserve	C
MEP_016	CNV	Entretien de véhicule administratif PEUGEOT 306 N°3670 TAD	RAHELARIMANANA BANGOLALAO TATAMONIRINA CLAUDIA	6 000 000,00	sans réserve	C
MEP_001	CNV	Entretien et réparation des machines photocopieuses	RAKOTOARISOA ANDRY LALAINA JERRY	18 854 600,00	La commission vérifie d'autres documents autres que l'AE Le secrétaire de séance est un membre de l'UGPM Non-respect du code d'éthique par les membres de l'UGPM	NC
TRAVAUX						
MEP_014	CNV	Lot n°02 : Clôture de locaux de la Direction Régionale de l'Économie et du Plan (DREP) MENABE sise à Morondava	RASOARAY HARIJAONA JOSIANE ROLLANDE	39 996 000,00	sans réserve	C
MEP_015	CNV	Lot N°02 - Entretien et réparation du logement gardien et aménagement extérieur de l'immeuble Plan Anosy	RAKOTOARISOA ANDRY LALAINA JERRY	19 999 282,00	sans réserve	C

MEP_025	AOO	Travaux de construction de bureaux des Directions Régionales de l'Économie et du Plan (DREP) répartis en deux (02) lots : Lot n°02 : - Construction de bureau de la Direction Régionale de l'Économie et du Plan (DREP) ATSIMO AT SINANANA sise à Farafangana	ZANAMILY JEANINE	187 984 186,00	sans réserve	C
MEP_027	AOO	Lot n°02 : Réhabilitation de bureau de la Direction Régionale de l'Économie et du Plan (DREP) ATSIMO ANDREFANA sise à Toliara	RAJOELIARISON SERGE	79 553 880,00	sans réserve	C
MEP_028	AOO	Lot n°10 : Réhabilitation de la Villa Ministérielle sise à Ambohibao -	RAKOTOVAO ANDRIANTIANA JOSEPH OLIVIER	49 937 361,60	sans réserve	C

### 5.3. Taux de conformité

La mission est arrivée à la conclusion que soixante-quatorze pour cent (74,19%) des marchés passés sont conformes, vingt-cinq pour cent (25,81%) sont passés selon des procédures non conformes.

Ces données statistiques ont été établies à partir du regroupement des types de marché comme présenté dans le tableau ci-dessous :

TYPE DE MARCHÉ	CONFORME		NON CONFORME		Total général	
	NOMBRE	TAUX	NOMBRE	TAUX	NOMBRE	TAUX
FRN	4	44,44	5	55,56	9	29,03
PI	4	100,00		0,00	4	12,90
PS	10	76,92	3	23,08	13	41,94
TVX	5	100,00		0,00	5	16,13
<b>Total général</b>	<b>23</b>	<b>74,19</b>	<b>8</b>	<b>25,81</b>	<b>31</b>	<b>100,00</b>

## 5.4. AUDIT PHYSIQUE DES MARCHES EXECUTES

Dans le cas spécifique de l'audit couvert par le présent rapport, et compte tenu du contexte limité de la mission, aucune inspection physique ne s'est tenue pour vérifier que les biens et services faisant l'objet des contrats ont bien été livrés en accord avec les termes contractuels et que les documents attestant de la conformité des livraisons ou travaux (certificats de réception provisoire) sont correctement établis.

## 5.5. RECOMMANDATIONS

### 5.5.1. Autorité contractante

- Veiller à l'archivage de tous les documents nécessaires et exigés dans les procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics. Prévoir des salles d'archive avec du matériel de classement adéquat. C'est-à-dire qu'il convient de prendre des décisions nécessaires afin que le maximum de données puisse être obtenu et que tous les documents soient suffisamment renseignés et archivés
- Le caractère critique des constats d'organisation défailante et de pratiques inadéquates et même irrégulières appellent à une remise en question des organes gestionnaires. Il semble qu'une reprise en main de toute la structure gestionnaire, avec un rappel détaillé des objectifs du mandat et des performances attendues soit un point de départ à des efforts de formation capable de restaurer les capacités des instances UGPM/PRMP/CAO et leur fonctionnement conforme à la loi et à l'intégrité élémentaire de gestion.
- Il sera alors nécessaire de (re-)familiariser les gestionnaires avec leurs propres modes opératoires tels qu'ils sont établis dans leurs guides respectifs (comme les dispositions nécessaires afin que le maximum des données puisse être obtenu et que les documents soient suffisamment renseignés et archivés) et d'assurer effectivement leur application avec tout le formalisme requis par leur fonction fiduciaire du bien public. Différents thèmes apparaissent comme essentiels dans un programme de formation à l'adresse de ces instances gestionnaires :
  - Rappel détaillé des dispositions telles qu'établies dans le Guide des UGPM, le Guide de l'Archivage, et le Guide des CAO ;
  - Rappel des principes fondamentaux formant la mesure de qualité de la gestion des procédures et de leur organisation ;
  - La définition des conditions optimales de participation et de qualification des soumissionnaires en relation avec les caractéristiques des biens et services à acquérir ainsi qu'avec les conditions d'exécution ou de livraison (adéquation des critères de recevabilité administrative, de qualifications techniques et financières requises pour assurer une procédure effectivement compétitive).
- Considérant les conditions déplorables de gestion rencontrées lors de la mission d'audit sur le terrain, la conduite d'audit s'impose avant tout comme le révélateur des conditions d'organisation et de pratiques en vue de définir les actions correctives susceptibles d'instaurer progressivement de meilleures pratiques de gestion. La poursuite de tels exercices par le corps d'auditeurs de l'ARMP, apparaît comme le moyen le plus directement efficace à identifier les défaillances dans la pratique et à en définir les remèdes.

### 5.5.2. Autorité de Régulation des Marchés Publics

- Donner les outils intellectuellement nécessaires aux organes de la commande publique pour qu'ils soient reconnus comme des professionnelles en matières de passation de marchés.
- Suivre l'application des recommandations émises lors des missions d'audit de passation des marchés ou de contrôle a posteriori
- Mettre à jour en temps réel les documents types et les guides des utilisateurs

### 5.5.3. Les organes de contrôle

- Sensibiliser et informer l'autorité contractante lors de l'établissement du PPM sur le principe du budget programme pour éviter les fractionnements du marché.
- Vérifier le rapport d'évaluation des offres présenté par l'autorité contractante lors de l'engagement financier car les évaluateurs ne font pas de recoupement des informations produite par le candidat entre la capacité juridique, financière, technique



## 5.6. PLAN D'ACTION DES RECOMMANDATIONS

CONSTATS	RECOMMANDATIONS	RESPONSABLE	ECHEANCE	RISQUE
Maitrise insuffisante de la réglementation des marchés publics par les membres de l'organe de la commande publique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- A très court terme, organiser des modules de formation sur la planification et la passation des marchés au profit des membres de l'organe de la commande publique.</li> <li>- A moyen terme, élaborer une stratégie nationale de renforcement des capacités de l'ensemble des acteurs impliqués dans la passation des marchés</li> </ul>	<p>ARMP</p> <p>ARMP</p>	Immédiat	Non-respect des principes généraux du CMP
Publication insuffisante et taux de soumission des candidats faible	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Publier les avis dans le JMP et faire de l'abonnement</li> <li>- Mettre des tableaux d'affichage dans le lieu accessible par les candidats ainsi que dans les autres lieux appartenant au ministère</li> <li>- Suivre les dispositions prévues par les textes réglementaires sur les lieux et les outils de publication</li> </ul>	<p>Autorités Contractantes + Suivi ARMP</p> <p>Autorités Contractantes</p>	Immédiat	Non-respect des principes généraux du CMP
Carence documentaire due à l'absence d'un système physique de classement et d'archivage opérationnel des dossiers de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics	<ul style="list-style-type: none"> <li>- A court terme élaborer un manuel de classement et d'archivage physique des documents des marchés publics.</li> <li>- Procéder sur la base de la nomenclature de classement mise à disposition par l'ARMP dans le manuel précité un système physique de classement et d'archivage centralisé de tous les documents relatifs aux marchés et contrats sous la responsabilité de la PRMP.</li> </ul>	<p>ARMP</p> <p>Autorités Contractantes</p>	Immédiat	Non budgétisation de l'activité et mis à jour du manuel de classement à élaborer par l'ARMP

**VI. Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation  
Professionnelle**

## 6.4. DEROULEMENT DE LA MISSION

### 6.4.1. Entité cible

Ce rapport est le résultat de notre mission d'audit conduite au siège du Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, du 09 septembre au 20 septembre 2019, sur les procédures de passation des Marchés Publics de l'année budgétaire 2018.

### 6.4.2. Echantillonnage

En phase préparatoire à la conduite de la mission au siège du METFP, et sur base des listes de contrats telles qu'établies sur le SIGMP, nous avons constitué un échantillon représentatif de contrats devant être soumis à l'audit.

La représentativité est assurée par une sélection de l'ordre de 20% en nombre et en montant au sein de chaque type de procédure de passation et de chaque nature de contrat (travaux, fournitures, services, prestations intellectuelles). L'échantillonnage déterminé sur la base des 214 contrats listés par le METFP pour l'année 2018, s'établit comme suit:

Type de marché	Procédure	Ratio sur Nombre			Ratio sur Montants		
		Nbre Total (1)	Nbre Echant. (2)	Ratio % (2)/(1)	Montant Total (3)	Montant Echant. (4)	Ratio % (4)/(3)
TRAVAUX	AOO	34	5	14,71	4 723 070 703,84	941 700 784,29	19,94
	Affichage	4	2	50,00	191 731 616,00	91 786 835,00	47,87
<b>Total Travaux</b>		<b>38</b>	<b>7</b>	<b>18,42</b>	<b>4 914 802 319,84</b>	<b>1 033 487 619,29</b>	<b>21,03</b>
FOURNITURES	AOO	70	8	11,43	7 608 671 340,00	2 128 805 080,00	27,98
	Affichage	45	10	22,22	686 867 506,00	368 892 604,00	53,71
<b>Total Fournitures</b>		<b>115</b>	<b>18</b>	<b>15,65</b>	<b>8 295 538 846,00</b>	<b>2 497 697 684,00</b>	<b>30,11</b>
PRESTATION DE SERVICE	AOO	24	5	20,83	870 822 160,00	207 810 000,00	23,86
	Affichage	37	9	24,32	256 838 680,00	142 743 720,00	55,58
<b>Total Prestation de service</b>		<b>61</b>	<b>14</b>	<b>22,95</b>	<b>1 127 660 840,00</b>	<b>350 553 720,00</b>	<b>31,09</b>
<b>TOTAL MEEFTP</b>		<b>214</b>	<b>39</b>	<b>18,22</b>	<b>14 338 002 005,84</b>	<b>3 881 739 023,29</b>	<b>27,07</b>

## 6.5. CONSTATS

### 6.5.1. Constat général

L'examen des procédures de passation des marchés lancées par le METFP a permis de noter les non conformités récurrents ci-après :

- La non disponibilité de tous les dossiers inclus dans l'échantillon, c'est-à-dire sur les 39 prévus seuls 17 dossiers sont disponibles. Ceci est dû par suite au changement fréquent des PRMP, l'inexistence du responsable d'archive et de passation des dossiers et d'une salle d'archive appropriée.
- La plupart de la convocation des membres de la CAO est faite par appel téléphonique, on ne trouve pas la traçabilité des convocations par écrit et l'engagement sur l'honneur des membres de respecter le code d'éthique.
- Nous avons noté que l'examen des critères de qualifications est quasiment systématiquement effectué pour tous les candidats dont les offres ont été admises pour examen détaillé alors que cet examen effectué ex-post, ne doit concerner dans un premier temps que le candidat dont l'offre est conforme.
- Publication insuffisante et taux de participation de candidat faible.
- Evaluation défailante par la CAO : les membres ne vérifient pas les informations mais juste la vérification de l'existence des documents ; en plus ils ne vérifient pas la qualification des candidats à part la carte fiscale et carte statistique.
- Le non-respect du délai de dix jours de recours entre la date de notification des candidats non retenu et la signature des contrats.
- De nombreux manquements ont été observés dans le classement et l'archivage des pièces de marché, ainsi que l'absence de documents de suivi de l'exécution physique et de l'exécution financière.

6.5.2. Tableau synoptique des résultats

Fiche	Procédure	Objet du Contrat	Titulaires	Contrat (Ar/ TTC)	Opinion	Code
<b>FOURNITURES</b>						
METFP_005	CNV	Fournitures scolaire pour le DAF	RAZAFINDRAVOLA SITRAKINIAINA HORTENCE	28 835 000,00	Archive incomplet Avis de consultation et dossier de consultation non disponible Marché non enregistré	NC
METFP_016	CNV	Fourniture et livraison des Consomptible Informatique pour SG	RALAIKOTO NJAKANIAINA CHARLOT	32 930 000,00	Constatation de fractionnement avec la fiche METFP 020 La convocation de la CAO est faite par téléphone Réception avant enregistrement du contrat La garantie de soumission des candidats n'est pas restituée que le 03/01/19	NC
METFP_019	CNV	Fourniture de pièces détachées pour les voitures administratives réparties en deux (02) lots :-Lot 2 : Pour le CGPP	RATIANDRAZANANTEN AINA MODESTINE	2 900 000,00	La marque de la voiture à entretenir n'est pas précisée dans l'Avis de consultation Différence entre l'heure d'ouverture de plis dans l'Avis de consultation et celle du PV d'ouverture des plis Les articles proposés par les candidats n'avaient pas de marque (pneu, batterie, roulement) La convocation de la CAO est faite par téléphone	NC
METFP_020	CNV	Fournitures de consommables informatiques	RAZANADRASOANOME NY BAPTISTINAH ANICETTE	70 628 776,00	La convocation de la CAO est faite par téléphone Absence de l'acte de modification des quantités avant attribution des marchés nombre de candidat: deux	NC
METFP_021	CNV	Fournitures et livraison des matériels agricoles Relance)	RAKOTOARIJAONA RIJANIAINA NEHEMIA HERVE	78 999 600,00	La convocation de la CAO est faite par téléphone Surfacturation des prix des articles Nombre de candidat: un	C

METFP_25	AOO	Fourniture et livraison de motos 125cc	RAZANAJATOVO PAUL VICTOR	289 960 000,00	Evaluation défailante par les évaluateurs, Vérification faite par le SCTE et il rejette l'offre du candidat RASOAMAMPIONONA (classé 1er à l'ouverture des plis) à cause de la non disponibilité de l'autorisation du fabricant et de la disponibilité de liquidité sans avoir demandé des éclaircissements Changement du délai de livraison suivant le PV d'ouverture le délai est de dix jours, mais lors du contrat le délai est changé en trente jours	NC
METFP_31	AOO	Lot 7: Fournitures de divers matériels techniques type 2	RATIAMBOLOLONIAIN A ALAIN HARIVONY	408 200 000,00	Evaluation défailante Seule la capacité juridique est vérifiée par la CAO Le candidat déclare dans sa situation financière qu'il avait réalisé une CA de 707 376 000 au cours de l'exercice 2017 certifié par un expert-comptable (RAVELOJAOANA Jean Harson) or son régime fiscal est l'impôt synthétique suivant sa CIF Absence de justification des prestations similaires dans l'offre du candidat Appel d'offres infructueux car le candidat est non qualifié Absence de la garantie de bonne exécution	NC
METFP_32	AOO	Lot 1: Fournitures d'outillages pour spécialisation Industriel	RAVELOJAONA PIERO GIANNI	249 856 000,00	Evaluation défailante Candidat non retenu informé avant examen du projet de marché à la CNM Non-respect du délai de recours avant la signature du contrat	NC
METFP_38	AOO	Lot 2 : Fournitures d' Accessoires informatiques	TAHIANY SARLU	371 198 600,00	Evaluation défailante Appel d'offres infructueux car le candidat est non qualifié Garantie de soumission pas encore restituée Non suivi du PV de la CNM sur l'établissement du contrat Absence de la garantie de bonne exécution	NC

PRESTATION DE SERVICE						
METFP_002	CNV	Impression des feuilles d'examen et diplôme	RAMAROZATOVO LOVANIAINA	31 990 000,00	La convocation de la CAO est faite par téléphone Absence de la décision d'attribution et de la lettre de notification du candidat non retenu Lors de l'engagement le compte utilisé est le compte 6224 or le compte du PPM est le 6123	NC
METFP_008	CNV	Entretien du véhicule administratif FORD NEW EVEREST IM 42411 WWT	HOUSSENY SALIMO	14 930 000,00	Archive incomplet Avis de consultation et dossier de consultation non disponible Marché non enregistré	NC
METFP_009	CNV	Entretien du véhicule administrative NISSAN HARBODY PICK UP IM:4902 TAE	RAZAFIMALALA HERVELINE	9 965 000,00	Archive incomplet Avis de consultation et dossier de consultation non disponible Marché non enregistré	NC
METFP_010	CNV	Entretien du véhicule administratif SSANG YOUNG KORANDO IM:2309TR	KAMISY MANJARY HUGUOT	9 980 000,00	Archive incomplet Avis de consultation et dossier de consultation non disponible Marché non enregistré	NC
METFP_34	AOO	Organisation de formation pour atelier de formation répartie en trois (03) lots :- Lot 2 : Sur l'ingénierie de la formation professionnelle et technique à APC au LTP Mahamasina	SINGATA CONSULTING SERVICE	42 560 000,00	sans réserve	C

METFP _36	AOO	Organisation de formations réparties en quatre (04) lots :-Lot 4 : Formation en montage et gestion de projet d'établissement	GROUPE RAZANASETA	24 930 000,00	sans réserve	C
METFP _39	AOO	Organisation de Formation sur encadrement des acteurs budgétaires au niveau des différentes 14 DREFTP	REFENO SOAMAMARANA BRIGIE	61 932 000,00	sans réserve	C
<b>TRAVAUX</b>						
METFP _33	AOO	Lot 4:Travaux de réhabilitation du Bureaux du bâtiment administratif centraux à Ampefiloha	RAKOTONIRINA FENOARINIONY SYLVIE	128 818 470,00	La CAO ne fait pas de recoupement sur les informations fournies par le candidat car l'E/se titulaire est créée en 2018 suivant sa carte stat, or il avait inscrit dans son offre qu'il avait réalisé des prestations similaire en 2016, en plus il déclare dans son offre que sa CA au cours de l'exercice 2017 est d'Ar 672 804 980 or sa régime fiscale est l'impôt synthétique suivant sa CIF	NC



### 6.5.3. Taux de conformité

La mission est arrivée à la conclusion que vingt-trois pour cent (23,53%) des marchés passés sont conformes, soixante-seize pour cent (76,47%) sont passés selon des procédures non conformes.

Ces données statistiques ont été établies à partir du regroupement des types de marché comme présenté dans le tableau ci-dessous :

TYPE DE MARCHÉ	CONFORME		NON CONFORME		Total général	
	NOMBRE	TAUX	NOMBRE	TAUX	NOMBRE	TAUX
FRN	1	11,11	8	88,89	9	52,94
PS	3	42,86	4	57,14	7	41,18
TVX		0,00	1	100,00	1	5,88
<b>Total général</b>	<b>4</b>	<b>23,53</b>	<b>13</b>	<b>76,47</b>	<b>17</b>	<b>100,00</b>

## 6.6. AUDIT PHYSIQUE DES MARCHES EXECUTES

Dans le cas spécifique de l'audit couvert par le présent rapport, et compte tenu du contexte limité de la mission, aucune inspection physique ne s'est tenue pour vérifier que les biens et services faisant l'objet des contrats ont bien été livrés en accord avec les termes contractuels et que les documents attestant de la conformité des livraisons ou travaux (certificats de réception provisoire) sont correctement établis.

## 6.7. RECOMMANDATIONS

### 6.7.1. Autorité contractante

- Veiller à l'archivage de tous les documents nécessaires et exigés dans les procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics. Prévoir des salles d'archive avec du matériel de classement adéquat. C'est-à-dire qu'il convient de prendre des décisions nécessaires afin que le maximum de données puisse être obtenu et que tous les documents soient suffisamment renseignés et archivés
- Le caractère critique des constats d'organisation défaillante et de pratiques inadéquates et même irrégulières appellent à une remise en question des organes gestionnaires. Il semble qu'une reprise en main de toute la structure gestionnaire, avec un rappel détaillé des objectifs du mandat et des performances attendues soit un point de départ à des efforts de formation capable de restaurer les capacités des instances UGPM/PRMP/CAO et leur fonctionnement conforme à la loi et à l'intégrité élémentaire de gestion.
- Il sera alors nécessaire de (re-)familiariser les gestionnaires avec leurs propres modes opératoires tels qu'ils sont établis dans leurs guides respectifs (comme les dispositions nécessaires afin que le maximum des données puisse être obtenu et que les documents soient suffisamment renseignés et archivés) et d'assurer effectivement leur application avec tout le formalisme requis par leur fonction fiduciaire du bien public. Différents thèmes apparaissent comme essentiels dans un programme de formation à l'adresse de ces instances gestionnaires :
  - Rappel détaillé des dispositions telles qu'établies dans le Guide des UGPM, le Guide de l'Archivage, et le Guide des CAO ;
  - Rappel des principes fondamentaux formant la mesure de qualité de la gestion des procédures et de leur organisation ;
  - La définition des conditions optimales de participation et de qualification des soumissionnaires en relation avec les caractéristiques des biens et services à acquérir ainsi qu'avec les conditions d'exécution ou de livraison (adéquation des critères de recevabilité administrative, de qualifications techniques et financières requises pour assurer une procédure effectivement compétitive).
- Considérant les conditions déplorables de gestion rencontrées lors de la mission d'audit sur le terrain, la conduite d'audit s'impose avant tout comme le révélateur des conditions d'organisation et de pratiques en vue de définir les actions correctives susceptibles d'instaurer progressivement de meilleures pratiques de gestion. La poursuite de tels exercices par le corps d'auditeurs de l'ARMP, apparaît comme le moyen le plus directement efficace à identifier les défaillances dans la pratique et à en définir les remèdes.

### 6.7.2. Autorité de Régulation des Marchés Publics

- Donner les outils intellectuellement nécessaires aux organes de la commande publique pour qu'ils soient reconnus comme des professionnelles en matières de passation de marchés
- Suivre l'application des recommandations émises lors des missions d'audit de passation des marchés ou de contrôle a posteriori
- Mettre à jour en temps réel les documents types et les guides des utilisateurs

### 6.7.3. Les organes de contrôle

- Sensibiliser et informer l'autorité contractante lors de l'établissement du PPM sur le principe du budget programme pour éviter les fractionnements du marché.
- Vérifier la mise à jour des PPM en se basant sur le PPM initial pour éviter l'acquisition des fournitures et prestations de services répétitives en utilisant le mode de computation des seuils de passation de marché.
- Vérifier le rapport d'évaluation des offres présenté par l'autorité contractante lors de l'engagement financier car les évaluateurs ne font pas de recoupement des informations produite par le candidat entre la capacité juridique, financière, technique

## 6.8. PLAN D'ACTION DES RECOMMANDATIONS

CONSTATS	RECOMMANDATIONS	RESPONSABLE	ECHEANCE	RISQUE
Maitrise insuffisante de la réglementation des marchés publics par les membres de l'organe de la commande publique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- A très court terme, organiser des modules de formation sur la planification et la passation des marchés au profit des membres de l'organe de la commande publique.</li> <li>- A moyen terme, élaborer une stratégie nationale de renforcement des capacités de l'ensemble des acteurs impliqués dans la passation des marchés</li> </ul>	<p>ARMP</p> <p>ARMP</p>	Immédiat	Non-respect des principes généraux du CMP
Publication insuffisante et taux de soumission des candidats faible	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Publier les avis dans le JMP et faire de l'abonnement</li> <li>- Mettre des tableaux d'affichage dans le lieu accessible par les candidats ainsi que dans les autres lieux appartenant au ministère</li> <li>- Suivre les dispositions prévues par les textes réglementaires sur les lieux et les outils de publication</li> </ul>	<p>Autorités Contractantes +Suivi ARMP</p> <p>Autorités Contractantes</p>	Immédiat	Non-respect des principes généraux du CMP
Carence documentaire due à l'absence d'un système physique de classement et d'archivage opérationnel des dossiers de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics	<ul style="list-style-type: none"> <li>- A court terme élaborer un manuel de classement et d'archivage physique des documents des marchés publics.</li> <li>- Procéder sur la base de la nomenclature de classement mise à disposition par l'ARMP dans le manuel précité un système physique de classement et d'archivage centralisé de tous les documents relatifs aux marchés et contrats sous la responsabilité de la PRMP.</li> </ul>	<p>ARMP</p> <p>Autorités Contractantes</p>	Immédiat	Non budgétisation de l'activité et mis à jour du manuel de classement à élaborer par l'ARMP

**VII. Ministère de l'Environnement de l'Ecologie et des Forets**

## 7.4. DEROULEMENT DE LA MISSION

### 7.4.1. Entité cible

Ce rapport est le résultat de notre mission d'audit conduite au siège du Ministère de l'Environnement de l'Ecologie et des Forêts, du 22 juillet au 30 août 2019, sur les procédures de passation des Marchés Publics de l'année budgétaire 2018.

### 7.4.2. Echantillonnage

En phase préparatoire à la conduite de la mission au siège du MEEF, et sur base des listes de contrats telles qu'établies sur le SIGMP, nous avons constitué un échantillon représentatif de contrats devant être soumis à l'audit.

La représentativité est assurée par une sélection de l'ordre de 40% en nombre et en montant au sein de chaque type de procédure de passation et de chaque nature de contrat (travaux, fournitures, services, prestations intellectuelles). L'échantillonnage déterminé sur la base des 74 contrats listés par le MEEF pour l'année 2018, s'établit comme suit:

Type de Contrat	Procédure	Ratio sur Nombre			Ratio sur Montants		
		Nbre Total (1)	Nbre Echant. (2)	Ratio % (2)/(1)	Montant Total (3)	Montant Echant. (4)	Ratio % (4)/(3)
TRAVAUX	AOO	12	6	50,00	1 674 248 999,96	968 091 561,44	57,82
	Affichage	1	1	100,00	89 987 971,20	89 987 971,20	100,00
<b>Total Travaux</b>		<b>13</b>	<b>7</b>	<b>53,85</b>	<b>1 764 236 971,16</b>	<b>1 058 079 532,64</b>	<b>59,97</b>
FOURNITURES	AOO	11	4	36,36	1 522 626 580,00	643 729 180,00	42,28
	Affichage	12	5	41,67	265 290 980,00	111 128 260,00	41,89
<b>Total Fournitures</b>		<b>23</b>	<b>9</b>	<b>39,13</b>	<b>1 787 917 560,00</b>	<b>754 857 440,00</b>	<b>42,22</b>
PRESTATIONS de SERVICES	AOO	2	0	0,00	130 000 000,00	-	0,00
	Affichage	23	13	56,52	285 828 900,00	203 562 600,00	71,22
<b>Total Services</b>		<b>25</b>	<b>13</b>	<b>52,00</b>	<b>415 828 900,00</b>	<b>203 562 600,00</b>	<b>48,95</b>
PRESTATIONS INTELLECTUELLES	AMI	13	3	23,08	420 192 000,00	87 530 000,00	20,83
<b>Total PI</b>		<b>13</b>	<b>3</b>	<b>23,08</b>	<b>420 192 000,00</b>	<b>87 530 000,00</b>	<b>20,83</b>
<b>TOTAL MEEF</b>		<b>74</b>	<b>32</b>	<b>43,24</b>	<b>4 388 175 431,16</b>	<b>2 104 029 572,64</b>	<b>47,95</b>

## 7.5. CONSTATS

### 7.5.1. Constat général

L'examen des procédures de passation des marchés lancées par le MEEF a permis de noter les non conformités récurrents ci-après :

- Suite à la forme du marché non adaptée à la procédure, beaucoup de marchés sont rejetés par le contrôle financier.
- La plupart de la convocation des membres de la CAO est faite par appel téléphonique, on ne trouve pas la traçabilité des convocations par écrit et l'engagement sur l'honneur des membres de respecter le code d'éthique.
- Nous avons noté que l'examen des critères de qualifications est systématiquement effectué pour tous les candidats dont les offres ont été admises pour examen détaillé alors que cet examen effectué ex-post, ne doit concerner dans un premier temps que le candidat dont l'offre est conforme.
- Publication insuffisante et taux de participation de candidat faible.
- Evaluation défailante par la CAO, qui ne vérifie pas la qualification des candidats à part la carte fiscale et carte statistique.
- Le non-respect du délai de dix jours de recours entre la date de notification des candidats non retenus et la signature des contrats.
- De nombreux manquements ont été observés dans le classement et l'archivage des pièces de marché ainsi que l'absence de documents de suivi de l'exécution physique et de l'exécution financière.

7.5.2. Tableau synoptique des résultats

Fiche	Procédure	Objet du Contrat	Titulaires	Contrat (Ar/ TTC)	Opinion	Code
<b>FOURNITURES</b>						
MEEF_022	AOO	Achat consommables informatiques série II (Lot N°02)	GTLR TRANSPORT	115 575 980,00	Sans réserve	C
MEEF_027	AOO	Fourniture de matériel technique, Lot N°2: Achat drones	RASOLONIRINA MARIE MADELEINE	71 660 000,00	Sans réserve	C
MEEF_23	AOO	SEPT (07) DRONES, TROIS (03) CAMESCOPIES, TROIS (03) INSTRUMENTS DE MESURE DE L'AIR	RAZAFINTSALAMA ANDRIAMANARIVO	209 850 000,00	Manque de communication entre les acteurs budgétaires au sein du Ministère car avant l'attribution du marché, la PRMP ne communique pas à l'ordonnateur le montant à engager à chaque SOA, et c'est la raison pour laquelle le CF rejette le marché car le budget des SOA ne supportent pas les acquisitions en plus la forme du marché est la quantité fixe et on ne peut pas modifier les quantités à commander	NC
MEEF_24	AOO	Lot 3 :TREIZE (13) APPAREILS PHOTOS NUMERIQUES, HUIT (08) TABLETTE, HUIT (08) DICTAPHONES, DEUX (02) ECRANS PLATS, DEUX (02) VIDEO PROJECTEUR , CINQ (05) GROUPE ELECTROGENE, UN (01) MODEM ROUTEURS, HUIT (08) CLES 4G, CINQ GROUPE ELECTROGENE, UN (01) MODEM ROUTEURS, HUIT (08) CLES 4G	RATAFANDRIMANANTSOA RADONANDRIANINA	246 643 200,00	Marché rejeté par le CF Le marché a reçu le Visa du CF le 06/09/18 et enregistré par le candidat le 10/09/18 Archive incomplet Manque de communication entre les acteurs budgétaires au sein du Ministère car avant l'attribution du marché, la PRMP ne communique pas à l'ordonnateur le montant à engager à chaque SOA, et c'est la raison pour laquelle le CF rejette le marché car le budget des SOA ne supportent pas les acquisitions en plus la forme du marché est la quantité fixe et on ne peut pas modifier les quantités à commander	NC



MEEF_002	CNV	ACQUISITION DE TROIS MOTOS TOUT TERRAIN	RANDRIANARISOA HAJAVOLA HARILANDY	23 550 000,00	L'acte d'engagement n'est pas conforme car seul le nom du titulaire est figuré, on ne trouve pas le nom de l'acheteur ni du comptable payeur La convention est enregistrée au niveau du centre fiscal le 05/07/18, or le contrat n'est engagé que le 10/10/18 suivant le TEF On ne trouve pas l'acte d'actualisation du prix et d'information du candidat si celui maintien toujours son prix, car la notification du marché dépasse la durée de validité des offres qui est en moyenne 75 jours	NC
MEEF_003	CNV	ACUISITION DES PRODUITS D'ENTRETIEN	ANDRIAMIHANTA MAMY "METISOA"	30 054 900,00	La CAO sont convoqués par téléphone par la PRMP La CAO vérifie d'autres document que l'AE et la GS qui est nécessaire à la qualification de la candidature	NC
MEEF_004	CNV	Fourniture de matériaux pour entretien de bâtiments	SAID IBRAHIM	9 174 000,00	La CAO sont convoqués par téléphone par la PRMP La CAO vérifie d'autres document que l'AE et la GS qui est nécessaire à la qualification de la candidature Rapport d'évaluation des offres non daté	NC
MEEF_006	CNV	FOURNITURE DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES	RASOANDRAINNY MARIE JUSTINE	34 902 360,00	La demande d'engagement de la convention est rejeté par le contrôle financier pour les motifs suivant : - Ce n'est pas un marché à commandes - Existence de convention de prix La raison est que le contrat est à quantité fixe, mais comme le budget de l'autorité contractante est insuffisant, la PRMP a diminué la quantité à acheter, d'où le rejet du CF. le problème se situe donc au niveau de la communication entre l'ORDSEC et la PRMP sur le montant du budget disponible. D'où des dommages pour les candidats. ASAPC non documenté et l'effectivité de la publication n'est pas vérifiable	NC

**PRESTATIONS DE SERVICES**

MEEF_007	CNV	Entretien du véhicule administratif toyota Land Cruiser Type II IM 3516TR	RAKOTONARIVO TOJO NIELASOA	12 437 000,00	L'ouverture des plis est retardé par rapport à l'heure prévue dans l'Avis Archive incomplet Seule dans le contrat que l'on trouve les spécifications des articles Les articles proposés par le titulaire n'avaient pas de marque Ces deux contrats dont l'objet était identique à celui-ci, et qui ne sont pas disponibles car l'autorité contractante fait des erreurs lors du saisi au niveau du SIGMP MEEF_008 : MARIVÉLO ROMUALD HERMAN 19 985 000 MEEF_009 : RAMAROVAHOAKA DANIEL 22 878 000	NC
MEEF_010	CNV	ENTRETIEN DU VEHICULE ADMINISTRATIF TOYOTA LAND CRUISER IM 3514 TR	RAMAVOSOARIVELO LYDIA	12 950 000,00	L'ouverture des plis est avancé par rapport à l'heure prévue dans l'Avis La CAO sont convoqués par téléphone par la PRMP La CAO vérifie d'autres document que l'AE et la GS qui est nécessaire à la qualification de la candidature La convention est rejetée par le CF car le titulaire sur le contrat (ANRIANASOLO TIANA LALAO) différencie ce du DEF (RAMAOSARIVELO LYDIA)	NC
MEEF_011	CNV	ENTRETIEN DU VEHICULE ADMINISTRATIF NISSAN IM 8350 TAH	RASOAVOLOLONA MAMY SEHENO	15 734 500,00	La non-publication de l'avis d'attribution et de la non-notification des candidats non retenus ne respectent pas le principe de la transparence des procédures. Les dossiers contenant l'offre des candidats ne sont pas présentés Même remarque concernant les dates non mentionnées amenant les auditeurs à admettre que la procédure est fictive Spécifications techniques manquant de	NC

					précision et de références, i.e. seuls les prestataires avertis ont accès aux marchés. Non respect de la liberté d'accès à la commande publique.	
MEEF_013	CNV	ENTRETIEN DU VÉHICULE ADMINISTRATIF MITSUBISHI PAJERO IM 6358 TAK	RAHARINTSOA JEANNINE	13 280 000,00	Sans réserve	C
MEEF_014	CNV	ENTRETIEN DU VEHICULE ADMINISTRATIF TOYOTA 4x4 V8, IM 5512 TAM	RANDRIAMAHENINA TANJONA ARIMASY	14 958 500,00	Sans réserve	C
MEEF_015	CNV	Entretien du véhicule administratif 4X4 XTRAIL IM 1691TAJ	RAKOTOMALALA ANDRIARIJAONA AMBININTSOA	17 701 000,00	<p>L'avis d'attribution ne mentionne pas le nom de l'attributaire mais rapporte le classement via le rapport d'évaluation, il n'y a pas aussi de décharge quant à sa publication de la part des entités destinataires (CF, ARMP)</p> <p>Pour les raisons suivantes, seuls des prestataires avertis et qui connaissent le véhicule depuis longtemps (fournisseurs attitrés) ont présenté leur soumission, c'est-à-dire que le principe de la liberté d'accès à la commande publique n'est pas respecté</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dans le dossier contrôlé, ni la marque ni le type du véhicule n'a été mentionné</li> <li>- Aucune demande de visite du véhicule n'a pas eu lieu</li> <li>- Sur les 26 pièces détachées demandées, seuls les pneus et la batteries comportent des références</li> <li>- L'OS est sans date, et n'est pas déchargé par l'attributaire</li> </ul> <p>Mention de marque qui est autre que celle du véhicule sur les spécifications techniques (HBK)</p> <p>La mention « original » dans les spécifications techniques ne garantit pas l'authenticité des pièces détachées car il n'a pas été exigé dans le DCP (d'après les qualifications) que le candidat doit avoir</p>	NC

					l'autorisation du fabricant de la marque qu'il vend, donc comment la CAO évalue l'originalité de ces pièces ?	
<b>PRESTATIONS INTELLECTUELLES</b>						
MEEF_025	AMI	ETUDE SUR LA PERENNISATION FINANCIERE ET MARKETING DES AIRES PROTEGEES DANS LA REGION DIANA	RASOAZANANY EMILIE PERLE YVETTE	17 260 000,00	Sans réserve	C
MEEF_026	AMI	SUIVI DU PLAN DE GESTION ET D'AMÉNAGEMENT DES AIRES PROTÉGÉES	RASOAZANANY EMILIE PERLE YVETTE	20 770 000,00	Sans réserve	C
MEEF_032	AMI	Suivi contrôle évaluation sur la conduite de passation des Marchés sur les régions BOENY-ATSINANANA- -VAKINAKARATRA-V7V	RASAMIMANANA JEAN ALFRED	49 500 000,00	Sans réserve	C
<b>TRAVAUX</b>						
MEEF_028	AOO	Travaux d'aménagement de terrain (bassins versants critiques d'Andekaleka de Tsiacompaniry)	MARIVÉLO ROMUALD HERMAN	379 912 500,00	Absence de nomination du maître d'œuvre Absence des polices d'assurance requise	C
MEEF_029	AOO	Lot n°1: Travaux de réhabilitation du Bureau administratif du MEEF à Antsahavola	RAZANAMASY NORONIRINA	98 834 040,00	Absence de nomination du maître d'œuvre Absence des polices d'assurance requise	C

MEEF_21	AOO	Travaux de construction d'un bâtiment à Befotaka-Sud	NARINDRARIMBAVAKA VALIMPANIRIANA HERIMALALA	189 999 033,00	La CAO ne fait pas de recoupement entre la capacité juridique et la capacité financière du candidat, car le Titulaire déclare qu'il avait fait une CA de 320 000 000 au cours de l'exercice 2017 or son régime fiscal est l'impôt synthétique, en plus il déclare aussi dans sa situation financière qu'il est une entreprise nouvellement créée et il n'y avait pas d'état financier La CAO ne fait pas de demande d'éclaircissement auprès du candidat avant de prendre une décision de classer premier l'E/se titulaire L'appel d'offres est infructueux car le titulaire est non qualifié Absence de nomination du maître d'œuvre Absence des polices d'assurance requise Les GS ne sont pas encore restitués Archive incomplet	NC
---------	-----	--	---	----------------	---	----

### 7.3. Taux de conformité

La mission est arrivée à la conclusion que quarante-cinq pour cent (45%) des marchés passés sont conformes, cinquante-cinq pour cent (55%) sont passés selon des procédures non conformes.

Ces données statistiques ont été établies à partir du regroupement des types de marché comme présenté dans le tableau ci-dessous :

TYPE DE MARCHÉ	CONFORME		NON CONFORME		Total général	
	NOMBRE	TAUX	NOMBRE	TAUX	NOMBRE	TAUX
FRN	2	25	6	75	8	40
PI	3	100	0	0	3	15
PS	2	33,33	4	66,67	6	30
TVX	2	66,67	1	33,33	3	15
<b>Total général</b>	<b>9</b>	<b>45</b>	<b>11</b>	<b>55</b>	<b>20</b>	<b>100</b>

#### 7.4. AUDIT PHYSIQUE DES MARCHES EXECUTES

Dans le cas spécifique de l'audit couvert par le présent rapport, et compte tenu du contexte limité de la mission, aucune inspection physique ne s'est tenue pour vérifier que les biens et services faisant l'objet des contrats ont bien été livrés en accord avec les termes contractuels et que les documents attestant de la conformité des livraisons ou travaux (certificats de réception provisoire) sont correctement établis.

#### 7.5. RECOMMANDATIONS

##### 7.5.1. Autorité contractante

- Veiller à l'archivage de tous les documents nécessaires et exigés dans les procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics. Prévoir des salles d'archive avec du matériel de classement adéquat. C'est-à-dire qu'il convient de prendre des décisions nécessaires afin que le maximum de données puisse être obtenu et que tous les documents soient suffisamment renseignés et archivés
- Le caractère critique des constats d'organisation défailante et de pratiques inadéquates et même irrégulières appellent à une remise en question des organes gestionnaires. Il semble qu'une reprise en main de toute la structure gestionnaire, avec un rappel détaillé des objectifs du mandat et des performances attendues soit un point de départ à des efforts de formation capable de restaurer les capacités des instances UGPM/PRMP/CAO et leur fonctionnement conforme à la loi et à l'intégrité élémentaire de gestion.
- Il sera alors nécessaire de (re-)familiariser les gestionnaires avec leurs propres modes opératoires tels qu'ils sont établis dans leurs guides respectifs (comme les dispositions nécessaires afin que le maximum des données puisse être obtenu et que les documents soient suffisamment renseignés et archivés) et d'assurer effectivement leur application avec tout le formalisme requis par leur fonction fiduciaire du bien public. Différents thèmes apparaissent comme essentiels dans un programme de formation à l'adresse de ces instances gestionnaires :
  - Rappel détaillé des dispositions telles qu'établies dans le Guide des UGPM, le Guide de l'Archivage, et le Guide des CAO ;
  - Rappel des principes fondamentaux formant la mesure de qualité de la gestion des procédures et de leur organisation ;
  - La définition des conditions optimales de participation et de qualification des soumissionnaires en relation avec les caractéristiques des biens et services à acquérir ainsi qu'avec les conditions d'exécution ou de livraison (adéquation des critères de recevabilité administrative, de qualifications techniques et financières requises pour assurer une procédure effectivement compétitive).
- Considérant les conditions déplorables de gestion rencontrées lors de la mission d'audit sur le terrain, la conduite d'audit s'impose avant tout comme le révélateur des conditions d'organisation et de pratiques en vue de définir les actions correctives susceptibles d'instaurer progressivement de meilleures pratiques de gestion. La poursuite de tels exercices par le corps d'auditeurs de l'ARMP, apparaît comme le moyen le plus directement efficace à identifier les défaillances dans la pratique et à en définir les remèdes.

### 7.5.2. Autorité de Régulation des Marchés Publics

- Donner les outils intellectuellement nécessaires aux organes de la commande publique pour qu'ils soient reconnus comme des professionnelles en matières de passation de marchés
- Suivre l'application des recommandations émises lors des missions d'audit de passation des marchés ou de contrôle a posteriori
- Mettre à jour en temps réel les documents types et les guides des utilisateurs

### 7.5.3. Les organes de contrôle

- Sensibiliser et informer l'autorité contractante lors de l'établissement du PPM sur le principe du budget programme pour éviter les fractionnements du marché.
- Vérifier la mise à jour des PPM en se basant sur le PPM initial pour éviter l'acquisition des fournitures et prestations de services répétitives en utilisant le mode de computation des seuils de passation de marché.
- Vérifier le rapport d'évaluation des offres présenté par l'autorité contractante lors de l'engagement financier car les évaluateurs ne font pas de recoupement des informations produite par le candidat entre la capacité juridique, financière, technique



## 7.6. PLAN D'ACTION DES RECOMMANDATIONS

CONSTATS	RECOMMANDATIONS	RESPONSABLE	ECHEANCE	RISQUE
Maitrise insuffisante de la réglementation des marchés publics par les membres de l'organe de la commande publique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- A très court terme, organiser des modules de formation sur la planification et la passation des marchés au profit des membres de l'organe de la commande publique.</li> <li>- A moyen terme, élaborer une stratégie nationale de renforcement des capacités de l'ensemble des acteurs impliqués dans la passation des marchés</li> </ul>	<p>ARMP</p> <p>ARMP</p>	Immédiat	Non-respect des principes généraux du CMP
Publication insuffisante et taux de soumission des candidats faible	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Publier les avis dans le JMP et faire de l'abonnement</li> <li>- Mettre des tableaux d'affichage dans le lieu accessible par les candidats ainsi que dans les autres lieux appartenant au ministère</li> <li>- Suivre les dispositions prévues par les textes réglementaires sur les lieux et les outils de publication</li> </ul>	<p>Autorités Contractantes + Suivi ARMP</p> <p>Autorités Contractantes</p>	Immédiat	Non-respect des principes généraux du CMP
Carence documentaire due à l'absence d'un système physique de classement et d'archivage opérationnel des dossiers de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics	<ul style="list-style-type: none"> <li>- A court terme élaborer un manuel de classement et d'archivage physique des documents des marchés publics.</li> <li>- Procéder sur la base de la nomenclature de classement mise à disposition par l'ARMP dans le manuel précité un système physique de classement et d'archivage centralisé de tous les documents relatifs aux marchés et contrats sous la responsabilité de la PRMP.</li> </ul>	<p>ARMP</p> <p>Autorités Contractantes</p>	Immédiat	Non budgétisation de l'activité et mis à jour du manuel de classement à élaborer par l'ARMP

## **VIII. Région Atsimo Andrefana**

## 8.4. DEROULEMENT DE LA MISSION

### 8.4.1. Entité cible

Ce rapport est le résultat de notre mission d'audit conduite dans la Région d'Atsimo Andrefana, du 29 juillet au 09 août 2019, sur les procédures de passation des Marchés Publics de l'année budgétaire 2018 au niveau des Directions et Services Techniques Déconcentrés, dont :

- ✓ Direction Régionale des Finances et du Budget (MFB)
- ✓ Direction Régionale de la Santé Publique (DRSP)
- ✓ Direction Régionale de l'Education Nationale (DREN)
- ✓ Direction Régionale des Travaux Publics (MTP)
- ✓ Direction Régionale de l'Agriculture et de l'Elevage (DRAE)
- ✓ Direction Régionale de la Pêche et des ressources halieutiques (PECHE)
- ✓ Direction Régionale des Mines et des ressources stratégiques (MMRS)
- ✓ Direction Régionale de l'Environnement, de l'Ecologie et des Forêts (MEEF)
- ✓ Direction Régionale de l'Economie et de la Planification (DREP)
- ✓ Direction Régionale de la Sécurité Publique (DPSP)
- ✓ Direction Régionale de la Défense Nationale (RM5)
- ✓ Circonscription de la Gendarmerie Nationale (CIRGN)
- ✓ Direction Régionale de l'Intérieur et de la Décentralisation (MID)
- ✓ Direction Régionale de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (METFP)
- ✓ Direction Régionale de l'Administration Pénitentiaire (DRAP)
- ✓ Tribunal administratif et financier de Toliary (TA et TF)
- ✓ Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports (DRJS)
- ✓ Direction Régionale du Transport (DRT)
- ✓ Direction Régionale des fonctions publiques et des lois sociales (DIRFOP)
- ✓ Direction Régionale de l'aménagement du territoire et de service foncier (DIRAT)
- ✓ Direction régionale du Commerce et de la Consommation (DRCC)
- ✓ Présidence

### 8.4.2. Echantillonnage

En phase préparatoire à la conduite de la mission, et sur base des listes de contrats telles qu'établies sur le SIGMP, nous avons constitué un échantillon représentatif de contrats devant être soumis à l'audit.

La représentativité est assurée par une sélection de l'ordre de 44% en nombre et 67% en montant au sein de chaque type de procédure de passation et de chaque nature de contrat (travaux, fournitures, services, prestations intellectuelles). L'échantillonnage déterminé sur la base des 179 contrats listés dans la Région pour l'année 2018, s'établit comme suit:

Type de Contrat	Procédure	Ratio sur Nombre			Ratio sur Montants		
		Nbre Total (1)	Nbre Echa (2)	Ratio % (2)/(1)	Montant Total (3)	Montant Echant. (4)	Ratio % (4)/(3)
TRAVAUX	Affichage	24	20	83,33	1 151 399 191,60	910 549 122,40	79,08
<b>Total Travaux</b>		<b>24</b>	<b>20</b>	<b>83,33</b>	<b>1 151 399 191,60</b>	<b>910 549 122,40</b>	<b>79,08</b>
FOURNITURES	AOO	1	1	100,00	228 840 000,00	228 840 000,00	100,00
	Affichage	129	52	40,31	859 881 756,00	438 448 860,00	50,99
	Achat direct	8	2	25,00	7 091 650,40	1 600 000,00	22,56
<b>Total Fournitures</b>		<b>138</b>	<b>55</b>	<b>39,86</b>	<b>1 095 813 406,40</b>	<b>668 888 860,00</b>	<b>61,04</b>
PRESTATIONS de SERVICES	Affichage	9	3	33,33	91 786 950,00	24 994 950,00	27,23
<b>Total Services</b>		<b>9</b>	<b>3</b>	<b>33,33</b>	<b>91 786 950,00</b>	<b>24 994 950,00</b>	<b>27,23</b>
PRESTATIONS INTELLECTUELLES	AMI	8	2	25,00	58 831 600,00	16 476 000,00	28,01
<b>Total PI</b>		<b>8</b>	<b>2</b>	<b>25,00</b>	<b>58 831 600,00</b>	<b>16 476 000,00</b>	<b>28,01</b>
<b>TOTAL Atsimo Andrefana</b>		<b>179</b>	<b>80</b>	<b>44,69</b>	<b>2 397 831 148,00</b>	<b>1 620 908 932,40</b>	<b>67,60</b>

## 8.5. CONSTATS

### 8.5.1. Constat général

L'examen des procédures de passation des marchés lancées dans la Région d'Atsimo Andrefana a permis de noter les non conformités récurrents ci-après :

- Tous les Plans de Passation des Marchés présentés par les services sont en version Word pour validation par la Commission Régionale des Marchés, et après examen la commission ne délivre pas de PV et le saisi dans le SIGMP est fait par la commission.
- Absence d'UGPM pour certaine Autorité contractante ; pour ces services, ce sont les comptables qui assurent le montage et les traitements de dossier ainsi que la saisie au niveau du SIGMP et SIGFP.
- Constatation de fractionnement car le mode de computation de seuil est fait par service bénéficiaire.
- Les tableaux d'affichage auprès du Contrôle Financier, Commission Régionale des Marchés, Chambre de Commerce et d'Industrie sont de dimension inadéquate au nombre des avis à afficher (Appel d'offres ouvert : 1, consultation de prix par voie d'affichage : 162), et qui entraîne la publication insuffisante et taux de participation de candidat faible.
- On ne trouve pas la traçabilité des convocations par écrit des membres de la CAO et l'engagement sur l'honneur des membres de respecter le code d'éthique.
- Evaluation défailante par la CAO, qui ne vérifie pas la qualification des candidats à part la carte fiscale et carte statistique.
- De nombreux manquements ont été observés dans le classement et l'archivage des pièces de marché ainsi que l'absence de documents de suivi de l'exécution physique et de l'exécution financière.

### 8.5.2. Constat sur la procédure de passation

- Inexistence de l'avis spécifique et absence de preuve de transmission pour affichage des Avis auprès des lieux fixés par voie règlementaire : MFB\_01, MFB\_02, MFB\_03, MFB\_04, MFB\_05, MFB\_06, TA\_01, TF\_01, TF\_02, RM5\_01, RM5\_02, MMRS\_01, MTP\_02, MTP\_05, MTP\_06, MTP\_07, PECHE, MEEF\_01, MEEF\_02, MEEF\_06, MEEF\_07, MEEF\_08, MEEF\_09, MEEF\_10, MEEF\_11, METFP\_01, MEP, DRT, DPSP, DRCC
- Lancement par SOA mais non pas par compte : MFB\_01, MFB\_02, DRSP\_01, DRSP\_02, MID\_01, DIRFOP, DRJS\_01, DREP.
- Lancement de plusieurs avis de consultations de prix au même moment et ouverture des plis à la même heure : DRSP\_01, DRSP\_02, DIRFOP, CIRGN\_01, CIRGN\_02, CIRGN\_03, RM5\_03, RM5\_04, RM5\_05, DREP.
- Non utilisation de documents types règlementaires : DIRAP\_01, PRESIDENCE, DREP
- Evaluation des offres au moment de l'ouverture des plis : MFB\_01, MFB\_02, MFB\_03, MFB\_04, MFB\_05, MFB\_06, DIRAP\_03, TA\_01, TF\_01, TF\_02, MEEF\_01, MEEF\_02, MEEF\_05, MEEF\_06, MEEF\_07, MEEF\_08, MEEF\_09, MEEF\_10, MEEF\_11.
- Evaluation basée sur des pro forma ou des devis mais non pas sur des offres : MTP\_07, CIRGN\_05, CIRGN\_06
- Evaluation défaillante : la CAO ne fait pas d'analyse des offres, mais procède directement au PV de validation, alors que dans de telle situation, il est difficile de faire un recoupement exact des informations contenus dans ce PV : MFB\_01, MFB\_02, MFB\_03, MFB\_04, MFB\_05, MFB\_06, MID\_02, DIRAP\_01, DIRAP\_03, TF\_01, TF\_02, DREN\_01, DREN\_02, DREN\_03, CIRGN\_01, CIRGN\_02, CIRGN\_03, RM5\_01, RM5\_02, RM5\_03, RM5\_04, RM5\_05, RM5\_06, MTP\_02, PECHE\_01, PECHE\_02, MEEF\_01, MEEF\_02, MEEF\_05, MEEF\_06, MEEF\_07, MEEF\_08, MEEF\_09, MEEF\_10, MEEF\_11.
- Seuls des prestataires avertis peuvent déposer leur candidature car l'avis de consultation ne précisent pas les spécifications techniques : DRSP\_01, DRSP\_02, DRSP\_03, DIRFOP, RM5\_01, RM5\_02, RM5\_03, MEEF\_11.
- Changement du délai d'exécution dans le rapport d'évaluation : DRSP\_03.
- Comme les responsables s'empressent à que le paiement soit effectué, donc ils ne constituent que les dossiers exigés par le Contrôle Financier, Trésor. Ils ont avoué aussi que les concurrents sont fictifs : MAEP\_01, MAEP\_02.
- Absence de notification des candidats non retenus : TA\_01, MEEF\_01, MEEF\_02, MEEF\_06, MEEF\_07, MEEF\_08, MEEF\_09, MEEF\_10, MEEF\_11, METFP\_01.
- Le non-respect du délai de dix jours de recours entre la date de notification des candidats non retenu et la signature des contrats : MMRS\_03, MEEF\_09.
- Lors de l'engagement financier, le type d'engagement adopté est « AUTRE » et le Contrôle Financier émet son visa alors que le contrat n'était pas saisi dans le SIGMP : DRSP\_03, DIRFOP, PECHE.

- Après vérification du contrat, il n'y a pas de spécifications techniques des articles commandés : MFB\_02, MFB\_03, MFB\_04, MFB\_05, MFB\_06.
- Non-conformité de la livraison par rapport au contrat: DREN\_01, DREN\_03, METFP\_01, MEP.

#### 8.5.3. Régularisation des procédures

- Régularisation des procédures car la date de saisie inscrite sur l'Avis qui est produite automatiquement par le SIGMP est différente de la date inscrite sur l'avis publié par l'Autorité Contractante : TF\_01, TF\_02, RM5\_03, RM5\_04, RM5\_05, RM5\_07, MMRS\_02, MTP\_05, MTP\_06, MTP\_07.
- Régularisation car incohérence de date : signature du contrat par l'attributaire et la PRMP après le visa du CF : TF\_01, TF\_02, MMRS\_01.
- Dates incohérentes dévoilant une régularisation : Ordre de Service et dates de signatures du contrat, approbation, Titre d'Engagement Financier et notification même jour : MMRS\_03.
- Concurrence fictive : MAEP\_01, MAEP\_02, RM5\_01, RM5\_02, MMRS\_02, MTP\_04, PECHE\_02.

8.5.4. Tableau synoptique des résultats

Entité	Procédure	Objet du Contrat	Titulaires	Contrat (Ar/ TTC)	Opinion	Code
<b>FOURNITURES</b>						
MFB_02	CNV	ACHAT FOURNITURES ET ARTICLES DE BUREAU POUR DRB ATSIMO ANDREFANA	RALITERA ADA NIRINA	3 999 600,00	La CAO ne fait pas d'analyse des offres, mais procède directement au PV de validation. - Pour les marchés de faibles montants : l'Autorité Contractante ne procède pas au PV de validation et au rapport d'évaluation des offres ; - L'OS est établi par le GAC ; - Après vérification du contrat, il n'y a pas de spécifications techniques des articles commandés.	NC
MFB_03	CNV	ACHAT FOURNITURES ET ARTICLES DE BUREAU POUR TG TOLIARA	RALITERA ADA NIRINA	4 999 950,00	Pour les marchés de faibles montants : l'Autorité Contractante ne procède pas au PV de validation et au rapport d'évaluation des offres ; - L'OS est établi par le GAC; - Après vérification du contrat, il n'y a pas de spécifications techniques des articles commandés	NC
MFB_04	CNV	Achat des fournitures pour l'entretien de bâtiment pour SRSP ATSIMO ANDREFANA	FAREZE RASOANIRINA ANTONINE	4 799 700,00	Pour les marchés de faibles montants : l'Autorité Contractante ne procède pas au PV de validation et au rapport d'évaluation des offres ; - L'OS est établi par le GAC; - Après vérification du contrat, il n'y a pas de spécifications techniques des articles commandés	NC



MFB_05	CNV	Achat des fournitures pour l'entretien des autres infrastructures pour PP Sakaraha	FAREZE RASOANIRINA ANTONINE	3 999 000,00	Pour les marchés de faibles montants : l'Autorité Contractante ne procède pas au PV de validation et au rapport d'évaluation des offres ; - L'OS est établi par le GAC; - Après vérification du contrat, il n'y a pas de spécifications techniques des articles commandés	NC
MFB_06	CNV	ACHAT DES PIÈCES DÉTACHÉES POUR VÉHICULE ADMINISTRATIF DE DRI A-A	RAMORASATA CYNTHIA	4 500 000,00	Pour les marchés de faibles montants : l'Autorité Contractante ne procède pas au PV de validation et au rapport d'évaluation des offres ; - L'OS est établi par le GAC; - Après vérification du contrat, il n'y a pas de spécifications techniques des articles commandés Procéder à l'analyse des offres suivant les procédures fixées par les textes	NC
DRSP_01	CNV	Achat CD, DVD, Toner hp laserjet 36A, câble USB, flash disk 32 GO Toshiba, flash disk 16GO Toshiba, tapis souris et souris optique.	RAMAHEFARIV O CHRISTIAN NOEL	2 398 000,00	PPM version Word dont le compte est fractionné suivant les services bénéficiaires et qui n'était pas saisi dans le SIGMP Le marché est signé en mois de mai mais l'engagement financier n'intervient qu'au mois d'août et on ne trouve pas l'acte qui prolonge la validité de l'offre du candidat	NC
DRSP_02	CNV	Achat Angady, Bac à ordure à pédale, Balai brosse avec manche, chamoisine GM paquet de 12, cuvette en plastique GM 50L, cuvette en plastique MM 20L, Drapeau National Malagasy, Eau de javel, rateau local, savon morceau NOSY MM carton de 18....., Ampoule économique 40w et Prise multiple avec parafoudre et rallonge.	TSIMIHANTA JEAN	6 240 000,00	Même date et heure d'ouverture des plis que le Fiche DRSP_ 001 Absence des spécifications technique Le marché est signé en mois de mai mais l'engagement financier n'intervient qu'au mois de septembre et on ne trouve pas l'acte qui prolonge la validité de l'offre du candidat Archive incomplet	NC

MTP_01	CNV	ENTRETIEN DES BATIMENTS ADMINISTRATIF	LOUISETTE Voahangy Clarisse	3 249 625,00	Archive incomplet Absence de l'Avis de consultation et du dossier Absence des PV de la CAO Non-respect du code d'éthique car un membre de la CAO est à la fois membre de la commission de réception	NC
MID_01	CNV	Lot 3 : Fournitures de pièces détachées pour entretien de véhicule	RAHARIMALAL A JEANNINE	2 800 000,00	Dans le PPM les acquisitions sont regroupées par SOA et le mode de computation de seuil est fait par compte, mais lors de lancement les acquisitions sont faites par SOA OS non daté suivant instruction du comptable assignataire	C
DIRAP_01	AOO	Fourniture et livraison de denrées alimentaires pendant l'année 2018 pour la maison centrale de Tuléar, Ankazoabo Sud ; Morombe et Ampanihy Ouest	RABEHAJA JEAN "ENTREPRISE MIHAJA"	228 840 000,00	modèle de PV d'ouverture des plis et Rapport d'évaluation des offres non conforme aux modèles types selon le Guide de la CAO - Les deux candidats non retenus n'ont pas rempli les conditions de qualification demandées dans le DAO : faute de présentation d'un certificat de bonne fin pour la réalisation des marchés de même nature d'un montant supérieur ou égal à AR 20.000.0000	NC
DIRAP_02	AD	Achat intrants agricoles	RASOLOARIMA NANA Hantanirina Angeline	600 000,00	sans réserve	C
DIRAP_03	CNV	Entretien de bâtiments	RAHARIMALAL A PANOELINE	5 000 000,00	Bien distinguer le type exact du marché (Fourniture ou Travaux ????) Le PV d'ouverture des plis tient lieu de rapport d'évaluation des offres ; Faire ressortir dans le Rapport d'évaluation des offres les différentes étapes de l'évaluation (examen de conformité des offres et vérification de la qualification des candidats) Classement des offres suivant la moins disance sans autres critères	C

TA_01	CNV	Achat de Fournitures et Articles de Bureau (Hors Echantillon)	ANDRIANASOL O RAVALISAONA François Xavier	3 999 000,00	Pas de saisie des informations sur SIGMP : les PPM et AGPM ont été saisis sur du papier libre L'offre du candidat retenu vaut contrat ; - Le PV d'ouverture des plis vaut Rapport d'évaluation et PV de validation ; - L'attribution du marché ne fait aucun objet de décision d'attribution du marché : il est ainsi impossible de vérifier si le délai du droit de recours des candidats évincés est respecté ou non - Montant engagé : Ar 3.679.908	NC
TF_01	CNV	Achat consommable informatique : Toner laserjet hp 85 A, Toner laserjet hp 79 A	ANDRIANASOL O RAVALISAONA FRANCOIS XAVIER	2 343 000,00	PV d'ouverture des plis et dépouillement des offres seulement. Sans le rapport d'évaluation des offres et PV de validation - Procès-verbal de réception non daté ; - Le marché a été signé par le titulaire le 24/09/2018, par la PRMP le 04/10/2018, visé par le Délégué du Contrôle Financier le 03/10/2018 et enregistré au Centre Fiscal le 08/10/2018. - Le marché n'a été lancé que le 26/10/2018	NC
TF_02	CNV	Entretien du bâtiment administratif du Tribunal Financier Toliara	RAKOTONIRINA SOANOMENJAN AHARY CHRISTINE	20 000 000,00	Aucun dossier de consultation : les candidats désirant participer à l'ACPX effectue une visite des lieux et détermine quels sont les travaux à effectuer. Ce n'est qu'après qu'ils établissent leurs offres - Le PV d'ouverture des plis équivaut à un rapport d'évaluation des offres Pas de lettre d'information des candidats non retenus ; -Recours à la régularisation des procédures alors que le marché a été déjà signé entre les deux parties Le marché a été signé par le titulaire le 17/09/2018, par la PRMP le 24/09/2018, visé par le Délégué du Contrôle Financier le 21/09/2018 et enregistré au Centre Fiscal le 25/09/2018.	NC

					- Le marché n'a été lancé que le 26/10/2018 - L'ACPX est sans date	
DIRFOP	CNV	Achat de Consomptibles informatiques pour Atsimo-Adrefana	MPIEMBY SATURNIN	2 990 000,00	<p>Fractionnement par service pour tous les fournitures de consommables informatiques et les fournitures de bureau</p> <p>En même temps avec ce dossier, l'AC lance une consultation de prix pour la fourniture de l'article de bureau et la date et l'heure de l'ouverture des plis est la même que celle-ci. Le montant dans le SIGMP au nom de ce titulaire est de 1 000 000</p> <p>Absence du dossier de consultation, seule les spécifications des articles sont données aux candidats</p> <p>Constatation de fractionnement car l'AC fait de l'achat direct de consommable informatique avec les mêmes articles pour un montant de 1 000 000, Titulaire : RAMORASATA Cynthia, Service bénéficiaire : Service Travail ; et qui est dispensé du Visa du CF car le montant est inférieur au seuil du CHED</p> <p>Ce contrat n'est pas enregistré dans le SIGMP, mais lors de l'engagement financier, l'AC choisit le type d'engagement « AUTRE » et le CF émet son Visa</p> <p>Ces observations sont identiques pour les achats de fournitures de bureau, Archivage incomplet</p>	NC
DRJS_01	AD	Achat Fournitures et Articles de Bureau	GINETTE	1 000 000,00	<p>Fractionnement du marché suivant les montants à engager tout en tenant compte des taux de régulation ;</p> <p>- Attribution des marchés au même fournisseur (Achat de Consomptibles Informatiques, Achat de Petits Matériels et Produits d'Entretien)</p>	NC

DREN_01	CNV	Achat matériel technique pour DREN Atsimo Andrefana	VIDISOA BEBE	25 000 000,00	<p>Les spécifications techniques des matériels demandés sont très vagues ne permettant pas d'apprécier de manière subjective la qualité des produits demandés</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'examen de la conformité des offres fait apparaître que les deux offres non retenues, après vérification, qu'elles sont seulement signées, mais non datées. Pourtant, elles sont déclarées conformes.</li> <li>- Ensuite, pour les deux mêmes offres, un garantie de soumission a été requises, mais aucune d'entre elles n'a été accompagnée d'une telle garantie, mais déclarée par la suite substantiellement non conforme.</li> <li>- Dans le contrat, il est spécifié que le table de mixage et les micros sans fil sont de marque BEHRINGER ;</li> <li>- Lors de la livraison, le table de mixage est de marque YAMAHA FU LAIC et les micro sans fil, de marque 5 CORES</li> <li>- Délai d'exécution ambiguë (10 jours sans dépasser 05 jours) ;</li> <li>- Le contrat est signé (11/05/2018) avant même l'information du candidat non retenu (25/05/2018) ;</li> <li>- Les prix unitaires des micros sans fil sont exorbitants : Ar 3.250.000 le prix unitaire</li> </ul>	NC
DREN_05	CNV	Achat de fournitures sportives pour la DREN ATSIMONDRANO	HERY ZO OLGA	3 466 500,00	sans réserve	C

DREN_02	CNV	Achat de matériels techniques médicaux pour DREN Atsimo Andrefana	HARENASOA Paquerette	10 000 000,00	<p>Les spécifications techniques des matériels demandés sont très vagues ne permettant pas d'apprécier de manière subjective la qualité des produits demandés</p> <p>- L'examen de la conformité des offres fait apparaître que les deux offres non retenues, après vérification, qu'elles sont seulement signées, mais non datées. Pourtant, elles sont déclarées conformes.</p> <p>- Ensuite, pour les deux mêmes offres, un garantie de soumission a été requises, mais aucune d'entre elles n'a été accompagnée d'une telle garantie, mais déclarée par la suite substantiellement non conforme</p>	NC
DREN_03	CNV	Achat pièce de rechange et entretien de véhicule de transport administratif pour DREN ATSIMO ANDREFANA	VIDISOA BEBE	20 801 000,00	<p>L'examen de la conformité des offres fait apparaître que les deux offres non retenues, après vérification, qu'elles sont seulement signées, mais non datées. Pourtant, elles sont déclarées conformes.</p> <p>- Ensuite, pour les deux mêmes offres, une garantie de soumission a été requises, mais aucune d'entre elles n'a été accompagnée d'une telle garantie, mais déclarée par la suite substantiellement non conforme</p> <p>- L'examen de la conformité des documents essentiels des candidats MAHARANTE et RAMANAIMBOASARY fait apparaître que leurs AE sont signés mais non datés. Ceux-ci sont ensuite déclarés NC, mais conclus conformes.</p> <p>- La marque des articles spécifiés dans les spécifications techniques sont différentes de celles livrées : Pneu de marque PIRELLI dans le Contrat alors que c'est du NANKANG</p>	NC
MAEP_01	CNV	Achat de produit vétérinaire	MANANTENASO A Florentine Mahasambotse	2 500 000,00	archive incomplet	NC

RM5_01	CNV	Achat pièces détachées pour l'entretien de véhicule Administratif de la Région Militaire n°5 Toliara	RAZAFIMANDI MBY Bruno	10 000 000,00	Dossiers non présentés : Seuls des prestataires avertis peuvent poser leur candidature car l'avis de consultation ne permet pas de savoir ni la marque ni le type de véhicule objet d'entretien Les offres de candidats présentent des similarités, sauf formes et polices de caractères, donc proviennent d'un même ordinateur et imprimante donc concurrence fictive	NC
RM5_02	CNV	Achat pièces détaché véhicule RM5 (BAW, T.1995)	RAZAFIMANDI MBY Bruno	10 000 000,00	Dossiers présentés sans relation aux dossiers exigés pour l'audit Pas d'avis de consultation pour RM5 (objet d'audit) Pas de dossiers de consultation Pas d'offres de candidats Pas de rapport d'évaluation des offres Pas de contrat approuvé et notifié Pas d'OS Doit se familiariser avec le guide de la CAO Aucun dossier ne permet de savoir la marque et le type de véhicule Les 30 000 000 de prévision sont répartis entre la SRI5, 1/RM5 et RM5 pour un montant de 10 000 000 chacun Collusion entre co-contractants ou marché fictif.	NC
RM5_03	CNV	Fourniture de bureau 1/RM5	ARRIVE ANNE Larany	7 499 900,00	Bordereau d'envoi de l'avis de consultation au CF daté le 17/04/18, ouverture des plis le 12/04/18 à 11h00 Noms de prestataire différents dans le dossier (offre et fiche de présentation)	NC

RM5_04	CNV	Fourniture de bureau RM5	ARRIVE ANNE Larany	7 500 000,00	Bordereau d'envoi de l'avis de consultation au CF daté le 17/04/18, ouverture des plis le 12/04/18 à 11h00 Contrat signé par la PRMP mais non daté. La PRMP signe l'acte d'engagement et le CCAP des candidats non attributaires ??? Les actes d'engagement des candidats sont tous signé par les candidats le 23/04/18 et par la PRMP	NC
RM5_05	CNV	Fourniture de bureau SRSM5	ARRIVE ANNE Larany	5 500 000,00	Bordereau d'envoi de l'avis de consultation au CF daté le 17/04/18, ouverture des plis le 12/04/18 à 11h00 CCAP non signé ni paraphé Le PV d'ouverture des plis est fait le 12/04/18 mais dans le paragraphe « déroulement cette séance », il y mention « les trois fournisseurs consultés ont tous déposés ses offres à la fin de la remise des offres le 04/05/2018 » Dossiers d'achat de fournitures de bureau confus car comprennent 4 procédures différentes aux mêmes date et heures d'ouverture des plis des 4 services (RM5, SRSM5, RM5 et Sri5)	NC
RM5_06	CNV	Entretien de bâtiment RM5	ARRIVE ANNE Larany	9 995 000,00	Il est impossible de comparer les désignations du « DEVIS ESTIMATIF ET QUALITATIF » et du PV de réception du fait qu'elles n'ont pas les mêmes objets	NC



RM5_07	CNV	Entretien de bâtiment SR15	ARRIVE ANNE Larany	15 000 000,00	« avis de passation de marchés » daté le 17/04/18 BE daté le 17/04/18 sans décharge du CF, date de remise:23/04/18 à 10h30mn selon l'avis de consultation format SIGMP, date d'ouverture des plis:12/04/18 à 10h00 Non-respect de 10 jours d'affichage Acte d'engagement non conforme car n'est pas signé par le prestataire Le PV d'ouverture des plis ne renseigne pas sur l'objet du marché Existence trois PV d'ouverture de plis (voir photos) à la même heure et même date mais candidats différents	NC
MMRS_01	CNV	Achat clé USB pour connexion	RAZANANTSOA VONINDALAO BRIGITTE	3 000 000,00	Avis non publié Rejeté par le TG car : - non-respect du délai de recours - décision membres de commission de réception non conforme (d'après l'explication c'est le GAC qui doit prendre cette décision et pas la PRMP, et le GAC ne devrait faire partie de ces membres car d'après le comptable du trésor, le GAC certifie déjà le service fait dans les factures) - facture sans date - notification sans date régularisation car incohérence de date : signature du contrat par l'attributaire et la PRMP le 29/11/18 alors que le visa du CF a lieu le 28/11/18 un PV de réception est constitué mais sans livraison de la marchandise	NC

MMRS_02	CNV	Achat de pièces détachées FORD 9960 TAG et deux NISSAN Hardbody 3884 TAG et 206PE580	RASOLOMIARA MANANA HANTANIRINA ANGELINE	5 000 000,00	Pas de concurrence d'après le responsable local Utilisation du crédit disponible pour la prestation = budget des moyens Procédure fictive car dossiers régularisés (dates ouverture des plis et remise des offres), avoué par les responsables Existences de différentes dates incohérentes sur l'ouverture des plis, la date de remise des offres du fait de l'existence de plusieurs PV d'ouverture des plis	NC
MTP_03	CNV	Achat des pièces des véhicules Administratifs de la DRTPI Atsimo Andrefana: cerveau frein, poignet d'embrayage, câble d'embrayage, clignotant,..... MOTO LIFAN 4020 UC	RAHERIMANJA KA Dany Fabien	3 000 000,00	Avis d'attribution sans attributaire	NC
MTP_04	CNV	Achat des pièces des véhicules Administratifs de la DRTPI Atsimo Andrefana: Pompe à main, feu rouge arrière, filtre à huile, filtre gas-oil, filtre air, ..... FORD RANGER 1710 TAF	ARRIVE Annie Larany	6 998 000,00	Ce même véhicule fait l'objet d'entretien pour deux « section convention » que sont GER et TECOA Procédures et concurrents fictifs Même remarques sur les spécifications techniques Offres vraisemblablement faites sur un même ordinateur et même imprimante, i.e. concurrence fictive	NC
MTP_05	CNV	Achat pièces de rechange, entretien et réparation des véhicules Administratifs de la DRTPI Atsimo Andrefana: Relais de transmission, rotule train avant, rotule gauche intérieur,..... FORD RANGER 1710 TAF	RAHARIMALAL A Panoeline	6 000 000,00	Avis de consultation daté le 08/10/18 mais le 16/11/18 par SIGMP, date de remise 18/10/18 à 09h00, date d'ouverture des plis: 19/10/18 à 09h00 Le PV mentionne à la fin que « la séance a été terminée ce jour à 17 heures trente minutes » Mêmes remarques sur les : - Avis d'attribution - Spécifications techniques qui manquent de précision sur les références des pièces - L'absence du rapport d'évaluation - Offres, ce sont les prix que les candidats	NC

					offrent avant d'être désigné comme attributaire et se voit remettre le	
MTP_06	CNV	Achat pièces de rechange, entretien et réparation des véhicules Administratifs de la DRTPI Atsimo Andrefana: pneu, couverture complet, batterie et protection caisse arrière	RAZAFIMANDI MBY LUDOVIC	4 000 000,00	Avis de consultation Non affiché car régularisation Procédure régularisée : date avis SIGMP (19/11/18), avis signé par PRMP le 08/10/18 Même remarque pour l'avis d'attribution FACTURE pro forma sans spécifications techniques sauf batterie et pneu, sinon « couverture complet » et « protection arrière » n'est destiné qu'au candidat averti	NC
MTP_07	CNV	Achat matériel Informatiques, électrique, électronique et téléphonique pour la DRTPI A-A: Ordinateur portable, imprimante et clé USB 32 Go	RATIARAY Dolys Yollande	4 984 200,00	L'autorité contractante ne remet pas de dossiers aux candidats voulant effectuer le marché (pas d'acte d'engagement ni ses annexes) L'attributaire est choisi par critère de prix dans son facture pro-forma (sans spécification technique mais selon le renseignement sur l'avis de consultation (ordinateur portable, imprimante et clé USB 32Go) et l'attributaire se voit remettre le contrat à signé etc... L'avis d'attribution ne renseigne pas le nom de l'attributaire (photo) CCAP non paraphé par l'attributaire L'avis de consultation a été daté automatiquement par le SIGMP le 16/11/18 mais signé par la PRMP le 08/10/18 i.e. il s'agit d'une régularisation de procédure et	NC

					l'avis n'a pas été publié i.e. la procédure n'est pas ouverte	
PECHE_01	CNV	Achat de fournitures de bureau	RAMAROSATA Cynthia	1 100 000,00	LIKINY ETSIAVITRA Augustine signe le acte d'engagement, l'acte de nomination des membres de réception en tant que Ordonnateur Secondaire et Gestionnaire d'Activité PV d'ouverture des plis non signé par les représentant des candidats présents Articles sans spécifications techniques et assortie marques d'après le comptable car ceux qui sont sur le bordereau des prix sont les mêmes que ceux demandés	NC
PECHE_02	CNV	Achat de consommables informatiques (toner Canon et _8 Flash 8 Go)	ARRIVE Annie Larany	1 100 000,00	Le PV d'ouverture des plis ne comporte pas les signatures des trois candidats qui sont présents à l'ouverture des plis Le comptable en charge du dossier qui a fait toutes les procédures a dit pendant son audition que les fournisseurs ont été avisés sur le montant du budget disponible pour l'achat, ce qui a été confirmé lors de l'audition de quelques prestataires. D'où procédure fictive car sachant le montant disponible, les deux concurrents osent le dépasser ou aucun des deux n'ont pas essayer de sous-enchérir leurs offres par rapport au crédit ouvert.	NC
PRESIDENCE_01	CNV	Achat de consommables informatiques	RAZAFIMANDI MBY Bruno	1 700 000,00	PV d'ouverture des plis : non appliqué PV d'évaluation des offres : non appliqué	NC
PRESIDENCE_02	CNV	Achat de fournitures et articles de bureau	RAZAFIMANDI MBY Bruno	1 199 910,00	PV d'ouverture des plis : non appliqué PV d'évaluation des offres : non appliqué	NC

PECHE_03	CNV	Entretien de matériels des transports – n°1211TAU	RAMAROSATA Cynthia	5 000 000,00	OS existe mais sans date avec accusé de réception sans date Facture n°76/2018 en date du 19/10/2018 Ouverture des plis non conforme : contenus incomplets (pas de liste des pièces essentiels : acte d'engagement, etc) Pas de publication AGPM, Avis de consultation PV de réception non conforme : articles non spécifiés PRMP sans acte de nomination Acte d'engagement non daté Offres non spécifiées ni marques Rapport d'évaluation : non documenté Avis de consultation : non documenté Audit hors échantillon, Autorité contractante absente au SIGMP	NC
MEEF_02	CNV	Achat matériels informatiques	KARIMONJY YVON – Sans fil	14 998 500,00	Evaluation des offres ne comporte pas la conformité des spécifications techniques Avis d'attribution sans date La notification et information par voie de publication des candidats retenus ou non retenus ne sont pas conforme (sans date ni accusé de réception) ni documentées dans les journaux JMP et local Deux membres CAO étant membres de réception Le délai de garantie n'est pas applicable Les offres des candidats retenu et non retenus ne sont pas disponibles OS remplacé par le Titre d'engagement Financier(TEF) Délai de livraison cinq(05)jours	NC

MEEF_05	CNV	Achat matériels et mobiliers de bureau	RAHARIMALAL A PANOELINE	7 500 000,00	<p>Evaluation des offres ne comporte pas la conformité des spécifications techniques</p> <p>Avis d'attribution sans date</p> <p>La notification et information par voie de publication des candidats retenus ou non retenus ne sont pas conforme (sans date ni accusé de réception) ni documentées dans les journaux JMP et local</p> <p>Deux membres CAO étant membres de réception</p> <p>Le délai de garantie n'est pas applicable</p> <p>Les offres des candidats retenu et non retenus ne sont pas disponibles</p> <p>OS remplacé par le Titre d'engagement Financier(TEF) Non-respect du code d'éthique : les CAO participent à l'élaboration des dossiers d'appel d'offre avec la PRMP et à la réception des matériels</p>	NC
MEEF_06	CNV	ENTRETIEN ET REPARATION VEHICULES DE LA DREEF 5278TAF – 1912TAF	VENANCE	11 997 000,00	<p>Impression et signature des avis de consultation ouverte au moment de l'audit</p> <p>Absence des archives des certaines pièces de marchés (avis, etc)</p> <p>Pas de convocation des CAO pour les séances d'ouverture des plis et évaluation des offres</p> <p>PV d'ouverture des plis contenant le classement des candidats sur la base des prix</p> <p>Absence de vérification de la conformité des spécifications impératives du dossier d'appel d'offre</p> <p>Les offres (retenue et non retenues) objet des évaluations sont non complètes</p> <p>Routines pour la saisie des dates (Dates rapport d'évaluation et validation)</p> <p>Non-respect du code d'éthique pour certain</p> <p>Membre CAO étant Membre Réception</p> <p>Manque de précision des spécifications techniques minimums requises dans le dossier</p> <p>Les modalités de publication et d'affichage des informations notification et avis</p>	NC

				<p>d'attribution des candidats retenu ou non ne sont pas conformes (lettres sans date, sans accusé de réception)</p> <p>Bon de commande ou OS non documentés contrat</p> <p>Avis d'attribution</p> <p>Dossiers fiscaux, NIF, STAT, Registre de commerce non documentés</p> <p>Lettre d'engagement non faite pour le respect du code d'éthique pour les responsables</p> <p>Achat des pièces auprès des FRNS mais le montage des pièces est assuré par le Chauffeur Mécanicien de la DREEF</p> <p>Réception des fournitures assurée par les Membres mais pas la réception technique du véhicule</p> <p>Offre sans précision de marque ni spécifications techniques</p> <p>Pièces détachées fournies par le titulaire du marché hors garantie dans le contrat mais possible remplacement en cas de défaillance selon relation verbale entre le responsable et le FNRS</p>	
--	--	--	--	---	--

MEEF_08	CNV	Achat fournitures et articles de bureau	KARIMONJY Yvon	2 489 900,00	<p>Impression et signature des avis de consultation ouverte au moment de l'audit</p> <p>Absence des archives des certaines pièces de marchés (avis, etc)</p> <p>Pas de convocation des CAO pour les séances d'ouverture des plis et évaluation des offres</p> <p>PV d'ouverture des plis contenant le classement des candidats sur la base des prix</p> <p>Absence de vérification de la conformité des spécifications impératives du dossier d'appel d'offre</p> <p>Les offres (retenue et non retenues) objet des évaluations sont non documentées</p> <p>Routines pour la saisie des dates (Dates rapport d'évaluation et validation)</p> <p>PV de réception non signé par le Fournisseur</p> <p>Membre CAO étant Membre Réception</p> <p>Manque de précision des spécifications techniques minimums requises</p> <p>Les modalités de publication et d'affichage des informations notification et avis d'attribution des candidats retenu ou non ne sont pas conformes (lettres sans date, sans accusé de réception)</p> <p>Bon de commande ou OS non documentés</p>	NC
MEEF_010	CNV	Achat fournitures et articles de bureau	RAHARIMALAL A PANOELINE	9 999 200,00	<p>Impression et signature des avis de consultation ouverte au moment de l'audit</p> <p>Absence des archives des certaines pièces de marchés (avis, etc)</p> <p>Pas de convocation des CAO pour les séances d'ouverture des plis et évaluation des offres</p> <p>PV d'ouverture des plis contenant le classement des candidats sur la base des prix</p> <p>Constatation fractionnement</p>	NC



METFP_01	CNV	Achats de matières premières(bois, ampoules, ....)	RAMAHEFARIV O Christian Noel	7 857 000,00	<p>Livraison et réception non conforme : certains articles sont remplacés par des planches à la livraison pour fabrication des bancs à Ankazoambo selon version verbale de la PRMP et Le Directeur</p> <p>Dossier de consultation complet archivé dans un ordinateur en panne de la PRMP</p> <p>Absence de PV d'évaluation de la CAO</p> <p>Absence de notification des candidats retenu et non retenus</p> <p>Collaboration étroite de la fonction/responsabilité de la PRMP avec le GAC et Comptable</p> <p>Bordereau des prix et quantités dans le contrat : manque des précisions des spécifications techniques</p>	NC
DIRAT_01	AD	Achat Consomptible en Informatique	RAZANANTSOA VONINDALAO BRIGITTE	850 000,00	<p>Achat direct, pas de mise en concurrence, pas de contrat, sur la base d'une facture proforma seulement</p> <p>Pas d'ordre de service</p>	C
DREP	CNV	ACHAT DE CONSOMPTIBLE INFORMATIQUE			<p>Inexistence d'avis spécifique</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Saisie SIGMP par l'ORDSEC</li> <li>- L'AGPM comporte des consultations par voie d'affichage, des achats direct</li> <li>- Inexistence de PPM validé, seulement aperçu avant validation</li> <li>- Inexistence d'archive sur les marchés publics</li> <li>- Le fournisseur envoi le facture proforma directement à l'ORDSEC</li> <li>- Pas de CAO</li> <li>- L'évaluation est faite par l'ORDSEC</li> <li>- Pas de saisie sur SIGMP</li> <li>- Inexistence de la majorité des archives</li> <li>- Manque de formation</li> </ul>	NC

DRCC_01	CNV	Achat boissons hygiéniques et divers (Sambos,...) pour fêtes et cérémonies officielles	HANITRAMAHE FA IRMA	1 500 000,00	Pas de Dossier de consultation Pas de CAO, ce sont les membres du commission de réception qui fait l'ouverture des plis et l'évaluation des offres	NC
DRCC_02	CNV	Achat de fourniture et article de bureau	HANITRAMAHE FA IRMA	6 000 000,00	Pas de Dossier de consultation Pas de CAO, ce sont les membres du commission de réception qui fait l'ouverture des plis et l'évaluation des offres	NC
DPSP_01	CNV	Achat des matériels et mobiliers de bureau	HANITRAMAHE FA IRMA	75 000 000,00	Convocation CAO par téléphone, Avis ND, Rapport d'OP et d'évaluation des offres inexistant, contrat non daté, Archive incomplet	NC
DPSP_02	CNV	Achat des matériels informatiques	MAHAVALY RAYMOND	39 992 400,00	Convocation CAO par téléphone, Avis ND, Rapport d'OP et d'évaluation des offres inexistant, contrat non daté, Archive incomplet	NC
DPSP_03	CNV	Achat des pièces détachées entretien et réparation de véhicule administratif	ANDRIANASOL O RAVALISAONA François Xavier	16 998 000,00	Convocation CAO par téléphone, Avis ND, Rapport d'OP et d'évaluation de l'offre inexistante, contrat non daté, Archive incomplet Date de l'attribution antérieur aux dates de signature, approbation, notification de la convention Fractionnement avec l'autre achat des pièces détachées	NC
DPSP_04	CNV	Achat des pièces détachées entretien et réparation de véhicule administratif	RAMAHEFARIV O Christian Noel	17 966 000,00	Convocation CAO par téléphone, Avis ND, Rapport d'OP et d'évaluation des offres inexistant, contrat non daté, Archive incomplet Date de l'attribution antérieur aux dates de signature, approbation, notification de la convention Fractionnement avec l'autre achat des pièces détachées	NC

CIRGN_04	CNV	ACHAT BOISSON HYGIÉNIQUE ET AUTRES POUR LE GROUPEMENT DE LA GENDARMERIE ATSIMO/ANDREFANA	TIAHAVANA SITRAKINIAINA STEVIE STEPHANIE	4 000 000,00	envoi des ASAPC au CF, TG, CCIA, CRM, Faritany (sans BE) - pas de dossier de consultation - pas d'offres, seulement sur la base des PROFORMA - pas de situation fiscale - inexistence de proforma des autres concurrents - sans OS pour les achats	NC
CIRGN_05	CNV	ACHAT BOISSON HYGIENIQUE ET AUTRES	SOLONDRAINY TSIRIVELO JULIE	6 000 000,00	envoi des ASAPC au CF, TG, CCIA, CRM, Faritany (sans BE) - pas de dossier de consultation - pas d'offres, seulement sur la base des PROFORMA - pas de situation fiscale - inexistence de proforma des autres concurrents - sans OS pour les achats	NC
CIRGN_06	CNV	ACHAT MATÉRIEL INFORMATIQUE ÉLECTRIQUE, TÉLÉPHONIQUE, ÉLECTRONIQUE POUR GROUPEMENT DE LA GENDARMERIA ATSIMO ANDREFANA	RASOA VOAANGY BIENNETRE	15 000 000,00	envoi des ASAPC au CF, TG, CCIA, CRM, Faritany (sans BE) - pas de dossier de consultation - pas d'offres, seulement sur la base des PROFORMA - pas de situation fiscale - inexistence de proforma des autres concurrents - sans OS pour les achats - même jour, même heure avec d'autres ASAPC	NC
CIRGN_07	CNV	ACHAT MATÉRIELS POUR ENTRETIEN DE BÂTIMENT	SOLONDRAINY TSIRIVELO JULIE	3 000 000,00	envoi des ASAPC au CF, TG, CCIA, CRM, Faritany (sans BE) - pas de dossier de consultation - pas d'offres, seulement sur la base des PROFORMA - pas de situation fiscale - inexistence de proforma des autres concurrents - sans OS pour les achats	NC

CIRGN_08	CNV	Achat produits pharmaceutique	RASOA VOAHANGY BIENNETRE	3 000 000,00	envoi des ASAPC au CF, TG, CCIA, CRM, Faritany (sans BE) - pas de dossier de consultation - pas d'offres, seulement sur la base des PROFORMA - pas de situation fiscal - inexistence de proforma des autres concurrents - sans OS pour les achats	NC
<b>PRESTATION INTELLECTUELLE</b>						
MEEF_03	AMI	Formation sur la restauration des bassins versants et les protections de sols	Association MAGNARY	7 988 000,00	Absence de publication de l'AMI Crédit dégagé Dégagement d'un montant de 7988000AR pour l'engagement numéro ENG2018000000151817 Sans déclaration sans suite avant la signature de contrat pour l'appréciation des motifs d'intérêt général à l'organe de contrôle	NC
MEEF_04	AMI	Sensibilisation sur la défense et restauration du sol, fixation de dune	Association MAGNARY	8 488 000,00	Crédit dégagé Dégagement d'un montant de 8488000AR pour l'engagement numéro ENG2018000000151795 Sans déclaration sans suite avant la signature de contrat pour l'appréciation des motifs d'intérêt général à l'organe de contrôle	NC
<b>PRESTATION DE SERVICE</b>						

MFB_07	CNV	ENTRETIEN DU MATÉRIEL INFORMATIQUE POUR DRI ATSIMO ANDREFANA	RAMORASATA CYNTHIA	2 500 000,00	<p>Pour les marchés de faibles montants : l'Autorité Contractante ne procède pas au PV de validation et au rapport d'évaluation des offres ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'OS est établi par le GAC;</li> <li>- Après vérification du contrat, il n'y a pas de spécifications techniques des articles commandés</li> </ul> <p>Procéder à l'analyse des offres suivant les procédures fixées par les textes</p>	NC
MAEP_02	CNV	Maintenance informatique de l'Ecole de Formation de Technicien Agricole de Bezaha (EFTA)	Société FIRANGA Sarl	3 350 000,00	<p>Comme les responsables sont pressés ils font pour que le paiement soit effectué donc ils ne constituent que les dossiers exigés par le CF Trésor et CRM. Ils ont avoué aussi que les concurrents sont fictifs</p>	NC

MEEF_07	CNV	FETES ET CEREMONIES	KARIMONJY Yvon	4 998 750,00	<p>Impression et signature des avis de consultation ouverte au moment de l'audit</p> <p>Absence des archives des certaines pièces de marchés (avis, etc)</p> <p>Pas de convocation des CAO pour les séances d'ouverture des plis et évaluation des offres</p> <p>PV d'ouverture des plis contenant le classement des candidats sur la base des prix</p> <p>Absence de vérification de la conformité des spécifications impératives du dossier d'appel d'offre</p> <p>Les offres (retenue et non retenues) objet des évaluations sont non documentées</p> <p>Routines pour la saisie des dates (Dates rapport d'évaluation et validation)</p> <p>PV de réception non signé par le Fournisseur</p> <p>Membre CAO étant Membre Réception</p> <p>Manque de précision des spécifications techniques minimums requises</p> <p>Les modalités de publication et d'affichage des informations notification et avis d'attribution des candidats retenu ou non ne sont pas conformes (lettres sans date, sans accusé de réception)</p> <p>Bon de commande ou OS non documentés</p>	NC
---------	-----	---------------------	-------------------	--------------	---	----

MEEF_011	CNV	ENTRETIEN ET REPARATION VEHICULES DE LA DREEF – FORD 1912TAF – LAND ROVER 5278TAF	RUGOTHARD HALLIF OUSMAN	7 999 200,00	<p>Impression et signature des avis de consultation ouverte au moment de l'audit</p> <p>Absence des archives des certaines pièces de marchés (avis, etc)</p> <p>Pas de convocation des CAO pour les séances d'ouverture des plis et évaluation des offres</p> <p>PV d'ouverture des plis contenant le classement des candidats sur la base des prix</p> <p>Absence de vérification de la conformité des spécifications impératives du dossier d'appel d'offre</p> <p>Les offres (retenue et non retenues) objet des évaluations sont non complètes</p> <p>Routines pour la saisie des dates (Dates rapport d'évaluation et validation)</p> <p>Non-respect du code d'éthique pour certain Membre CAO étant Membre Réception</p> <p>Manque de précision des spécifications techniques minimums requises dans le dossier</p> <p>Achat des pièces auprès des FRNS mais le montage des pièces est assuré par le Chauffeur Mécanicien de la DREEF</p> <p>Réception des fournitures assurée par les Membres mais pas la réception technique du véhicule</p>	NC
DIRAT_02	CNV	Entretien de Bâtiment	ARRIVE ANNE LARANY	4 999 800,00	<p>le titulaire est différent de ce qui a été saisie dans le SIGMP</p> <p>-Fractionnement au PPM pour les services (domaines, topo, aménagement)</p> <p>-Attribution au moment de l'ouverture des plis</p> <p>-Existence d'une fiche de présentation lors de l'envoi des dossier CF et Tresor</p> <p>-la date du décision d'attribution est antérieur au date de l'avis spécifique ainsi que celle de l'ouverture effective des plis</p> <p>-contrat non conforme au modèle type</p>	NC
<b>TRAVAUX</b>						

MFB_01	CNV	Construction de Bâtiments Administratifs pour la DRI ATSIMO ANDREFANA	Ese MAHATOKY	99 999 924,00	<p>La CRM ATSIMO ANDREFANA valide directement sur SIGMP les PPM des entités après séance d'examen sans établir de PV de séance</p> <p>- La date de saisie de l'ACPX dans le SIGMP est le 02/05/2018 alors que la date de lancement de l'avis est le 22/04/2018 ;</p> <p>- Aucun rapport d'évaluation des offres n'a été effectué par la CAO. Par contre, un PV de validation a été présenté avec le dossier. Ce qui amène l'auditeur à demander : qu'est-ce qui a été validé ??? Alors que ledit PV de validation statue sur la conformité ou non de telle ou telle offre et la qualification ou non d'un candidat ;</p> <p>- C'est encore la PRMP qui préside la CAO</p>	NC
DRSP_03	CNV	Travaux de réhabilitation de bâtiment de magasin de stockage pour les services des équipes d'intervention Toliara (Hors échantillon)	RAVOAJANAHA RY RONDRO LALAINA	27 876 840,00	<p>Le contrat n'est pas saisi dans le SIGMP</p> <p>Absence de spécification technique, seule dans le bordereau de détail quantitatif et estimatif que l'on trouve les activités à réaliser</p> <p>L'offre du titulaire du marché ne contient pas de CCAP ainsi que des spécifications techniques</p> <p>La CAO ne fait pas de recouplement car le titulaire est créé en 2018, or il avait inscrit dans son offre qu'il a avait déjà fait des prestations similaires depuis 2015</p> <p>Dans l'offre du candidat le délai d'exécution est de trente jours mais dans le rapport d'évaluation de la CAO le délai est changé quarante-cinq jours.</p> <p>L'appel d'offres est infructueux mais cette situation n'est pas constatée par les organes de contrôle.</p> <p>Lors de l'engagement financier, le type d'engagement est « AUTRE » et le CF émet son visa</p>	NC



MID_02	CNV	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE BATIMENT SCOLAIRE (Lycée Ankililoaka et Miary)	MAURICE WANDERMAN TSANOLO	139 983 652,00	Evaluation défailante car la CAO rejette les offres des candidats sans avoir demandé des éclaircissements Dossier de consultation non disponible, seule dans l'offre du candidat que l'on trouve les spécifications techniques et les plans de deux lycées Gestion contractuelle faite par le service bénéficiaire	NC
CIRGN_01	CNV	Construction clôture de la caserne de groupement de sécurité intérieure de SAKARAHHA	RANDRIANJATO VO FRANCOIS XAVIER	109 986 000,00	Les études sont faites par le service infrastructure du GSI Sakaraha Le montant du contrat est à voisinage du montant estimatif du marché	NC
CIRGN_02	CNV	Extension de bureau de compagnie de sécurité intérieure de SAKARAHHA	RASOA VOAHANGY BIENNETRE	60 000 000,00	Même date et heure d'ouverture des plis que la Fiche 001_CIRGN TVX (Construction clôture de la caserne de groupement de sécurité intérieure de SAKARAHHA) Les études (spécification technique et plan) sont faites par le service infrastructure du GSI Sakaraha Le montant du contrat est égal au montant estimatif du marché L'entreprise du titulaire est créée en 2018	NC
CIRGN_03	CNV	Réhabilitation du bureau du Groupement Atsimo-Andrefana	RANDRIANJATO VO FRANCOIS XAVIER	100 134 000,00	Même date et heure d'ouverture des plis que la Fiche 001_CIRGN TVX (Construction clôture de la caserne de groupement de sécurité intérieure de SAKARAHHA) Les études (spécification technique et plan) sont faites par le service infrastructure Le montant du contrat est égal au montant estimatif du marché Evaluations défailantes car la CAO ne fait de demande d'éclaircissement car le titulaire avait reçu deux marchés en même temps or les matériels et les personnels affectés sur les chantiers sont les mêmes	NC

MMRS_03	CNV	Réhabilitation bureau logement personnel	ANDRIANASOLO RAVALISAONA FRANCOIS XAVIER	9 998 930,00	<p>Rejeté par le Trésor pour non-respect du délai de recours de 10 jours et décision membres de commission de réception signé par PRMP non conforme, alors que les travaux ont été exécutés et réceptionnés le 13/12/18</p> <p>Pénalités de retard « non applicable » dans CCAP</p> <p>Dates incohérentes car régularisation : OS et dates de signatures du contrat, approbation, TEF et notification même jours (29/11/18), validation le 28/11/18 alors que le rapport d'évaluation est le 29/11/18</p>	NC
MTP_02	CNV	Travaux d'entretien Améliorant chaussée dans la ville de Toliara I entre Avenue Monja Jaona vers CEG Centre Hôpital be restaurant Croix du sud et sortie au Boulevard Refotaky	Ese MIHAJA	118 964 148,00	<p>Marché d'un tel somme sans garantie de soumission ni garantie de bonne exécution</p> <p>L'art 7.1 du CCAP stipule que la garantie de bonne exécution n'est pas requise tandis que si le titulaire faillit à ses obligations elle sera exclue d'office des marchés du DRTP</p> <p>Le CCAP stipule une souscription d'assurance mais les offres des candidats n'en contiennent pas</p> <p>Des renseignements sur la qualification du candidat sont demandés (liste de personnel affecté au chantier, CV personnel, matériel affectés au chantier, etc) mais le DPAO ne mentionne pas le critère minimum de qualification</p> <p>Les CCAP et CCAG sont compris dans le DAO mais les offres des candidats n'en contiennent pas donc en cas de litige l'autorité contractante ne peut se référer sur aucun texte stipulant les obligations des co-contractants</p> <p>Il n'y a pas aussi de spécifications techniques des travaux à effectuer dans le DAO (pas de plan ni schémas des travaux) seul le bordereau des prix et les détails quantitatifs et qualitatifs en contiennent des bribes.</p> <p>Ni les avis de consultation ni les avis d'attribution ne sont pas publiés.</p>	NC

					Le maitre d'œuvre est un membre de la CAO	
MEEF_01	CNV	ENTRETIEN ET REHABILITATION DE BATIMENTS	VENANCE	14 901 479,40	<p>Publication AGPM, Avis spécifiques dans les journaux (local, JMP, ...) non faite (date de lancement: 16/04/18)</p> <p>Impression et signature des avis de consultation ouverte au moment de l'audit</p> <p>Absence des archives des certaines pièces de marchés (avis, etc)</p> <p>Pas de convocation des CAO pour les séances d'ouverture des plis et évaluation des offres</p> <p>PV d'ouverture des plis contenant le classement des candidats sur la base des prix</p> <p>Absence de vérification de la conformité des spécifications impératives du dossier d'appel d'offre</p> <p>Les offres (retenue et non retenues) objet des évaluations sont non complètes</p> <p>Routines pour la saisie des dates (Dates rapport d'évaluation et validation)</p> <p>Non-respect du code d'éthique pour certain Membre CAO étant Membre Réception</p> <p>Manque de précision des spécifications techniques minimums requises</p> <p>Les modalités de publication et d'affichage des informations notification et avis d'attribution des candidats retenu ou non ne sont pas conformes (lettres sans date, sans accusé de réception)</p> <p>Bon de commande ou OS non documentés</p>	NC

MEEF_09	CNV	ENTRETIEN ET REHABILITATION DE BATIMENTS	RAHARIMALAL A PANOELINE	9 990 000,00	<p>Impression et signature des avis de consultation ouverte au moment de l'audit (date de lancement:27/07/18)</p> <p>Absence des archives des certaines pièces de marchés (avis, etc)</p> <p>Pas de convocation des CAO pour les séances d'ouverture des plis et évaluation des offres</p> <p>PV d'ouverture des plis contenant le classement des candidats sur la base des prix</p> <p>Absence de vérification de la conformité des spécifications impératives du dossier d'appel d'offre</p> <p>Les offres (retenue et non retenues) objet des évaluations sont non complètes</p> <p>Routines pour la saisie des dates (Dates rapport d'évaluation et validation)</p> <p>Certain Membre CAO étant Membre Réception</p> <p>Manque de précision des spécifications techniques minimums requises</p> <p>Les modalités de publication et d'affichage des informations notification et avis d'attribution des candidats retenu ou non ne sont pas conformes (lettres sans date, sans accusé de réception)</p> <p>Bon de commande ou OS non documentés</p> <p>Délai d'exécution quinze (15) jours dans le contrat</p> <p>Avis d'attribution 06/08/2018, non-respect du délai de 10jours de recours</p> <p>Constatation fractionnement</p>	NC
DPSP_05	CNV	Construction de clôture de Poste de Police de MOROMBE	RABESON Clarin Noninako	19 999 969,00	<p>Convocation CAO par téléphone, Avis ND, Rapport d'OP et d'évaluation des offres inexistant, contrat non daté, Archive incomplet</p> <p>Fractionnement avec l'autre entretien de bâtiment (Extension logement du Chef du Commissariat de Police de SAKARAH)</p>	NC

DPSP_06	CNV	Extension logement du Chef du Commissariat de Police de SAKARAHHA	MAHAFETSY ELISON JULIEN (E/SE MAHATOKY)	114 363 048,00	Convocation CAO par téléphone, Avis ND, Rapport d'OP et d'évaluation des offres inexistants, contrat non daté, Archive incomplet, candidat unique Fractionnement avec l'autre entretien de bâtiment (Construction de clôture de Poste de Police de MOROMBE)	NC
---------	-----	---	--	----------------	---	----

## 8.6. Taux de conformité

En résumé, comme l'illustre le tableau synoptique des résultats, on peut établir par type de marché les statistiques suivantes :

TYPE DE MARCHÉ	CONFORME		NON CONFORME		TOTAL	
	NOMBR E	TAUX	NOMBR E	TAUX	NOMBR E	TAUX
FRN	5	7,69	60	92,31	65	77,38
PI		0,00	2	100,00	2	2,38
PS		0,00	5	100,00	5	5,95
TVX		0,00	12	100,00	12	14,29
<b>Total général</b>	<b>5</b>	<b>5,95</b>	<b>79</b>	<b>94,05</b>	<b>84</b>	<b>100,00</b>

## 8.7. AUDIT DE L'EXECUTION PHYSIQUE DES MARCHES

La mission a pu vérifier l'exécution physique de trois marchés de fournitures passés par les DREN, DRETFP retenus dans l'échantillon et un marché de fournitures hors échantillon passés par la DREP (MEP). Elle n'a pas eu accès au marché de travaux car la plupart des réalisations sont dans les districts éloignés du chef-lieu de région.

Pour les marchés dans l'échantillon :

- Achat matériel technique pour DREN Atsimo Andrefana : dans le contrat, il est spécifié que le table de mixage et les micros sans fil sont de marque BEHRINGER ; mais lors de la livraison, le table de mixage est de marque YAMAHA FU LAIC et les micros sans fil, de marque 5 CORES. Les prix unitaires des micros sans fil sont exorbitants : Ar 3.250.000 le prix unitaire.
- Achat pièce de rechange et entretien de véhicule de transport administratif pour DREN Atsimo Andrefana : la marque des articles spécifiés dans les spécifications techniques sont différentes de celles livrées : Pneu de marque PIRELLI dans le Contrat alors que c'est du NANKANG qui est livré.
- Achats de matières premières (bois, ampoules, ...) pour DRETFP Atsimo Andrefana : Livraison et réception non conforme : certains articles sont remplacés par des planches à la livraison pour fabrication de bancs à Ankazoambo selon version verbale de la PRMP et le Directeur.

Pour le marché hors échantillon passé par la DREP (Achat pièce de rechange et entretien de véhicule de transport administratif) : lors de la vérification physique des articles auprès de la dépositaire comptable, la marque du pneu inscrit dans la facture et le PV de réception est différente de celle de la livraison.

## 8.8. RECOMMANDATIONS

### 8.8.1. Autorité contractante

- Veiller à l'archivage de tous les documents nécessaires et exigés dans les procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics. Prévoir des salles d'archive avec du matériel de classement adéquat. C'est-à-dire qu'il convient de prendre des décisions nécessaires afin que le maximum de données puisse être obtenu et que tous les documents soient suffisamment renseignés et archivés
- Le caractère critique des constats d'organisation défaillante et de pratiques inadéquates et même irrégulières appellent à une remise en question des organes gestionnaires. Il semble qu'une reprise en main de toute la structure gestionnaire, avec un rappel détaillé des objectifs du mandat et des performances attendues soit un point de départ à des efforts de formation capable de restaurer les capacités des instances UGPM/PRMP/CAO et leur fonctionnement conforme à la loi et à l'intégrité élémentaire de gestion.
- Il sera alors nécessaire de (re-)familiariser les gestionnaires avec leurs propres modes opératoires tels qu'ils sont établis dans leurs guides respectifs (comme les dispositions nécessaires afin que le maximum des données puisse être obtenu et que les documents soient suffisamment renseignés et archivés) et d'assurer effectivement leur application avec tout le formalisme requis par leur fonction fiduciaire du bien public. Différents thèmes apparaissent comme essentiels dans un programme de formation à l'adresse de ces instances gestionnaires:
  - Rappel détaillé des dispositions telles qu'établies dans le Guide des UGPM, le Guide de l'Archivage, et le Guide des CAO;
  - Rappel des principes fondamentaux formant la mesure de qualité de la gestion des procédures et de leur organisation;
  - La définition des conditions optimales de participation et de qualification des soumissionnaires en relation avec les caractéristiques des biens et services à acquérir ainsi qu'avec les conditions d'exécution ou de livraison (adéquation des critères de recevabilité administrative, de qualifications techniques et financières requises pour assurer une procédure effectivement compétitive).
- Considérant les conditions déplorables de gestion rencontrées lors de la mission d'audit sur le terrain, la conduite d'audit s'impose avant tout comme le révélateur des conditions d'organisation et de pratiques en vue de définir les actions correctives susceptibles d'instaurer progressivement de meilleures pratiques de gestion. La poursuite de tels exercices par le corps d'auditeurs de l'ARMP, apparaît comme le moyen le plus directement efficace à identifier les défaillances dans la pratique et à en définir les remèdes.

Reprenant de façon plus spécifique les constats mentionnés plus haut, les recommandations suivantes peuvent être établies:

- Pour pallier aux manques de personnel, plusieurs autorités contractantes, et particulièrement celles qui se trouvent dans une même localité, peuvent se grouper pour nommer des acteurs de commandes publiques communes
- Les documents types sont disponibles en ligne sur le site de l'ARMP ([www.armp.mg](http://www.armp.mg)) et doivent être utilisés pour toutes les procédures de commandes publiques.

- Pour garantir l'objectivité dans les procédures de marché public, les acteurs de la commande publique se doivent de ne pas cumuler leurs fonctions
- Bien différencier les types de marchés publics (article 3 du code des marchés publics) sinon il aura des impacts sur les seuils de procédure
- D'après l'article 27 du code des marchés publics, « aucun marché ne peut être scindé ou fractionné illicitement dans le seul but d'échapper aux règles de mise en concurrence ou de se soustraire aux contrôles ... »
- Concernant la mention de marques dans les dossiers de consultation ou d'appel d'offres, l'article 24 II et III du code stipule que « les exigences doivent être établies de façon à permettre une concurrence aussi large que possible » et « l'autorité contractante doit s'assurer que les spécifications ne soient limitatives et elle doit utiliser, dans la mesure du possible, des critères reconnus »
- D'après le décret 2006-344 art. 6, la CAO est chargée de remplir les fonctions d'évaluation depuis l'ouverture des plis jusqu'à la formulation d'un avis motivé à la PRMP ; la CAO peut comprendre des membres associés ayant une voix consultative (art.3 décret 2006-344 alinéa 3)
- L'article 9 du décret 2015-1094 renseigne sur la connaissance, l'expérience ou le diplôme que doit avoir une personne pour être éligible à la fonction de PRMP.

#### 8.8.2. Autorité de Régulation des Marchés Publics

- Vérifier l'application du respect des profils techniques et des compétences requises pour les Personnes Responsables des Marchés Publics et les Unités de Gestion de Passation des Marchés Publics. ainsi que les membres de la Commission d'Appel d'Offres.
- Informer et former les intervenants dans le système de passation, les procédures applicables aux marchés publics, en particulier l'organe de la commande publique, les Ordonnateurs de dépenses, les co-contractants de l'administration.
- Appliquer des formations en pratique de conception, d'élaboration et de montage des dossiers d'appel d'offres, et la technique d'archivage pour les Unités de Gestion de Passation des Marchés Publics.
- Former les membres de la Commission d'Appel d'Offres sur le principe et la technique d'évaluation surtout la vérification des qualifications des candidatures.
- Suivre l'application des recommandations émises lors des missions d'audit de passation des marchés ou de contrôle a posteriori
- Mettre à jour en temps réel les documents types et les guides des utilisateurs



### 8.8.3. Organe de contrôle

- Pour la CRM :
  - Avant de valider le PPM,exiger le PPM imprimé dans le SIGMP et laisser la saisie à l'autorité contractante
  - Donner des PV à l'autorité contractante après la validation du PPM
  - Exiger à l'autorité contractante la publication des Avis spécifiques dans la localité après comparaison avec le PPM
  - Adopter un tableau d'affichage adapté au nombre des avis lancés par les autorités contractantes.
  - Vérifier la mise à jour des PPM en se basant sur le PPM initial pour éviter l'acquisition des fournitures et prestations de services répétitives .
  
- Pour le contrôle financier :
  - Exiger la copie du PPM validé par la CRM auprès des autorités contractantes pour servir de document de vérification des avis spécifiques lancés par eux.
  - Vérifier le rapport d'évaluation des offres présenté par l'autorité contractante lors de l'engagement financier car les évaluateurs ne font pas de recoupement des informations produites par le candidat entre la capacité juridique, financière, technique.
  - Vérifier le type d'engagement choisit par les autorités contractantes lors de la demande d'engagement financier avant de donner le Visa
  - Verifier systématiquement les montants des prix unitaires et la décomposition du prix global et forfaitaire afin d'éviter qu'ils soient exorbitants
  - Adopter un tableau d'affichage adapter au nombre des avis lancés par les autorités contractantes.



## **IX. Région Menabe**

## 9.4. DEROULEMENT DE LA MISSION

### 9.4.1. Entité cible

Ce rapport est le résultat de notre mission d'audit conduite dans la Région de Menabe, du 16 au 28 septembre 2019, sur les procédures de passation des Marchés Publics de l'année budgétaire 2018 au niveau des Directions et Services Techniques Déconcentrés, Etablissements publics et Collectivités Territoriales Décentralisées, dont :

- ✓ Direction Régionale des Finances et du Budget (MNB-MFB)
- ✓ Direction Régionale de la Santé Publique (MNB-MSANP)
- ✓ Direction Régionale de l'Education Nationale (MNB-MEN)
- ✓ Direction Régionale des Travaux Publics (MNB-MTP)
- ✓ Direction Régionale de l'Agriculture et de l'Elevage (MNB-MINAE)
- ✓ Direction Régionale de l'Aménagement du Territoire et des Services Fonciers (MNB-MATSF)
- ✓ Direction Régionale des Mines et des ressources stratégiques (MNB-MMRS)
- ✓ Direction Régionale de l'Environnement, de l'Ecologie et des Forêts (MNB-MEEF)
- ✓ Direction Régionale du Commerce et de la Consommation (MNB-MCC)
- ✓ Direction Régionale de la Culture, de la Promotion de l'Artisanat et de la Sauvegarde du Patrimoine (MNB-MCPASP)
- ✓ Direction Régionale de l'Economie et de la Planification (MNB-MEP)
- ✓ Direction Régionale de la Sécurité Publique (MNB-MSP)
- ✓ Direction Régionale de la Défense Nationale (MNB-MDN)
- ✓ Circonscription de la Gendarmerie Nationale (MNB-SECGN)
- ✓ Direction Régionale de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme (MNB-MPPSPF)
- ✓ Direction Régionale de l'Intérieur et de la Décentralisation (MNB-MID)
- ✓ Direction Régionale de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (MNB-METFP)
- ✓ Direction Régionale de l'Administration Pénitentiaire et Tribunal de Morondava (MNB-Justice)
- ✓ Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports (MNB-MJS)
- ✓ Direction Régionale du Tourisme (MNB-TOUR)
- ✓ Région du Menabe (Région MNB)
- ✓ Commune Urbaine de Morondava (CUMNB)
- ✓ Chambre de Commerce et d'Industrie du Menabe (MNB-CCI)
- ✓ Direction Régionale de la Communication et des Relations avec les Institutions (MNB-MCRI)

### 9.4.2. Echantillonnage

En phase préparatoire à la conduite de la mission, et sur la base des listes de contrats telles qu'établies sur le SIGMP, nous avons constitué un échantillon représentatif de contrats devant être soumis à l'audit.

La représentativité est assurée par une sélection de l'ordre de 15 à 20% en nombre et en montant au sein de chaque type de procédure de passation et de chaque nature de contrat (travaux, fournitures, services, prestations intellectuelles). L'échantillonnage déterminé sur la base des 332 contrats listés dans la Région du Menabe pour l'année 2018, s'établit comme suit:

ECHANTILLON							
Type de Contrat	Procédure	Ratio sur Nombre			Ratio sur Montants (millier d'Ariary)		
		Nmbre Total (1)	Nmbre Echant. (2)	Ratio % (2)/(1)	Montant Total (3) (X 1000)	Montant Echant. (4)	Ratio % (4)/(3)
TRAVAUX	AOO	0	0	00,00	0,00	0,00	00,00
	Affichage	13	7	53,84	460 760,71	253 868,48	55,10
	Achat Direct	04	3	75,00	30 602,80	25 056,40	81,87
<b>Total Travaux</b>		<b>17</b>	<b>10</b>	<b>58,82</b>	<b>491 363,51</b>	<b>278 924,88</b>	<b>56,76</b>
FOURNITURES	AOO	11	4	36,36	489 993,10	186 296,00	38,02
	Affichage	152	31	20,39	878 424,00	432 915,00	49,28
	Achat Direct	136	39	28,68	446 872,99	156 158,60	34,94
<b>Total Fournitures</b>		<b>299</b>	<b>74</b>	<b>24,75</b>	<b>1 815 290,09</b>	<b>775 369,60</b>	<b>42,71</b>
PRESTATIONS de SERVICES	AOO	5	1	20,00	98 634,69	29 909,50	30,32
	Affichage	5	1	20,00	35 499,04	14 999,04	42,25
	Achat Direct	6	5	83,33	18 100,00	15 100,00	83,42
<b>Total Services</b>		<b>16</b>	<b>7</b>	<b>43,75</b>	<b>152 233,73</b>	<b>60 001,54</b>	<b>39,41</b>
PRESTATIONS INTELLECT..	AMI	0	0	00,00	0,00	0,00	00,00
<b>Total PI</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>00,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>00,00</b>
<b>TOTAL MENABE</b>		<b>332</b>	<b>91</b>	<b>27,40</b>	<b>2 458 887,33</b>	<b>1 114 296,02</b>	<b>45,32</b>

## 9.5. CONSTATS

Ce rapport met l'accent surtout sur les points faibles de l'autorité contractante qui ultérieurement feront l'objet de recommandations

Sur les quatre-vingt-onze (91) contrats de l'échantillon initialement sélectionné, 14 contrats n'ont pas été vérifiés dont un (1) pour la Direction Régionale de l'Education Nationale, deux (2) pour la Direction Régionale de l'Agriculture et de l'Elevage, huit (8) pour la Direction Régionale de la Santé Publique, un (1) pour la Direction Régionale du Tourisme et aucun des deux échantillons sélectionnés pour la Direction Régionale de l'Aménagement du Territoire et des Services Fonciers car les dossiers sont introuvables. Un contrat vérifié appartenant à la Direction Régionale de la Communication et des Relations avec les Institutions est hors échantillon car n'a pas été enregistré dans le SIGMP

Les constats couvrent trois parties à savoir :

- L'organisation, la planification et la préparation des DAO
- Les procédures de passation des marchés
- Les recours

### 9.5.1. Concernant l'organisation, la planification et la préparation des DAO

- Archivage : tous les dossiers vérifiés sont incomplètes
- Manque de personnel pour une nomination complète des acteurs de commande publique
- Absence de nomination ou nomination non règlementaire des acteurs de la commande publique : **MNB-CCI ; MCRI-HE**
- Cumul de fonctions des acteurs de la commande publique : **MNB-MEN\_#01 ; MNB-MINAE** (*Le DRAE est à la fois CAO, ingénieur chargé de contrôle des travaux, membre de la commission de réception et Ordsec*) ; **MNB-MJS et MNB-MSP** (*un membre de la CAO et à la fois membre de la commission de réception*) ; **MNB-MTP\_#04 ; MNB-SECGN**
- Erreur de choix de types de prestations : **MNB-METFP\_#04 ; MNB-METFP\_#05 ; MNB-METFP\_#06 ; MNB-MFB\_#01 ; MNB-MPPSPF\_#02 ; MNB-MSecP\_#02 ; MNB-MTP\_#04**
- Dossiers de Consultation/DPAO ne correspondant pas aux documents types et/ou PV et rapports d'évaluation ne suivant pas le guide de la CAO : **MNB-MEN ; MNB-CUM ; MNB-MMRS ; MNB-MTP ; MNB-MDN ; MNB-MFB ; MNB-MID ; MNB-MSP ; MNB-MCC ; MNB-DRCPASP ; MNB-MEP ; MNB-MEFTP ; MNB-Tourisme ; MNB-SECGN**
- Non-respect des délais de publication : **MNB-MINAE\_#07** (*publication dans les journaux*)
- Non-respect du principe de liberté d'accès en mentionnant les marques de fournitures dans les dossiers de marché sans être accompagnée de « ou équivalent » : **MNB-MEN\_#02 ; MNB-MEN\_#05 ; MNB-MEN\_#07**
- Fractionnement illégal : **MNB-MINAE\_#01 et #02 ; MNB-MSP\_#07, #08 et #09**
- Sollicitation systématique d'autres agents pour effectuer les procédures du fait de l'incompétence de la PRMP: **MCRI-HE**
- Les Per diem et les déplacements des équipes techniques de la DRAE sont inclus dans le montant de l'offre du candidat : **MNB-MINAE\_#05**
- Lancement de procédure aux fins d'exécuter la prestation, alors que le dossier est ultérieurement rejeté par le Trésor au moment de paiement pour divers non-respect de procédure : **MNB-METFP\_#05 ; MNB-METFP\_#06**

- Plusieurs dossiers ont les mêmes dates et heures d'ouverture des plis, d'évaluation et de validation : MNB-MFB (01/10/18 à 9h00) ; MNB-MID (13/08/18) ; MNB-MINAE (23/05/18 à 08h00) ; MNB-MTP (09/03/18 à 09h00)
- Présence de personnes non membre de la CAO ni SCTE à l'ouverture et/ou à l'évaluation des offres : MNB-MTP\_#05
- Erreur d'enregistrement sur SIGMP : MNB-CUM\_#01

#### 9.5.2. Les constats sur les procédures de passation des marchés publics:

- Date et/ou heures d'ouverture des plis ne correspondant pas à celles publiées : MNB-CCI ; MNB-MINAE\_#05
- Nous n'avons pas pu disposer des documents essentiels suivants :
  - ✓ PV de la CRM sur la validation du PPM : MCRI-HE ; MNB-DRAP ; MNB-MDN ; MNB-MID ; MNB-MINAE ; MNB-MPPSPF ; MNB-MSecP ; MNB-MSP ; MNB-MTP ; MNB-REGION
  - ✓ Plan de Passation de Marché : MNB-MINAE ; MNB-MPPSPF ; MNB-MSecP ; MNB-MSP ; MNB-REGION
  - ✓ Dossiers de consultation de prix, DAO, DAMI : MNB-CCI ; MCRI-HE ; MNB-CUM\_#02 ; MNB-MEN\_#01 ; MNB-DREN ; MNB-DRAP\_#01 ; MNB-DRAP\_#02 ; MNB-MDN\_#01 ; MNB-MDN\_#02 ; MNB-MEEF\_#01 ; MNB-MEEF\_#02 ; MNB-MEEF\_#03 ; MNB-MEEF\_#04 ; MNB-METFP\_#01 ; MNB-METFP\_#02 ; MNB-METFP\_#04 ; MNB-METFP\_#05 ; MNB-METFP\_#07 ; MNB-MFB\_#01 ; MNB-MFB\_#02 ; MNB-MFB\_#03 ; MNB-MFB\_#04 ; MNB-MFB\_#05 ; MNB-MFB\_#06 ; MNB-MFB\_#07 ; MNB-MFB\_#08 ; MNB-MID\_#02 ; MNB-MID\_#03 ; MNB-MINAE\_#03 ; MNB-MINAE\_#05 ; MNB-MINAE\_#06 ; MNB-MJS\_#01 ; MNB-MJS\_#02 ; MNB-MPPSPF\_#01 ; MNB-MPPSPF\_#02 ; MNB-MSecP\_#01 ; MNB-MSP\_#01 ; MNB-MSP\_#02 ; MNB-MSP\_#03 ; MNB-MSP\_#07 ; MNB-Tourisme ; MNB-MTP\_#01 ; MNB-MTP\_#02 ; MNB-MTP\_#03 ; MNB-REGION\_#01 ; MNB-REGION\_#03 ; MNB-REGION\_#04 ; MNB-SECGN\_#01 ; MNB-SECGN\_#02 ; MNB-SECGN\_#03 ; MNB-SECGN\_#04
  - ✓ Preuves de publication du Plan de Passation de Marchés (art. 26 alinéa IX du CMP) et/ou de l'Avis Général de Passation de Marché : toutes les entités sont concernées
  - ✓ Avis Général de Passation de Marché : MNB-MFB ; MNB-MINAE
  - ✓ Preuves de publication de l'AGPM : MNB-MEEF ; MNB-MINAE
  - ✓ Avis Spécifiques d'Appel Public à la Concurrence : MNB-MINAE\_#01
  - ✓ Preuves de publication des Avis Spécifiques d'Appel Public à la Concurrence (art. 32 alinéa II du CMP) : MNB-CCI ; MNB-CUM\_#01 ; MNB-DREN ; MNB-DRAP\_#01 ; MNB-DRAP\_#02 ; MNB-MCC\_#01 ; MNB-MCC\_#02 ; MNB-DRCPASP\_#01 ; MNB-DRCPASP\_#02 ; MNB-MDN\_#01 ; MNB-MDN\_#02 ; MNB-MEEF\_#01 ; MNB-MEEF\_#02 ; MNB-MEEF\_#03 ; MNB-MEEF\_#04 ; MNB-MEP\_#01 ; MNB-METFP\_#01 ; MNB-METFP\_#02 ; MNB-METFP\_#03 ; MNB-METFP\_#04 ; MNB-METFP\_#05 ; MNB-METFP\_#07 ; MNB-MFB\_#01 ; MNB-MFB\_#02 ; MNB-MFB\_#03 ; MNB-MFB\_#04 ; MNB-MFB\_#05 ; MNB-MFB\_#06 ; MNB-MFB\_#07 ; MNB-MFB\_#08 ; MNB-MFB\_#09 ; MNB-MID\_#02 ; MNB-MID\_#03 ; MNB-MINAE\_#01 ; MNB-MINAE\_#03 ; MNB-MJS\_#01 ; MNB-MJS\_#02 ; MNB-MMRS\_#01 ; MNB-MMRS\_#02 ; MNB-MPPSPF\_#01 ; MNB-MPPSPF\_#02 ; MNB-MSecP\_#01 ; MNB-MSP\_#01 ; MNB-MSP\_#02 ; MNB-MSP\_#03 ; MNB-MSP\_#07 ; MNB-Tourisme ; MNB-REGION\_#01 ; MNB-REGION\_#03 ; MNB-REGION\_#04 ; MNB-SECGN\_#01 ; MNB-SECGN\_#02 ; MNB-SECGN\_#03 ; MNB-SECGN\_#04
  - ✓ Lettre de convocation des membres de la CAO : MNB-DREN ; MNB-DRAP\_#01 ; MNB-DRAP\_#02 ; MNB-MCC\_#01 ; MNB-MCC\_#02 ; MNB-DRCPASP\_#01 ; MNB-DRCPASP\_#02 ; MNB-MDN\_#02 ; MNB-MEEF\_#01 ; MNB-MEEF\_#02 ; MNB-MEEF\_#03 ; MNB-MEEF\_#04 ; MNB-MEP\_#01 ; MNB-METFP\_#01 ; MNB-METFP\_#02 ; MNB-METFP\_#05 ; MNB-METFP\_#07 ; MNB-MID\_#02 ; MNB-MID\_#03 ;

- MNB-MINAE\_#01 ; MNB-MINAE\_#03 ; MNB-MINAE\_#05 ; MNB-MINAE\_#06 ; MNB-MJS\_#01 ; MNB-MJS\_#02 ; MNB-MMRS\_#02 ; MNB-MPPSPF\_#01 ; MNB-MPPSPF\_#02 ; MNB-MSecP\_#01 ; MNB-MSP\_#01 ; MNB-MSP\_#02 ; MNB-MSP\_#03 ; MNB-MSP\_#07 ; MNB-Tourisme ; MNB-MTP\_#01 ; MNB-MTP\_#02 ; MNB-MTP\_#03 ; MNB-REGION\_#01 ; MNB-REGION\_#03 ; MNB-REGION\_#04 ; MNB-SECGN\_#01 ; MNB-SECGN\_#02 ; MNB-SECGN\_#03 ; MNB-SECGN\_#04
- ✓ Notification des candidats non retenus : MNB-CCI ; MNB-CUM\_#01 ; MNB-MPPSPF\_#01 ; MNB-MPPSPF\_#02 ; MNB-MSecP\_#01
  - ✓ Preuve de publication des avis d'attribution (art. 53 du CMP) : tous les dossiers vérifiés
  - ✓ Offres des soumissionnaires : MNB-CCI ; MNB-MEN\_#05 ; MNB-MEN\_#06 ; MNB-MEN\_#07 ; MNB-MEN\_#10 ; MNB-DRAP\_#01 ; MNB-DRAP\_#02 ; MNB-MDN\_#01 ; MNB-MDN\_#02 ; MNB-MFB\_#03 ; MNB-MFB\_#05 ; MNB-MFB\_#08 ; MNB-MID\_#02 ; MNB-MID\_#03 ; MNB-MINAE\_#06 ; MNB-MINAE\_#07 ; MNB-MJS\_#01 ; MNB-MJS\_#02 ; MNB-MSecP\_#01 ; MNB-MSP\_#01 ; MNB-MSP\_#02 ; MNB-MSP\_#03 ; MNB-MSP\_#07 ; MNB-Tourisme ; MNB-SECGN\_#02 ; MNB-SECGN\_#03 ; MNB-SECGN\_#04
  - ✓ PV d'ouverture des plis : MCRI-HE ; MNB-METFP\_#04 ; MNB-REGION\_#01
  - ✓ Rapport d'évaluation (offres, propositions techniques ou propositions financières : MNB-CCI ; MCRI-HE ; MNB-METFP\_#04 ; MNB-MID\_#02 ; MNB-MID\_#03 ; MNB-MSecP\_#01 ; MNB-MTP\_#01 ; MNB-MTP\_#02 ; MNB-MTP\_#03 ; MNB-REGION\_#01 ; MNB-REGION\_#03 ; MNB-REGION\_#04
  - ✓ PV de validation : MNB-CCI ; MCRI-HE ; MNB-CUM\_#02 ; MNB-DREN ; MNB-DRAP\_#01 ; MNB-DRAP\_#02 ; MNB-MDN\_#02 ; MNB-MEEF\_#01 ; MNB-METFP\_#04 ; MNB-METFP\_#05 ; MNB-METFP\_#07 ; MNB-MID\_#02 ; MNB-MID\_#03 ; MNB-MINAE\_#01 ; MNB-MINAE\_#03 ; MNB-MINAE\_#05 ; MNB-MINAE\_#06 ; MNB-MSecP\_#01 ; MNB-MSP\_#01 ; MNB-MSP\_#02 ; MNB-MSP\_#03 ; MNB-MSP\_#07 ; MNB-Tourisme ; MNB-REGION\_#01 ; MNB-REGION\_#03 ; MNB-REGION\_#04 ; MNB-SECGN\_#01 ;
  - ✓ Décision d'attribution : MNB-MINAE\_#01 ; MNB-MINAE\_#03 ; MNB-MINAE\_#05 ; MNB-MINAE\_#06 ; MNB-MSecP\_#01 ; MNB-MSP\_#01 ; MNB-MSP\_#02 ; MNB-MSP\_#03 ; MNB-MSP\_#07 ; MNB-Tourisme ; MNB-REGION\_#01 ; MNB-REGION\_#03 ; MNB-REGION\_#04 ; MNB-SECGN\_#01 ; MNB-SECGN\_#02 ; MNB-SECGN\_#03 ; MNB-SECGN\_#04
  - ✓ Notification du marché : MNB-DRCASP\_#01 ; MNB-DRCASP\_#02 ; MNB-MDN\_#01 ; MNB-MEP\_#01 ; MNB-METFP\_#03 ; MNB-MMRS\_#01 ; MNB-MMRS\_#02
  - ✓ Contrat : MNB-CCI ; MCRI-HE ; MNB-MEN\_#01 ; MNB-MEN\_#02 ; MNB-MEN\_#03 ; MNB-MEN\_#05 ; MNB-MEN\_#06 ; MNB-MEN\_#07 ; MNB-DRAP\_#01 ; MNB-DRAP\_#02 ; MNB-DRCASP\_#01 ; MNB-MDN\_#02 ; MNB-METFP\_#01 ; MNB-METFP\_#03 ; MNB-METFP\_#04 ; MNB-METFP\_#05 ; MNB-METFP\_#07 ; MNB-MFB\_#01 ; MNB-MFB\_#02 ; MNB-MFB\_#03 ; MNB-MFB\_#04 ; MNB-MFB\_#05 ; MNB-MFB\_#08 ; MNB-MID\_#03 ; MNB-MPPSPF\_#01 ; MNB-MPPSPF\_#02 ; MNB-MSecP\_#01 ; MNB-MSP\_#01 ; MNB-MSP\_#02 ; MNB-MSP\_#03 ; MNB-MSP\_#07 ; MNB-Tourisme ; MNB-REGION\_#01 ; MNB-REGION\_#03 ; MNB-REGION\_#04
  - ✓ Ordre de Service : MCRI-HE ; MNB-CUM\_#02 ; MNB-DREN ; MNB-MCC\_#01 ; MNB-MCC\_#02 ; MNB-DRCASP\_#01 ; MNB-DRCASP\_#02 ; MNB-MEEF\_#04 ; MNB-MEP\_#01 ; MNB-METFP\_#01 ; MNB-METFP\_#03 ; MNB-METFP\_#04 ; MNB-METFP\_#05 ; MNB-MFB\_#01 ; MNB-MFB\_#02 ; MNB-MFB\_#04 ; MNB-MID\_#02 ; MNB-MID\_#03 ; MNB-MINAE\_#01 ; MNB-MJS\_#01 ; MNB-MJS\_#02 ; MNB-MMRS\_#01 ; MNB-MMRS\_#02 ; MNB-MPPSPF\_#01 ; MNB-MPPSPF\_#02 ; MNB-MSecP\_#01 ; MNB-MSP\_#01 ; MNB-MSP\_#02 ; MNB-MSP\_#03 ; MNB-MSP\_#07 ; MNB-Tourisme ; MNB-REGION\_#01 ; MNB-REGION\_#03 ; MNB-REGION\_#04 ; MNB-SECGN\_#02
  - ✓ Acte de nomination de la Commission de réception : MNB-MINAE\_#03 ; MNB-MSP\_#01 ; MNB-MSP\_#02 ; MNB-MSP\_#03 ; MNB-MSP\_#07 ; MNB-MTP\_#01 ; MNB-MTP\_#02 ; MNB-MTP\_#03 ; MNB-REGION\_#03 ; MNB-REGION\_#04
  - ✓ PV de réception : MNB-MEN\_#06 ; MNB-MDN\_#01 ; MNB-MDN\_#02 ; MNB-METFP\_#03 ; MNB-METFP\_#04 ; MNB-METFP\_#05 ; MNB-MFB\_#01 ; MNB-MFB\_#03 ; MNB-MINAE\_#01 ; MNB-MJS\_#02 ; MNB-MMRS\_#01 ; MNB-MMRS\_#02 ; MNB-REGION\_#01 ; MNB-REGION\_#03 ; MNB-REGION\_#04 ; MNB-SECGN\_#02



- Anomalies constatées pouvant être caractérisées de cas suspicieux de collusion ou de fraude, de procédure factice et/ou de concurrence fictive
  - ✓ Non-respect des termes de contrat en matière de temps d'intervention qui ne correspond pas aux temps réels des prestations exécutées : **MNB-MINAE\_#05**
  - ✓ Sur les échantillons vérifiés, le montant prévisionnel et le montant du marché exécuté ne présentent qu'une infime différence de l'ordre à peu près de 1% (cf. tableau synoptique des résultats où deux produits similaires n'ont pas les mêmes prix unitaires), donc on soupçonne fortement que les prestataires ont eu connaissance du montant estimatif bien avant les débuts des procédures et ajustent leurs prix en conséquence. Cette pratique fait payer à l'Etat plus que la valeur des produits sur le marché et nuit beaucoup à l'économie.
  - ✓ Retard d'exécution ou de livraison sans aucune mise en demeure ni pénalisation du titulaire : **MNB-MINAE\_#07**
  - ✓ Marché de prestation intellectuelle contenant des rubriques de consistance de prix inappropriés: **MNB-MTP\_#04**
  - ✓ Changement des termes de contrat sans recourir à l'avenant : **MNB-MSP\_#02** (*Dans le contrat, les fournitures sont composées de deux articles, mais lors de l'engagement financier, les fournitures sont changées en trois articles car selon le comptable, le CF disait que le prix d'un article est exorbitant et sera modifié ainsi que la quantité mais le montant de l'offre inchangeable*)
  - ✓ Prix global forfaitaire ou cadre de bordereau des prix unitaires contenant des rubriques globales, qui devraient encore être décomposés, ou dans le cas des travaux où il n'existe pas de plans, schémas ou des Avant-Projet Détaillés (APD) ou l'absence de données techniques renfermant la consistance des travaux, devant être annexés aux contrats, représentent de gros risques de surfacturation/ de marchés fictifs, ou réservé à un prestataire averti par avance : **MNB-MTP\_#03 ; MNB-MTP\_#04 ; MNB-MTP\_#05**
  - ✓ Les informations sur les Avis Spécifique d'Appel Public à la Concurrence ainsi que sur les DAO, DAMI ou les dossiers de consultation qui ne sont pas remplis complètement et/ou ne permettent pas de savoir précisément les spécifications des besoins donc marché destiné seulement aux prestataires choisis d'avance et/ou marchés fictifs : **MNB-MEN\_#01 ; MNB-MEN\_#02 ; MNB-MEN\_#03 ; MNB-MEN\_#04 ; MNB-MEN\_#06 ; MNB-MEN\_#08 ; MNB-MEN\_#10 ; MNB-MCC\_#01 ; MNB-MCC\_#02 ; MNB-MDN\_#02 ; MNB-METFP\_#03 ; MNB-MFB\_#01 ; MNB-MFB\_#03 ; MNB-MFB\_#04 ; MNB-MFB\_#05 ; MNB-MFB\_#06 ; MNB-MFB\_#08 ; MNB-MFB\_#09 ; MNB-MID\_#02 ; MNB-MID\_#03 ; MNB-MSP\_#02 ; MNB-MSP\_#03 ; MNB-MSP\_#07 ; MNB-MTP\_#01 ; MNB-MTP\_#05 ; MNB-SECGN\_#04**
  - ✓ Fausses signatures sur PV de réception : **MNB-DRCPASP-#01 ; MNB-DRCPASP\_#02**
  - ✓ Ordre de Service de commencer la prestation sans accusé de réception et/ou Ordre de Service notifié avant que le contrat ait été signé : **MNB-MDN\_#01**
  - ✓ Absence d'application des règles d'équité et de transparence dans le cas où les candidats non retenus n'ont pas été informés et/ou de ne pas appliquer la période suspensive de 10 jours permettant un éventuel recours, entre la notification et la

signature de contrat : tous documents vérifiés : MNB-CCI;MNB-CUM\_#01 ; MNB-MEN\_#01 ; MNB-MEN\_#02 ; MNB-MEN\_#10 ; MNB-MEEF\_#01 ; MNB-MEEF\_#02 ; MNB-MINAE\_#06

- ✓ Absence de décharge des lettres de notification de candidats non retenus: MNB-CUM\_#02 ; MNB-MEN\_#01 ; MNB-MEN\_#02 ; MNB-MEN\_#03 ; MNB-MEN\_#04 ; MNB-MEN\_#05 ; MNB-MEN\_#06 ; MNB-MEN\_#07 ; MNB-MDN\_#01 ; MNB-MDN\_#02 ; MNB-MEEF ; MNB-MEEF\_#04 ; MNB-MFB\_#01 ; MNB-MFB\_#02 ; MNB-MFB\_#03 ; MNB-MFB\_#04 ; MNB-MFB\_#05 ; MNB-MFB\_#06 ; MNB-MFB\_#07 ; MNB-MFB\_#08 ; MNB-MFB\_#09 ; MNB-MID\_#02 ; MNB-MID\_#03 ; MNB-MSP\_#01 ; MNB-MSP\_#02 ; MNB-MSP\_#03 ; MNB-MSP\_#07 ; MNB-MTP\_#01 ; MNB-MTP\_#03 ; MNB-REGION\_#03 ; MNB-REGION\_#04
- ✓ Notification du marché sans accusée de réception : MNB-MFB\_#03
- ✓ Dossiers ayant des caractères évidents de concurrence fictive :
  - Versement délibéré de dossiers de soumissionnaires dont l'offre est légèrement supérieure au montant estimatif qui de plus est le montant du budget disponible : tous les dossiers ayant au moins deux soumissionnaires
- ✓ Absence ou incohérence de dates ou d'heures (PV), de signatures ou de paraphes pouvant corroborer le caractère fictif du document ou de la prestation :
  - Avis Spécifiques d'Appel Public à la Concurrence : MNB-MFB\_#03 ; MNB-MFB\_#04 ; MNB-MFB\_#06 ; MNB-MFB\_#07 ; MNB-MFB\_#08 ; MNB-MFB\_#09
  - Date de remise des offres et date d'engagement financier : MCRIHE
  - PV d'ouverture des plis: MNB-MFB\_#06 ; MNB-MFB\_#07
  - Rapport d'évaluation (Manifestations d'intérêts, offres, propositions techniques, propositions financières): MNB-METFP\_#05 ; MNB-METFP\_#07 ; MNB-MFB\_#01
  - l'acte d'engagement et/ou le bordereau des prix unitaires de l'offre ou du contrat : MNB-MEN\_#08 ; MNB-MID\_#02 ; MNB-MMRS\_#01 ; MNB-MMRS\_#02
  - Notification du marché à l'attributaire :MNB-MCC\_#02 ;
  - Décision d'attribution : MNB-DRAP\_#01
  - Lettre d'information des candidats non retenus : MNB-DRAP\_#01 ; MNB-MFB\_#03
  - Incohérence de dates (*ouverture des plis, évaluation, validation et attribution*) : MNB-MPPSPF\_#02
  - PV de réception : MNB-MEN\_#04 ; MNB-MEN\_#07 ; MNB-MEN\_#10
  - PV de réception et livre tenu par le dépositaire comptable : MNB-MINAE\_#07
  - Factures :MNB-MEN\_#07
- ✓ Anomalies sur les procédures :
  - Demande de factures pro-forma ou devis, comparaison des prix/devis et remise de l'acte d'engagement au moins disant (même pour les procédures d'appel d'offres ouvert) : MNB-DREN ; MNB-MCC\_#02 ; MNB-MDN; MNB-MEEF ; MNB-MEF ; MNB-MINAE ; MNB-MJS ; MNB-MMRS ;MNB-MPPSPF ; MNB-MSecP ;

MNB-MSP ; MNB-Tourisme ; MNB-MTP\_#01 ; MNB-MTP\_#02 ; MNB-REGION ; MNB-SECGN

- Date et/ou heures de remise des offres différentes de celles de l'ouverture plis : MNB-MEEF\_#02 ; MNB-MEEF\_#03 ; MNB-MFB\_#07 ; MNB-MFB\_#08
- Procédures menées dans une autre localité autre que celui où la PRMP travaille et donc conduite par une autre personne que la PRMP elle-même : MNB-REGION\_#01
- Evaluation, validation, attribution et notification des candidats non retenus effectuées le même jour et pendant la séance d'ouverture des plis : MNB-CCI ; MNB-DREN ; MNB-MFB ; MNB-MID ; MNB-MPPSPF ; MNB-MTP\_#02 ; MNB-REGION
- Enregistrement du contrat postérieur à la réception des fournitures : MNB-SECGN\_#03

✓ Anomalies lors de la présélection ou lors de l'évaluation:

- Rapport d'évaluation ne contenant pas de contrôle des documents essentiels et/ou de conformité des spécifications techniques et/ou de classement des offres et/ou de vérification des qualifications des candidats : MNB-CUM\_#01 ; MNB-CUM\_#02 ; MNB-MEN\_#01 ; MNB-MEN\_#03 ; MNB-MEN\_#04 ; MNB-MEN\_#05 ; MNB-MEN\_#06 ; MNB-MEN\_#07 ; MNB-MEN\_#08 ; MNB-MEN\_#10 ; MNB-DRAP\_#01 ; MNB-DRAP\_#02 ; MNB-MDN\_#01 ; MNB-MDN\_#02 ; MNB-MEEF\_#01 ; MNB-MEEF\_#03 ; MNB-METFP\_#05 ; MNB-MFB\_#01 ; MNB-MFB\_#02 ; MNB-MFB\_#03 ; MNB-MFB\_#04 ; MNB-MFB\_#05 ; MNB-MFB\_#06 ; MNB-MFB\_#07 ; MNB-MFB\_#08 ; MNB-MFB\_#09 ; MNB-MID\_#02 ; MNB-MID\_#03 ; MNB-MINAE\_#01 ; MNB-MINAE\_#03 ; MNB-MINAE\_#05 ; MNB-MINAE\_#06 ; MNB-MPPSPF\_#01 ; MNB-MPPSPF\_#02 ; MNB-MSP ; MNB-MTP\_#01 ; MNB-MTP\_#02 ; MNB-MTP\_#03 ; MNB-MTP\_#04 ; MNB-SECGN\_#01 ; MNB-SECGN\_#02 ; MNB-SECGN\_#03 ; MNB-SECGN\_#04
- Spécifications techniques proposées, copiées collées ou non précisées ou inexistantes, par les soumissionnaires (donc sans marques ou brochures des produits offerts) ne faisant pas l'objet de demande d'éclaircissement de la part de l'autorité contractante : MNB-MEN\_#01 ; MNB-MEN\_#02 ; MNB-MEN\_#03 ; MNB-MEN\_#04
- Existence de deux PV (« ouverture des plis » et « dépouillement ») : MNB-MID\_#02 ; MNB-MID\_#03
- Offres estimées non conforme par l'auditeur mais retenue : MNB-MFB\_#01 ; MNB-MFB\_#03 ; MNB-MFB\_#04 ; MNB-MFB\_#05
- Evaluation d'offres nécessitant encore des demandes d'éclaircissement de la part de l'autorité contractante: MNB-MFB\_#04
- Incohérence entre les prestations à exécuter et la qualification des soumissionnaires : MNB-MFB\_#01

✓ Anomalie à la réception :

- PV de réception ne contenant de **détails des travaux**, de **fournitures** ou de prestations livrés mais que d'avis global : MNB-MFB\_#05 ; MNB-MFB\_#06 ; MNB-MFB\_#07 ; MNB-MFB\_#08 ; MNB-MFB\_#09

✓ Autres anomalies :

- Noms de soumissionnaires et montant des offres différents dans PV d'ouverture des plis et rapport d'évaluation : **MNB-SECGN\_#01 ; MNB-SECGN\_#02 ; MNB-SECGN\_#03**
- TEF faisant office d'OS : **MNB-MFB**
- Contrat non paraphé ni signé par la PRMP et/ou les prestataires : **MNB-MTP\_01 ; MNB-MTP\_#03 ; MNB-REGION\_#01**
- Contrat sans CCAP : **MNB-MTP\_#03 ; MNB-MTP\_#04**
- Bordereau des prix non signé par l'attributaire : **MNB-MTP\_01 ; MNB-MTP\_#04**
- CCAP du contrat non paraphé : **MNB-MEN\_#10 ; MNB-MTP\_#05**
- Montant de l'offre et/ou noms des soumissionnaires différent(s) de celui du contrat sans aucune justification : **MNB-CUM\_#01 ; MNB-CUM\_#02**
- Avis Spécifiques d'Appel d'Offre, PV d'ouverture des plis et/ou rapport d'évaluation des offres et/ou avis d'attribution et ou notification de candidats non retenu et/ou PV de réceptionne comportant pas de signatures et/ou paraphes : **MNB-MFB\_#04 ; MNB-MFB\_#05 ; MNB-MFB\_#06 ; MNB-MFB\_#07 ; MNB-MFB\_#08 ; MNB-MFB\_#09**
- Contrats sans signatures des autorités : **MNB-MTP\_01 ; MNB-MTP\_#02 ; MNB-MTP\_#03**
- Marchandises achetées non enregistrées dans le livre du dépositaire comptable : **MNB-MEN\_#07 ; MNB-MINAE\_#06**
- Marchandises ne correspondant pas à celles décrites (marques et/ou spécifications techniques) ou inexistantes dans le contrat après vérification physique : **MNB-MEN\_#07 ; MNB-MMRS\_#01**
- Bordereau de prix sans quantités demandées : **MNB-MEN\_#08**
- Existence de deux PV (« ouverture des plis » et « dépouillement ») : **MNB-MID\_#02 ; MNB-MID\_#03**
- PV d'ouverture des plis sans transcription des montants des offres : **MNB-MTP#01 ; MNB-MTP#04 ; MNB-MTP\_#05**

Dans la Région de Menabe, on peut résumer que la très faible participation des candidats potentiels aux procédures ouvertes (AOO, Affichage) pour des contrats de travaux peu complexes et de fournitures de produits de grande consommation et/ou de prestations (tableau synoptique des résultats), est en majeure partie due à la politique de clientélisme et même de complicité entre les autorités contractantes et les prestataires lesquels ne sont pas des professionnels mais des intermédiaires, et le non-respect des conditions d'affichage

### 9.5.3. Sur les recours

- Il faut aussi noter malgré les différentes irrégularités relatées ci-dessus, aucun candidat ayant participé aux commandes publiques lancées dans la Région du Menabe a engagé de recours auprès de l'ARMP ni auprès du Tribunal Administratif au cours de l'année budgétaire 2018.

Les constats sont suffisants pour attester d'un système de passation de marchés totalement inefficace dans ses objectifs et même favorisant des pratiques irrégulières. Il n'est donc pas surprenant que le système en place au sein dudit ministère ne soit pas considéré comme crédible par les entrepreneurs et fournisseurs et prestataires les plus qualifiés sur le marché. La pratique de procédures sans compétition effective tend évidemment à gonfler les prix dans des conditions budgétaires déjà difficiles.

TABLEAU RECAPITULATIF DES RESULTATS

TRAVAUX

# Fiche	Procéd.	Objet du Contrat	Titulaires	Contrat (Ar/ TTC)	Opinion/constats	Code
MNB-CUM_#01	Affichage d'au moins 10 jours	ROUTES – RADIER – 8M – FKT NAMAHOA	CENTRALE D'ACHATS DES MEDICAMENTS ESSENTIELS ET DE MATERIEL MEDICAL DE MADAGASCAR "SALAMA"	11 640 000,00 (Valeur estimatif : ??????)	<b>TROIS offres</b> Pas de preuve de publication ASAPC Evaluation basé seulement sur les prix Montant de contrat différent de celui de l'offre PV de validation, décision d'attribution et notification des candidats non retenus ND	NC
MNB-MFB-03	Consultation de Prix par voie d'affichage	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CLOTURE DU BUREAU IMPOT BELO/TSIRIBIHINA	MAMY MERYSON CLAVER	59 998 800,00 (Valeur estimatif : 60 000 000,00)	<b>TROIS offres</b> Pas de preuve de publication de l'ASAPC DC, convocation de la CAO, offre des soumissionnaires, contrat, OS, PV de réception : ND Manque de précision des spécifications techniques Lettre de notification de candidats non retenus non déchargée Avis de consultation Ouverte : objet de la prestation de service non claire ni pour le lots AGPM 2018 : n'existe pas pour l'année 2018 PV d'ouverture de plis non conforme, manque des pièces essentielles Offre sélectionnée non conforme OS : Notification du TEF Titulaire par main propre Réception effectuée par le GAC Rapport d'évaluation non conforme, sur les prix	NC
MNB-MINAE_#03	Consultation de prix par voie d'affichage	TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU BUREAU DE LA DRAE MENABE	MAMOD HOUSSEN SOUNEINA	24 997 500,00 (Valeur estimatif : 25 000 000,00)	<b>DEUX offres</b> Sont non documentés : PPM, PV CRM sur PPM, preuve de publication ASAPC, DC, convocation de la CAO, PV de validation, décision d'attribution,, nomination commission de réception Procédure de comparaison de devis L'évaluation est faite par la PRMP Le DRAE est à la fois CAO, ingénieur chargé de contrôle des travaux, membre de la commission de réception et Ordsec	NC

<b>MNB- MSP_#03</b>	Affichaged'aumoins 10 jours	<b>TRAVAUX D'ENTRETIEN DU CSB2 ANOSIMENA SDSP MIANDRIVAZO</b>	<b>RAFANOMEZANA ZAFINTSOAMANANA</b>	39 999 730,00 (Valeur estimatif : 40 000 000,00)	<b>DEUX offres</b> <u>Sont non documentés</u> : preuve de publication de l'ASAPC, DC, convocation CAO, rapport d'évaluation, PV de validation, décision d'attribution, offre, contrat, OS, nomination commission de réception Le PV d'ouverture des plis ne suit pas la forme prévu par le guide de la CAO Notification des candidats non retenus sans décharge Les offres présentées par les candidats sont des factures pro-forma, Avis de consultation, CIF Les dossiers pour l'engagement sont : AE et ses annexes, PV d'ouverture des plis, lettre d'information des candidats, comparaison des factures pro forma, lettre d'attribution du marché, PV de dépouillement Un membre de la CAO est à la fois membre de la commission de réception Tableau de comparaison faisant office de rapport d'évaluation de l'offre <b>Travaux d'entretien de centres de santé de bases de la DRSP MENANBE qui se répartissent en deux lots mais on ne connait pas ces deux lots</b>	NC
-------------------------	--------------------------------	---	---	--	---	----

<b>MNB-MTP_#03</b>	Consultation par voie d'affichage	Travaux de la réhabilitation d'un bureau administratif de la Direction Régionale des Travaux Publics de Manja	RAFIDINORO RIJA HARINAVALONA	9 999 000,00 (Valeur estimatif : 10 000 000,00)	<p><b>DEUX offres</b>  <u>Sont non documentés</u> : DC, convocation CAO, rapport d'évaluation, nomination commission de réception  Comparaison de devis estimatifs signée par la PRMP seulement  Lettre de notification des candidats non retenus sans décharge  Contrat signé par l'attributaire mais non paraphé ni signé par les autorités administratives  Il n'y a pas du plan du bâtiment objet de réhabilitation (peinture) avec ses dimensions donc les quantités (surfaces à peindre sont non-justifiées)  Installation et repli de chantier non détaillés dans devis estimatifs et quantitatifs mais dont le prix constitue plus du tiers du total de la réhabilitation.  Contrat ne contenant pas de CCAP</p>	NC
<b>MNB-MTP_#05</b>	Consultation par voie d'affichage	TRAVAUX D'ENTRETIEN DES ROUTES ET AMELIORANT OUVRAGES réparti en 4 lots Lot 3 : Travaux d'entretien améliorant ouvrage, réparation pont DABARA au PK 471+000	RAZANADRASOA Hermine	39 999 600,00 (Valeur estimatif : 40 000 000,00)	<p><b>UNE offre</b>  <u>Sont non documentés</u> : DC, convocation CAO  ASAPC sans indication de la consistance des 4 lots  Présence de personne non membre de la CAO et dont sa nomination en tant que SCTE n'existe pas  Montant de l'offre non transcrit dans PV d'évaluation  Installation de chantier sans détail quantitatif et estimatif des tâches à faire  Structures métalliques à réparer sans plan ni schéma de l'ouvrage avec ses dimensions et où les quantités sont non vérifiables  CCAP sans paraphe du titulaire  L'offre ne comprenant pas de certificat de visite des lieux alors qu'elle a été rendu obligatoire dans l'avis</p>	NC

<b>MNB-REG_#01</b>	Consultation par voie d'affichage	TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU TRIBUNE MUNICIPALE DE LA COMMUNE URBAINE DE MIANDRIVAZO	TSIENGENY NAMBININA HAMIEL	18 960 000,00 (Valeur estimatif : ?????)	<p><u>Sont non documentés</u> : PV de la CRM sur PPM, PPM, DC, preuve de publication de l'ASAPC, PV d'ouverture des plis, convocation CAO, rapport d'évaluation des offres, PV de validation, décision d'attribution, contrat, OS</p> <p>Acte d'engagement et CCAP non paraphés par le fournisseur</p> <p>Les documents du contrat ont été déjà confectionné à Miandrivazo et la Région de Menabe s'occupait du mandatement seulement, et il parait que c'est l'entrepreneur lui-même qui a confectionné tous les dossiers du marché et pas la PRMP de la Région</p>	NC
<b>MNB-SECGN_#04</b>	Consultation par voie d'affichage	<b>BATIMENTS ADMINISTRATIFS1</b>	<b>MOHAMODALY MOULHA ABDOULHOUSSEN</b>	<b>49 908 246,00</b> (Valeur estimatif : 98 000 000,00 pour les 2 lots)	<p><b>DEUX offres</b></p> <p><b>Les travaux sont répartis en deux lots mais on ne trouve pas l'allotissement dans l'Avis de consultation</b></p> <p><b>Lot 1 : travaux de réhabilitation du bâtiment logement à PMP N°53 de la GN de Morondava District de Morondava, Région Menabe</b></p> <p><u>Sont non documentés</u> : DC, preuve de publication de l'ASAPC, convocation CAO, offres, nomination agents de contrôle des travaux</p> <p>Rapport d'évaluation ne contenant pas des spécifications techniques mais comparaison des devis</p> <p>Pas de spécifications techniques, seul le BDQE renseigne les travaux à effectuer</p>	NC
<b>FOURNITURES</b>						



<b>MNB-CCI</b>	Affichaged'aumoins 10 jours	Fournitures et articles de bureau	ROKIA BERTHOLET	2 000 000,00 (Valeur estimatif : 2 000 000,00)	DEUX offres Publication ASAPC invérifiable Dossier de consultation ND Date de remise : <b>23/08/18 à 15h30</b> , ouverture des plis : <b>24/08/18 à 16h00</b> Attribution faite à la séance d'ouverture des plis Sont non documentés : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport d'évaluation mais il y a « analyse des offres »</li> <li>- PV de validation</li> <li>- Notification du candidat non retenu</li> <li>- L'offre des candidats</li> <li>- La convention</li> </ul>	NC
<b>MCRI-HE</b>	Affichaged'aumoins 10 jours	ACHAT DE CONSOMPTIBLES INFORMATIQUES	RANDRIANIRINA Edmond	1 000 000,00 (Valeur estimatif : 1 000 000,00)	Sont non documentés : <ul style="list-style-type: none"> <li>- PV CRM sur PPM</li> <li>- PV d'ouverture des plis</li> <li>- Rapport d'évaluation</li> <li>- PV de validation</li> <li>- Notification du candidat non retenu</li> <li>- L'offre des candidats</li> <li>- La convention</li> <li>- OS</li> </ul> <p>CAO et commission de réception sont les mêmes La PRMP est en même temps ORDSEC et nommée par délégation de pouvoir par la PRMP centrale RENE EZEKIELA, et elle n'est pas familière avec les procédures de marché public donc elle sollicite un agent du SRB pour effectuer les procédures et la PRMP déléguée se contente de signer les dossiers Date de remise des offres : <b>27/08/18</b>, date du TEF : <b>27/08/18</b></p>	NC
<b>MNB-CUM_#02</b>	Affichaged'aumoins 10 jours	FOURNITURES ET ARTICLE DE BUREAU	YVETTE CLAUDINE	4 000 000,00 (Valeur estimatif : ?????)	<b>DEUX offres</b> Publication ASAPC invérifiable Evaluation non conforme de l'offre PV de validation, OS ND Données SIGMP (montant, nom du fournisseur) différentes de celles dans les dossiers physiques audités Evaluation basé seulement sur les prix	NC

<b>MNB- MEN_#01</b>	Affichaged'aumoins 10 jours	ACHAT FRNT SPORTIVES POURDREN MENABE (Réparti en 6 lots)	<b>RAJERISON HaryEliala</b>	4 406 400,00 (Valeur estimatif : 18 652 000 pour les six lots)	<b>TROIS offres de facture pro forma</b> Le lot concernant DREN Menabe n'est pas précisé dans l'ASAPC Publication ASAPC invérifiable DC, PV de validation, contrat et OS ND Notification du candidat non retenu non déchargée L'acte d'engagement est remis au seul attributaire de la convention après comparaison de leur facture pro-forma Offre de l'attributaire dont : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pas de prix en lettres dans l'AE</li> <li>- Date à encre rouge réservé à l'administration</li> <li>- Pas de CCAP</li> <li>- Pas de spécifications techniques proposées</li> </ul> Contrat signé le 09/04/18 donc non-respect de 10 jours délai de recours Sur ces six lots, 34 ensembles de survêtements destinés pour le CISCO de Manja, ont fait l'objet d'une convention dont RASOARAY a été attributaire mais dont le survêtement est au prix de 60 000 l'unité, alors que pour le DREN Menabe l'unité est au prix de 122 400 et que les survêtements n'ont pas de spécifications particulières ZAY Robert : CAO et UGPM	NC
-------------------------	--------------------------------	--	-----------------------------	---	--	----

<b>MNB-MEN_#02</b>	Affichaged'aumoins 10 jours	ACHAT FRNT SPORTIVES POUR CISCO MIANDRIVAZO (Réparti en 6 lots)	ROKIA Bertholet	2 852 000,00 (Valeur estimatif : 18 652 000 pour les six lots)	<b>TROIS offres de facture pro forma</b> le lot concernant l'achat pour CISCO MIANDRIVAZO n'est pas précisé Convocation des CAO L'acte d'engagement est remis au seul attributaire de la convention après comparaison de leur facture pro-forma Mention de marques demandées Publication ASAPC invérifiable Contrat signé le 09/04/18 donc non-respect de 10 jours délai de recours d'où concurrence fictive Notification du candidat non retenu non déchargée Acte d'engagement non conforme : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pas de prix en lettres</li> <li>- Pas de lu et accepté</li> <li>- Date à encre rouge réservé à l'administration</li> <li>- Pas de CCAP</li> <li>- Pas de spécifications techniques proposées</li> </ul> DC, lettre de convocation CAO, PV de validation, contrat et OS ND	NC
<b>MNB-MEN_#03</b>	Affichaged'aumoins 10 jours	ACHAT FRNT SPORTIVES POUR CISCO MANJA (Réparti en 6 lots)	RASOARAY Harijaona J. R.	2 822 000,00 (Valeur estimatif : 18 652 000 pour les six lots)	<b>TROIS offres de facture pro forma</b> Publication ASAPC invérifiable Convocation des CAO L'acte d'engagement est remis au seul attributaire de la convention après comparaison de leur facture pro-forma Notification du candidat non retenu non déchargée DC, lettre de convocation CAO, PV de validation, contrat et OS ND Acte d'engagement non conforme : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pas de prix en lettres</li> <li>- Pas de lu et accepté ni signé par le candidat</li> <li>- Pas de CCAP</li> <li>- Pas de spécifications techniques proposées</li> </ul>	NC

<b>MNB-MEN_#04</b>	Affichaged'aumoins 10 jours	ACHAT PIECES POUR ENTRETIEN MATERIELS DE TRANSPORT (Réparti en 11 lots)	RASOLO MARTINE	15 427 800,00 (Valeur estimatif : 37 466 000,00 pour les onze lots)	<b>TROIS offres de facture pro forma</b> Lot non précisé Publication ASAPC invérifiable DC, lettre de convocation CAO, PV de validation et OS : ND L'acte d'engagement est remis au seul attributaire de la convention après comparaison de leur facture pro-forma Notification du candidat non retenu non déchargée Contrat sans signature de la PRMP PV de réception non daté Pièces détachées sans référence, même le ou les véhicules destinataires des pièces ne sont pas connus sauf la pare-brise (Toyota Prado) L'acte d'engagement du contrat non conforme : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Non signé et non daté</li> <li>- Pas de mention lu et accepté</li> <li>- Pas de prix en lettre</li> </ul>	NC
<b>MNB-MEN_#05</b>	Affichaged'aumoins 10 jours	ACHAT PIECES POUR ENTRETIEN DE MATERIELS DE TRANSPORT (réparti en 11 lots)	<b>RAJAONARISON SEHENO NIRIANA</b>	3 706 000,00 (Valeur estimatif : 37 466 000,00 pour les onze lots)	<b>DEUX offres de facture pro forma</b> Pas de publication ni évaluation des offres car comparaison de factures pro forma DC, lettre de convocation CAO, PV de validation, offres des soumissionnaires, contrat et OS : ND Notification du candidat non retenu non déchargée Acte d'engagement non conforme car : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pas de prix en lettres</li> <li>- Pas de lu et accepté par le candidat</li> <li>- Daté à l'encre rouge réservé à l'administration</li> <li>- Pas de CCAP</li> <li>- Pas de spécifications techniques proposées</li> </ul> Mention de marques dans désignation des articles Procédure à comparaison de prix sur les factures pro-forma	NC

<b>MNB-MEN_#06</b>	Affichaged'aumoins 10 jours	<b>ACHAT Pochette joint de culasse, filtre à gas oil et autres de voiture administrative de la Cisco Mahabo</b>	<b>RANDRIANIRINA EDMOND</b>	3 706 000,00 (Valeur estimatif : 37 466 000,00 pour les onze lots)	<b>TROIS offres de facture pro forma</b> Pas de publication ni évaluation des offres car comparaison de factures pro forma DC, lettre de convocation CAO, PV de validation, offres des soumissionnaires, contrat, PV de réception et OS : ND Notification du candidat non retenu non déchargée L'avis ne précise pas la marque, le type et le moteur du véhicule administrative 9157 TAF ni le numéro du lot y afférent La description des articles ne comportent aucune référence Adjudication du marché dès l'ouverture des plis à RANDRIANIRINA Edmond car moins disant Acte d'engagement non conforme car non daté par l'attributaire mais dont la date (dateur à encre rouge) est le 11/04/18 (photo) et il n'y a pas de montant en lettre.	NC
<b>MNB-MEN_#07</b>	Affichaged'aumoins 10 jours	<b>ACHAT MATERIELS TECHNIQUES POUR LA DREN MENABE</b>	<b>ROKIA BERTHOLET</b>	48 000 000,00 (Valeur estimatif : 48000 000,00)	<b>TROIS offres de facture pro forma</b> Pas de publication ni évaluation des offres car comparaison de factures pro forma DC, lettre de convocation CAO, PV de validation, offres des soumissionnaires, contrat et OS : ND Notification du candidat non retenu non déchargée Facture sans date A l'inspection physique une sur quatre sonorisations de marque « TsaraFeo », un sur deux appareil bridge de marque « Fujifilm » au lieu de « CANON » reflexe de 25 Mégapixels et 35 mm d'objectif , un sur cinq dictaphone de marque « IC Recoder » au lieu de marque « SONY », un vidéo projecteur de marque « ACER » au lieu de marque « LENOVO » et qui est un don de PASSOBA ont été présenté, et il n'existe pas d'imprimante professionnelle de marque « CANON » Aucun de ces matériels ne figure dans le cahier d'enregistrement et aucune personne n'est détentrice desdits matériels chez le dépositaire comptable	NC

<b>MNB-MEN_#08</b>	Affichaged'aumoins 10 jours	ACHAT ORDINATEUR PORTABLES,ORDINATEUR DE BUREAU ET AUTRES DE LA DREN MENABE	MANANJARA JULIENNE	72 000 000,00 (Valeur estimatif : 72000 000,00)	<b>DEUX offres de facture pro forma</b> Pas de publication ni évaluation des offres car comparaison de factures pro forma DC, lettre de convocation CAO, PV de validation, offres des soumissionnaires et OS : ND Notification du candidat non retenu non déchargée Bordereau des prix sans quantités demandées Adjudication du marché dès l'ouverture des plis à MANANJARA Julienne	NC
<b>MNB-MEN_#10</b>	AOO	ACHAT TABLE DE BUREAU EN BOIS PALISSANDRE ET AUTRES DE LA DREN MENABE lot 2	RAINITSIMBA JAONA ROBERT	48 000 000,00 (Valeur estimatif : 96000 000,00 pour les 2 lots)	<b>TROIS offres</b> La PRMP a dit avoir publié l'ASAPC dans le journal mais aucun document n'est archivé DAO,lettre de convocation CAO, PV de validation, notification du candidat non retenu et OS : ND A l'évaluation, classement seulement sur « l'analyse des offres » i.e. seul le critère prix est considéré et les deux autres offres dont les prix supérieurs sont déclarés non recevables et adjudication du marché dès l'ouverture des offres de factures pro-forma des trois prestataires Spécifications techniques non claires (armoire à double portes en bois palissandre de 180 cm X 120 cm X 50 cm et étagère en bois palissandre de 180 cm X 180 cm X 50 cm) CCAP du contrat non paraphé par l'attributaire, absence du CCAG dans le contrat	NC
<b>MNB-DRAP_#01</b>	Affichaged'aumoins 10 jours	ACHAT FER CORNIERE DE 25 (6M DE LONG) ET AUTRES	MAMY MERYSON CLAVER	5 000 000,00 (Valeur estimatif : 5 000 000,00)	<b>DEUX offres</b> Absence de PV de la CRM et absence de publication du PPM Pas de preuve de publication de l'ASAPC DC, lettre de convocation CAO, PV de validation, offre des soumissionnaires, contrat : ND Evaluation : manque de vérification des spécifications techniques Décision d'attribution, lettre d'information de candidat non retenu : archivées non datées	NC

<b>MNB-DRAP_#02</b>	Affichaged'aumoins 10 jours	ACHAT MANIOC SEC	RABEMANANTSOA HERILALA JEANNOT	53 300 000,00 (Valeur estimatif : 94 000 000,00 pour 2 lots)	<b>DEUX offres</b> Pas de preuve de publication de l'ASAPC DC, lettre de convocation CAO, PV de validation, offre des soumissionnaires, contrat : ND manque de vérification des spécifications techniques	NC
<b>MNB-MCC_#01</b>	Affichaged'aumoins 10 jours	Location de voiture pour nécessité de service	RAINITSIMBA JAONA ROBERT	1 500 000,00 (Valeur estimatif : ???)	<b>DEUX offres</b> Document type non conforme Pas de preuve de publication de l'ASAPC Spécifications techniques manquant de clarté lettre de convocation CAO, notification de marché : ND	NC
<b>MNB-MCC_#02</b>	Affichaged'aumoins 10 jours	Achat encres pour ordinateur et autres	RANDRIANIRINA EDMOND	2 500 000,00 (Valeur estimatif : ???)	<b>DEUX offres</b> Pas de preuve de publication de l'ASAPC document type non conforme Spécifications techniques manquant de clarté lettre de convocation CAO, notification de marché, OS : ND Passation traitée comme une comparaison de trois fournisseurs	NC
<b>MNB-DRCPASP-#01</b>	Affichaged'aumoins 10 jours	Achats cartouche d'encre HP 61 noir et autres pour la DRCPASP DE MENABE	GINETTE	2 000 000,00 (Valeur estimatif : 2 000 000,00)	<b>UNE offre</b> Pas de preuve de publication de l'ASAPC lettre de convocation CAO, contrat, notification du marché, OS : ND Document type non conforme Fraude détectée effectué par la PRMP qui est le Directeur Régional : faux et usages de faux pour les signatures des deux membres de la Commission de réception pour la réception des fournitures (Madame RAMPANARIVO Miadanarivo Fy HaryZo et Monsieur RAZAFINDRAHETY Edson Bien Aimé membres de la Commission de réception ont nié avoir signé le procès-verbal de réception et que les signatures ne sont pas les leurs)	NC

<b>MNB-DRCASP-#02</b>	Affichaged'aumoins 10 jours	Achats chemise à dossier et autres pour la DRCASP Menabe	GINETTE	<b>3 999 800,00</b> (Valeur estimatif : 4 000 000,00)	<b>UNE offre</b> Pas de preuve de publication de l'ASAPC lettre de convocation CAO, contrat, notification du marché, OS : ND Document type non conforme faux et usages de faux pour les signatures des deux membres de la Commission de réception pour la réception des fournitures (Madame RAMPANARIVO Miadanarivo Fy HaryZo et Monsieur RAZAFINDRAHETY Edson Bien Aimé membres de la Commission de réception ont nié avoir signé le procès-verbal de réception et que les signatures ne sont pas les leurs).	NC
<b>MNB-MDN_#01</b>	Affichaged'aumoins 10 jours	ACHAT ARTICLE D'ENTRETIEN DE BATIMENT	RAKOTOARISOA HERIMANITRA JOACHIN	10 000 000,00 (Valeur estimatif : 10 000 000,00)	<b>DEUX offres</b> Pas de preuve de publication de l'ASAPC DC, contrat, offre, notification du marché, PV de réception : ND Evaluation non conforme car comparaison de prix, sans vérification de qualification et spécifications techniques Lettre de notification de candidats non retenus non déchargée OS sans accusé de réception	NC
<b>MNB-MDN_#02</b>	Affichaged'aumoins 10 jours	ACHAT ARTICLE D'ENTRETIEN DES MATERIELS DE TRANSPORT	RASOAVOLOLONA FANJANIRINA ROBERTINE	10 000 000,00 (Valeur estimatif : 10 000 000,00)	<b>DEUX offres</b> Pas de preuve de publication de l'ASAPC PV de CRM sur PPM, DC, lettre de convocation des CAO, PV de validation, contrat, offre, PV de réception : ND Procédure de comparaison de factures pro forma Lettre de notification de candidats non retenus non déchargée Le véhicule en question porte le numéro d'immatriculation T1510A ou T4213 sur le carnet du garage administratif mais d'après l'audition il s'agit du T1510A que le dossier ne permet pas de savoir la marque et le type du véhicule	NC



<b>MNB-MEEF_#01</b>	Affichaged'aumoins 10 jours	MATERIELS AGRICOLES	HARITIANA DANIELLE	29 990 000,00 (Valeur estimatif : 30 000 000,00)	<b>TROIS offres</b> Pas de preuve de publication de l'AGPM et de l'ASAPC lettre de convocation des CAO : ND Lettre de notification de candidats non retenus non déchargée PV d'ouverture des plis, rapport d'évaluation et PV de validation non conforme car procédure de comparaison de factures pro forma (attribution dès la séance d'ouverture des plis)	NC
<b>MNB-MEEF_#02</b>	Affichaged'aumoins 10 jours	AUTRES MATÉRIELS ET OUTILLAGE	HARITIANA DANIELLE	32 995 000,00 (Valeur estimatif : 33 000 000,00)	<b>TROIS offres</b> Pas de preuve de publication de l'ASAPC DC, lettre de convocation des CAO, PV de validation : ND Lettre de notification de candidats non retenus non déchargée Heures de remise des offres différentes de celles d'ouverture des plis PV d'ouverture des plis, rapport d'évaluation et PV de validation non conforme car procédure de comparaison de factures pro forma (attribution dès la séance d'ouverture des plis)	NC
<b>MNB-MEEF_#03</b>	Affichaged'aumoins 10 jours	OUTILLAGE	HARITIANA DANIELLE	23 975 000,00 (Valeur estimatif : 24 000 000,00)	<b>TROIS offres</b> Pas de preuve de publication de l'ASAPC DC, lettre de convocation des CAO, PV de validation : ND Lettre de notification de candidats non retenus non déchargée Heures de remise des offres différentes de celles d'ouverture des plis PV d'ouverture des plis, rapport d'évaluation et PV de validation non conforme car procédure de comparaison de factures pro forma (attribution dès la séance d'ouverture des plis)	NC
<b>MNB-MEP_#01</b>	Affichaged'aumoins 10 jours	ACHAT FOURNITURES ET ARTICLES DE BUREAU	RAINITSIMBA JAONA ROBERT	2 000 000,00 (Valeur estimatif : 2 000 000,00)	<b>DEUX offres</b> Pas de preuve de publication de l'ASAPC Contrat sans preuve de notification OS : ND Documents types non conforme	NC

<b>MNB-MEP_#02</b>	Affichaged'aumoins 10 jours	CONSUMPTIBLE INFORMATIQUE	ROKIA BERTHOLET	3 000 000,00 (Valeur estimatif : 2 000 000,00)	<b>DEUX offres</b> Pas de preuve de publication de l'ASAPC Contrat sans preuve de notification OS : ND Documents types non conforme	NC
<b>MNB-MEFTP_#01</b>	Affichaged'aumoins 10 jours	ACHAT PEINTURE A HUILE 20KG ET AUTRES	NADIRALY NORMOHAMED	6 997 200,00 (Valeur estimatif : 7 000 000,00)	<b>UNE offre</b> Pas de preuve de publication de l'ASAPC DC, lettre de convocation des CAO, contrat, OS : ND Documents types non conforme des lacunes à chaque étape : affichage,évaluation,notification	NC
<b>MNB-MEFTP_#02</b>	Affichaged'aumoins 10 jours	ACHAT DISQUE DUR 300GO ET AUTRES	ROKIA BERTHOLET	4 500 000,00 (Valeur estimatif : 4 500 000,00)	<b>DEUX offres</b> Pas de preuve de publication de l'ASAPC DC, lettre de convocation des CAO, contrat, OS, PV de réception : ND Documents types non conforme des lacunes à chaque étape : affichage,évaluation,notification	NC
<b>MNB-MEFTP_#03</b>	Affichaged'aumoins 10 jours	ACHAT DE MATIÈRES PREMIÈRES DU LTP MORONDAVA	RANDRIANIRINA EDMOND	6250000,00 (Valeur estimatif : ???)	<b>DEUX offres</b> Pas de preuve de publication de l'ASAPC Lettre de convocation des CAO, PV de validation, OS, Contrat, PV de réception : ND	NC
<b>MNB-MEFTP_#04</b>	Affichaged'aumoins 10 jours	PAIEMENT PHOTOCOPIE NOIR ET BLANC ET AUTRES	RASOLOFOSON RIVOMANANTSOA YVON	2 000 000,00 (Valeur estimatif : 2 000 000,00)	Pas de preuve de publication de l'ASAPC DC, PV d'ouverture des plis, rapport d'évaluation, PV de validation, contrat, OS, PV de réception : ND	NC
<b>MNB-MEFTP_#05</b>	Affichaged'aumoins 10 jours	FOURNITURE D'IMPRESSION,RELIURE, INSERTION, PUBLICITÉ ET PROMOTION DU LTP MIANDRIVAZO	RAINITSIMBA JAONA ROBERT	2 000 000,00 (Valeur estimatif : 2 000 000,00)	<b>DEUX offres</b> Pas de preuve de publication de l'ASAPC DC, convocation de la CAO, PV de validation, contrat, OS, PV de réception : ND Rapport d'évaluation non daté Spécifications techniques non évaluées Rejeté par le Trésor au moment du paiement	NC
<b>MNB-MEFTP_#06</b>	Affichaged'aumoins 10 jours	PAIEMENT LOCATION DE VOITURE EN CHEMINEMENT ET RAMASSAGE FEUILLE DE COPIE MANJA,BELO,MAHABO	RAHARISON DANIEL	2 000 000,00 (Valeur estimatif : 2 000 000,00)	Dossier non documenté et rejeté par le Trésor, selon le responsable, au moment du paiement du fait que la prestation a été exécutée avant que le contrat ne soit finalisé	NC

<b>MNB-MEFTP_#07</b>	Affichaged'aumoins 10 jours	ACHAT RAME DE PAPIER A4 ET AUTRES	ROKIA BERTHOLET	4 500 000,00 (Valeur estimatif : 4 500 000,00)	<b>DEUX offres</b> Pas de preuve de publication de l'ASAPC DC, convocation de la CAO, PV de validation, contrat, OS, PV de réception : ND	NC
<b>MNB-MFB_#01</b>	Affichaged'aumoins 10 jours	ENTRETIEN DE MATERIELS DE TRANSPORTS	YVETTE CLAUDINE	5 000 000,00 (Valeur estimatif : 5 000 000,00)	<b>DEUX offres</b> Pas de preuve de publication de l'ASAPC DC, convocation de la CAO, contrat, OS, PV de réception : ND Lettre de notification de candidats non retenus non déchargée Avis de consultation Ouverte : objet de la prestation de service non claire AGPM 2018 : n'existe pas pour l'année 2018 PV d'ouverture de plis non conforme, manque des pièces essentielles Défaut de spécifications techniques pour l'entretien des matériels de transports Véhicule administratif non spécifié pour la marque, ni immatriculation dans le dossier de contrat Offre sélectionnée non conforme Fournisseur sans garage OS : Notification du TEF Titulaire par main propre Réception effectuée par le GAC Rapport d'évaluation non conforme, sur les prix	NC
<b>MNB-MFB_#02</b>	Affichaged'aumoins 10 jours	Achats imprimante multifonction couleur CANON MF515X Grand modèle (Impression, copie, numérisation) et autres pour le Délégué Régionale du Contrôle Financier de Menabe	MAMOD HOUSSEN SOUNEINA	9 000 000,00 (Valeur estimatif : 9 000 000,00)	<b>DEUX offres</b> Pas de preuve de publication de l'ASAPC DC, convocation de la CAO, contrat, OS : ND PV d'ouverture des plis, rapport d'évaluation et PV de validation non conforme car procédure de comparaison de factures pro forma (attribution dès la séance d'ouverture des plis)	NC

<b>MNB-MFB-04</b>	Consultation de prix par voie d'affichage	Achats d'un groupe électrogène moteur à diesel, puissance 2,8kVA, AC voltage: 220V/230V, fréquence 50/60Hz pour le Délégué Régional du Contrôle Financier Menabe	MAMOD HOUSSEN SOUNEINA	6 999 600,00 (Valeur estimatif : 7 000 000,00)	<b>DEUX offres</b> Pas de preuve de publication de l'ASAPC DC, convocation de la CAO, offres des soumissionnaires, contrat, OS, PV de réception : ND Objet de la prestation de service non claire ni pour les lots Ouverture de plis, évaluation et validation effectuées à la même date et mêmes heures TEF faisant objet d'OS objet de la prestation de service non claire ni pour les lots sur l'ASAPC PV d'ouverture de plis non conforme, manque des pièces essentielles Manque de précision des spécifications techniques Offre sélectionnée non conforme Rapport d'évaluation non conforme Notification des candidats non retenus non signée sans accusé de réception PV de dépouillement et analyse des offres : non paraphé par les membres de la CAO Le Fournisseur n'a pas précisé la marque dans son offre et la CAO n'a pas envoyé de demande d'éclaircissement lors de l'évaluation	NC
-------------------	---	--	---------------------------	---	---	----

<b>MNB-MFB-05</b>	Consultation de prix par voie d'affichage	Achat d'un meuble de bureau : salon complet pour le Délégué Régional du Contrôle Financier	MAMOD HOUSSEN SOUNEINA	5 499 600,00 (Valeur estimatif : 5 500 000,00)	<b>DEUX offres</b> Objet de la prestation de service non claire ni pour les lots sur l'ASAPC Pas de preuve de publication de l'ASAPC PV d'ouverture de plis non conforme, manque des pièces essentielles Manque de précision des spécifications techniques PV d'ouverture des plis, rapport d'évaluation et PV de validation non conforme car procédure de comparaison de factures pro forma (attribution dès la séance d'ouverture des plis) Offre sélectionnée non conforme OS : Notification du TEF Titulaire par main propre Rapport d'évaluation non conforme DC, Offres des candidats, contrat : non documentés Notification des candidats non retenus non signée sans accusé de réception PV de dépouillement et analyse des offres : non paraphé par les membres de la CAO PV de réception : contenu insuffisant	NC
<b>MNB-MFB-06</b>	Consultation de prix par voie d'affichage	Achats des ordinateur portable: Intel Core 2 Duo 2,2GHZ, HDD 500Go, Ram 4Go et autres pour le Délégué Régional du Contrôle Financier de Menabe	MAMOD HOUSSEN SOUNEINA	9 999 600,00 (Valeur estimatif : 10 000 000,00)	<b>DEUX offres</b> Pas de preuve de publication de l'ASAPC DC, Offres des candidats, contrat : non documentés Sont non datés : ASAPC, PV d'ouverture des plis Sont non signés ou paraphés : PV d'ouverture des plis, notification des candidats non retenu, avis d'attribution Rapport d'évaluation non conforme OS : Notification du TEF Titulaire par main propre PV de réception : contenu insuffisant Spécifications techniques : manque de précision dans le besoin Notification des candidats non retenus non signée sans accusé de réception Analyse des offres et dépouillement : non fiable pour manque d'évaluation de certaines informations utiles	NC

<b>MNB-MFB-07</b>	Consultation de prix par voie d'affichage	Achats RAM DDR2 4GO et autres pour la DRI Menabe	RAZAFIARISOA MARIE SUZANNE FRANCOISE	4 000 000,00 (Valeur estimatif : 4 000 000,00)	<b>DEUX offres</b> Sont non documentés : preuve de publication ASAPC, DC, offre des soumissionnaires, contrat Sont non datés : ASAPC Sont non signés ou paraphés : avis d'attribution, notification des candidats non retenus, PV d'ouverture des plis Heures de remise des offres et ouverture des plis différentes PV de réception : contenu insuffisant Spécifications techniques : manque de précision dans le besoin Analyse des offres et dépouillement : non fiable pour manque d'évaluation de certaines informations utiles Contrat non conforme	NC
<b>MNB-MID_#01</b>	Consultation de prix par voie d'affichage	FOURNITURE DE TABLE BANC POUR LE DISTRICT DE BELO/Tsiribihina	RANDRIANIRINA Edmond	3 500 000,00 (Valeur estimatif : 3 500 000,00)	DOSSIERS DONT LA PRMP A DIT NE PAS AVOIR DANS SES ARCHIVES et il se peut d'après la PRMP que c'est un CLD	

<p><b>MNB-MID_#02</b></p>	<p>Consultation de prix par voie d'affichage</p>	<p>Achats batterie 12V 95A et autres pour la voiture administrative n°5104TAK de la Préfecture de Morondava</p>	<p>RAZAFIARISOA MARIE SUZANNE FRANCOISE</p>	<p>3 500 000,00 (Valeur estimatif : 3 500 000,00)</p>	<p><b>DEUX offres</b> Sont non documentés : preuve de publication ASAPC, DC, convocation de la CAO, rapport d'évaluation, PV de validation, OS, offre des soumissionnaires, PV de réception Notification des candidats non retenus sans décharge Existence de deux PV : « <i>PV d'ouverture des plis</i> » et « <i>PV de dépouillement</i> », la première relate le déroulement de la séance avec vérification des pièces exigées (non précisées) et des dossiers fiscaux, tandis que le deuxième rapporte le résultat des offres avec désignation de l'attributaire Il n'y a pas de rapport d'évaluation mais « <i>analyse des offres</i> » (signée par la PRMP seule) contenant le même tableau de comparaison que dans le « <i>PV de dépouillement</i> » L'avis de consultation n'a que « entretien de matériels de transport » comme information, pas de spécifications techniques, et même lors de l'audit la marque, le modèle et le type de véhicule en question n'sont pas identifiés donc peuvent soumettre des offres ceux qui sont avertis à l'avance de la contenance des prestations à réaliser Acte d'engagement du contrat est signé par la PRMP mais non paraphé et non signé par l'attributaire, non daté (l'attributaire a signé seulement lors de la notification laquelle ne comportant pas de date non plus) Ouverture des plis, évaluation, attribution effectués pendant la séance d'ouverture des plis</p>	<p>NC</p>
---------------------------	--	---	---	---	--	-----------

MNB-MID_#03	Consultation de prix par voie d'affichage	Achat encre LASERJET 85A et autres pour la Préfecture de Morondava	RAZAFIARISOA MARIE SUZANNE FRANCOISE	5 000 000,00 (Valeur estimatif : 5 000 000,00)	<p><b>DEUX offres</b> Sont non documentés : preuve de publication ASAPC, DC, convocation de la CAO, rapport d'évaluation, PV de validation, OS, offre des soumissionnaires Notification des candidats non retenus sans décharge Existence de deux PV : « <i>PV d'ouverture des plis</i> » et « <i>PV de dépouillement</i> », la première relate le déroulement de la séance avec vérification des pièces exigées (non précisées) et des dossiers fiscaux, tandis que le deuxième rapporte le résultat des offres avec désignation de l'attributaire. Il n'y a pas de rapport d'évaluation mais « <i>analyse des offres</i> » (signée par la PRMP seule) contenant le même tableau de comparaison que dans le « <i>PV de dépouillement</i> » Pas de spécifications techniques, seule la facture a renseigné l'auditeur sur la désignation des consommables informatiques à acheter Ouverture des plis, évaluation, attribution effectués pendant la séance d'ouverture des plis</p>	NC
MNB-MID_#04	Consultation de prix par voie d'affichage	Achat de consommables médicaux	RANDRIANOMENJANAHARY VOATENDRY JUSTIN	3 417 400,00 (Valeur estimatif : ?????)	<b>DOSSIERS DONT LA PRMP A DIT NE PAS AVOIR DANS SES ARCHIVES</b>	
MNB-MINAE_#01	Consultation de prix par voie d'affichage	ACHAT TOLE ONDULE DE 3M/10EME ET AUTRES	RAINITSIMBA JAONA ROBERT	6 000 000,00 (Valeur estimatif : 6 000 000,00)	<p><b>UNE offre</b> Sont non documentés : PPM, PV CRM sur PPM, ASAPC, preuve de publication ASAPC, DC, convocation de la CAO, PV de validation, décision d'attribution, OS, PV de réception Seule la PRMP a effectué l'évaluation Constatation de fractionnement par rapport à la Fiche DRAE_002 qui est attribué à deux autres candidats différents pour un montant de 3 000 000 chacun, et constatation de prix différent pour un même article (Peinture à l'eau bidon de 25 kg le 02/05 : 308 750 et le 22/08 : 75 000) La procédure est la comparaison de facture proforma et l'exécution est faite par un simple bon de commande</p>	NC



<b>MNB-MINAE_#06</b>	AOO	ACHAT PEINTURE A L'HUILE GRISE, PEINTURE A L'EAU 25KG ET AUTRES	RAINITSIMBA JAONA ROBERT	30 000 000,00 (Valeur estimatif : 30 000 000,00)	<b>DEUX offres</b> <u>Sont non documentés</u> : AGPM et sa publication, DAO, convocation CAO, PV de validation, décision d'attribution, notification des candidats non retenus, offre des soumissionnaires Offres évaluées par la PRMP seules et dont les éléments essentiels à évaluer ne sont pas effectués Même date et heure d'ouverture de plis que l'AOO N° 09/2018/MPAE/SG/UGPM/PRMP/MBE (ANIMATION ET ENCADREMENT) Constatation de fractionnement avec la Fiche MNB-MINAE_#01 Absence des offres des candidats, seule les factures pro forma sont disponibles Les articles ne sont pas enregistrés dans le livre comptable tenus par le dépositaire comptable	NC
<b>MNB-MINAE_#07</b>	AOO	ACHAT PIECES DETACHEES POUR LA VOITURE ADMINISTRATIVE N°4287TBE ET AUTRES	NADIRALY NORMOHAMED	54 996 000,00 (Valeur estimatif : 55 000 000,00)	<b>UNE offre</b> <u>Sont non documentés</u> : AGPM et sa publication, DAO, convocation CAO, PV de validation, décision d'attribution, offre des soumissionnaires Offres évaluées par la PRMP seules et dont les éléments essentiels à évaluer ne sont pas effectués Même date et heure d'ouverture de plis que l'AOO N° 09/2018/MPAE/SG/UGPM/PRMP/MBE (ANIMATION ET ENCADREMENT) Le PV de réception est signé le mois de juin, et le mandat de paiement le mois de juillet or suivant le livre tenu par le dépositaire, la date d'entrée des articles est en mois d'août	NC
<b>MNB-MJS_#01</b>	Affichaged'aumoins 10 jours	CONSOMPTIBLES INFORMATIQUES	RASOAVOLOLONA FANJANIRINA ROBERTINE	1 000 000,00 (Valeur estimatif : 1 000 000,00)	<b>UNE offre</b> <u>Sont non documentés</u> : DC, preuve de publication de l'ASAPC, convocation CAO, offre, OS Procédure de comparaison de facture pro forma	NC
<b>MNB-MJS_#02</b>	Affichaged'aumoins 10 jours	ACHAT FOURNITURE ET ARTICLE DE BUREAU	MAHONJO ROLAND MARCO	2 000 000,00 (Valeur estimatif : 2 000 000,00)	<b>DEUX offres</b> <u>Sont non documentés</u> : DC, preuve de publication de l'ASAPC, convocation CAO, offre, OS, PV de réception La procédure de passation effectuée par l'autorité contractante était la procédure de la consultation de prix car on ne trouve pas des offres mais de la facture pro-forma, et l'évaluation est faite sur la comparaison des factures	NC

<b>MNB-MMRS_#01</b>	Affichaged'aumoins 10 jours	ACHAT BATTERIE 12V 80AH LARGESTAR SANS ENTRETIEN ET AUTRES	RAINITSIMBA JAONA ROBERT	3 000 000,00 (Valeur estimatif : 3 000 000,00)	<b>DEUX offres</b> <u>Sont non documentés</u> : preuve de publication de l'ASAPC, notification du marché, OS, PV de réception <u>Ne comportent pas de dates</u> : signature, approbation et notification du contrat Procédure menée comme une comparaison de trois fournisseurs, Fournitures non visible au moment de la vérification, rapportée comme rangée au domicile du Directeur Régional	NC
<b>MNB-MMRS_#02</b>	Affichaged'aumoins 10 jours	ACHAT RAM DDR2 4GO ET AUTRES	RAZAFIARISOA MARIE SUZANNE FRANCOISE	2 000 000,00 (Valeur estimatif : 3 000 000,00)	<b>DEUX offres</b> <u>Sont non documentés</u> : preuve de publication de l'ASAPC, convocation CAO, notification du marché, OS, PV de réception Offre non conforme au modèle type <u>Ne comportent pas de dates</u> : signature, approbation et notification du contrat Procédure menée comme une comparaison de trois fournisseurs	NC
<b>MNB-MPPSPF_#01</b>	Affichaged'aumoins 10 jours	ACHAT FLASH DISCK 8Go ET AUTRE POUR LA DRPPSPF MENABE	ROKIA BERTHOLET	3 000 000,00 (Valeur estimatif : 3 000 000,00)	<b>DEUX offres</b> <u>Sont non documentés</u> : PPM et sa publication, preuve de publication de l'ASAPC, DC, convocation CAO, notification des candidats non retenus, contrat, OS Evaluation de l'offre non conforme Procédure menée comme une comparaison de trois fournisseurs dont l'ouverture des plis, l'évaluation des offres et la validation se sont faites pendant la séance d'ouverture des plis	NC
<b>MNB-MPPSPF_#02</b>	Affichaged'aumoins 10 jours	FETES ET CEREMONIES OFFICIELLES	ROKIA BERTHOLET	6 400 000,00 (Valeur estimatif : ?????)	<b>DEUX offres</b> Erreur de catégorie de marché <u>Sont non documentés</u> : PPM et sa publication, preuve de publication de l'ASAPC, DC, convocation CAO, notification des candidats non retenus, contrat, OS <u>Incohérence de dates</u> d'ouverture des plis, évaluation validation et attribution Evaluation de l'offre non conforme Procédure menée comme une comparaison de trois fournisseurs	NC

<b>MNB- MSP_#01</b>	Affichaged'aumoins 10 jours	FOURNITURES ET ARTICLE DE BUREAU	RAKOTOARISOA HERIMANITRA JOACHIN	2 000 000,00 (Valeur estimatif : 2 000 000,00)	<b>DOSSIER introuvable</b>	
<b>MNB- MSP_#02</b>	Affichaged'aumoins 10 jours	<b>ENTRETIEN DES MATERIELS DE TRANSPORT</b>	<b>RAKOTOARISOA HERIMANITRA JOACHIN</b>	1 800 000,00 (Valeur estimatif : ??????)	<b>DEUX offres</b> Erreur de catégorie de marché <u>Sont non documentés</u> : PPM et sa publication, preuve de publication de l'ASAPC, DC, convocation CAO, rapport d'évaluation, notification des candidats non retenus, contrat, OS La procédure de passation effectuée par l'autorité contractante était la procédure de la consultation de prix car on ne trouve pas des offres mais de la facture pro-forma, et l'évaluation est faite sur la comparaison des factures Seul l'acte d'engagement est le document contractuel	NC
<b>MNB- MSP_#01</b>	Affichaged'aumoins 10 jours	ACHAT TENSIOMÈTRE ANÉROÏDE ADULTE ET AUTRES	RAINITSIMBA JAONA ROBERT	15 000 000,00 (Valeur estimatif : 15 000 000,00)	<b>DEUX offres</b> <u>Sont non documentés</u> : PPM et sa publication, preuve de publication de l'ASAPC, DC, convocation CAO, rapport d'évaluation, PV de validation, décision d'attribution, offre, contrat, OS, nomination commission de réception Notification des candidats non retenus sans décharge Les offres présentées par les candidats sont des factures pro-forma, Avis de consultation, CIF Les dossiers pour l'engagement sont : AE et ses annexes, PV d'ouverture des plis, lettre d'information des candidats, comparaison des factures pro forma, lettre d'attribution du marché, PV de dépouillement Un membre de la CAO est à la fois membre de la commission de réception	NC

<b>MNB- MSP_#02</b>	Affichaged'aumoins 10 jours	ACHAT ORDINATEUR DESKTOP CORI5,HDD 500Go,RAM 4Go,LECTEUR DVD,ECRAN PLAT 17" ET AUTRES	HIRIKOLAZA EMMANUEL	50 000 000,00 (Valeur estimatif : 50 000 000,00)	<b>DEUX offres</b> <u>Sont non documentés</u> : preuve de publication de l'ASAPC, DC, convocation CAO, rapport d'évaluation, PV de validation, décision d'attribution, offre, contrat, OS, nomination commission de réception Le PV d'ouverture des plis ne suit pas la forme prévu par le guide de la CAO Notification des candidats non retenus sans décharge Les offres présentées par les candidats sont des factures pro-forma, Avis de consultation, CIF Les dossiers pour l'engagement sont : AE et ses annexes, PV d'ouverture des plis, lettre d'information des candidats, comparaison des factures pro forma, lettre d'attribution du marché, PV de dépouillement Un membre de la CAO est à la fois membre de la commission de réception Dans le contrat, les fournitures sont composées de deux articles (cinq ordinateur de bureau et deux ordinateur portable), mais lors de l'engagement financier, les fournitures sont changées en trois articles (six Ordinateur de bureau, deux ordinateurs portables et une imprimante) car selon le comptable, le CF disait que le prix de l'ordinateur de bureau est exorbitant et le prix et la quantité sont modifiés mais le montant de l'offre ne change pas <b>Fourniture de matériel informatiques pour la DRSP Menabe qui se répartie en deux lots mais on ne trouve pas l'objet de ces deux lots</b>	NC
-------------------------	--------------------------------	---	---------------------	--	--	----

<b>MNB-MSP_#07</b>	Affichaged'aumoins 10 jours	ACHAT DE TONNER CARTRIDGE 737 POUR CANON I-SENSYS MF 216 ET AUTRES	ROKIA BERTHOLET	2 400 000,00 (Valeur estimatif : 2 400 000,00)	<p><b>DEUX offres</b>  <u>Sont non documentés</u> : preuve de publication de l'ASAPC, DC, convocation CAO, rapport d'évaluation, PV de validation, décision d'attribution, offre, contrat, OS, nomination commission de réception  Le PV d'ouverture des plis ne suit pas la forme prévu par le guide de la CAO  Notification des candidats non retenus sans décharge  Les offres présentées par les candidats sont des factures pro-forma, Avis de consultation, CIF  Seul l'acte d'engagement forme le contrat  Les dossiers pour l'engagement sont : AE et ses annexes, PV d'ouverture des plis, lettre d'information des candidats, comparaison des factures pro forma, lettre d'attribution du marché, PV de dépouillement  Un membre de la CAO est à la fois membre de la commission de réception  <b>Fourniture de consommable informatiques pour la DRSP Menabe qui se répartie en sept lots mais on ne trouve pas l'objet de ces sept lots</b>  Constatation de fractionnement avec la Fiche MNB-MSP_#08 et #09 dont l'objet était le même mais les prix des articles sont différents or les candidats consultés sont les mêmes et la période aussi</p>	NC
<b>MNB-MSP_#08</b>	Affichaged'aumoins 10 jours	ACHAT DE TONNER CARTRIDGE 737 POUR CANON I-SENSYS MF 216	RAINITSIMBA JAONA ROBERT	2 400 000,00 (Valeur estimatif : 2 400 000,00)	Idem <b>MNB-MSP_#07</b>	NC
<b>MNB-MSP_#09</b>	Affichaged'aumoins 10 jours	ACHAT DE TONNER CARTRIDGE 737 POUR CANON I-SENSYS MF 2016 ET AUTRES	YVETTE CLAUDINE	2 400 000,00 (Valeur estimatif : 2 400 000,00)	Idem <b>MNB-MSP_#07</b>	NC

MNB-TOUR_#01	Affichage d'au moins 10 jours	ACHAT CARTOUCHE D'ENCRE ET AUTRE DE LA DIRECTION REGIONALE DE TOURISME MENABE	MANANJARA JULIENNE	3 500 000,00 (Valeur estimatif : 3 500 000,00)	<p><b>DEUX offres</b>  <u>Sont non documentés</u> : DC, preuve de publication de l'ASAPC, convocation CAO, PV de validation, décision d'attribution, offre, contrat, OS  Seul l'acte d'engagement qui compose le document contractuel  L'évaluation est faite en établissant un tableau de comparaison des factures pro-forma des candidats</p>	NC
MNB-MTP_#01	Affichage d'au moins 10 jours	Lot n°2 achats train avant gauche complet et autres pour la voiture administrative Ford Ranger 4X4 N°1697 TAF de la DRTP de Menabe	RAFIDINORO RIJA HARINAVALONA	7 000 000,00 (Valeur estimatif : 13 000 000,00 pour les 2 lots)	<p><b>DEUX offres</b>  <u>Sont non documentés</u> : PV de la CRM sur PPM, DC, convocation CAO, rapport d'évaluation, nomination commission de réception  Lettre de notification des candidats non retenus non déchargée  L'avis ne donne pas de précision sur la consistance de chaque lot et sur la marque, le modèle ou le type de véhicule objet de réparation  <b>Absence de PVM de la CRM mais cachet et signature sans date sur le PPM</b>  Le PV d'ouverture des plis ne mentionne pas le montant des offres mais seulement s'ils existent  Pas de rapport d'évaluation mais comparaison de factures pro-forma sur un « <i>tableau de comparaison</i> »  Aucune signature des autorités sur l'acte d'engagement  Beaucoup d'informations (comme les spécifications techniques) manquent sur l'entretien et la réparation à faire sur les véhicules administratifs donc il y a non-respect de la liberté d'accès à la commande publique (seuls les prestataires avertis savent tous sur les véhicules)  Acte d'engagement non paraphé ni signé par la PRMP  Le bordereau des prix n'est pas signé par l'attributaire</p>	NC

<b>MNB-MTP_#02</b>	Affichage d'au moins 10 jours	Achats ordinateur Intel Core 7 Duo 3,5Ghz, disque dur 2 Tera, RAM 4Go, Ecran 17" Wide", souris, clavier pour la DRTP de Menabe	RALISOA FLORENCE	5 998 000,00 (Valeur estimatif : 6 000 000,00)	<b>UNE offre</b> <u>Sont non documentés</u> : PV de la CRM sur PPM, DC, convocation CAO, rapport d'évaluation, nomination commission de réception Contrat non signé par l'autorité contractante Ouverture de beaucoup de dossiers différents à la même date et heures <b>09/03/18 à 09h00</b> (entretien et réparation véhicule et achat de matériels informatiques, entretien des bâtiments administratifs, contrôle et suivi des tvx d'entretien des routes) Acte d'engagement sans paraphe de l'attributaire et non signé par l'autorité contractante et autres autorités administratives Pas de renseignement sur l'assujettissement à la TVA du candidat sur le montant de l'offre Pas de spécifications techniques	NC
<b>MNB-REGION_#02</b>	Consultation par voie d'affichage	ACHAT MOTO MILANGO MGGY-B5 CROSS 156 FMI ET AUTRES	RAVELOMANANONY DELPHIN	4 350 000,00 (Valeur estimatif : ??????)	Il n'y a que les pièces nécessaires au mandatement car le siège de la Région a été incendié au mois d'août et les dossiers ont été brûlés ; de même pour les PPM Les gendarmes Andimaky sont les détenteurs du le moto mais la fiche détenteur a aussi été incendiée	Sans opinion
<b>MNB-REGION_#3</b>	Consultation par voie d'affichage	ACHAT CARTON DE PAPIER VÉLIN A4 DE 5RM	MOHAMODALY MOULHA ABDOULHOUSSEN	7 737 600,00 (Valeur estimatif : ??????)	<b>DEUX offres</b> <u>Sont non documentés</u> : DC, preuve de publication de l'ASAPC, convocation CAO, PV d'ouverture des plis, PV de validation, contrat, acte de nomination commission de réception, OS, PV de réception Evaluation faite par comparaison de prix Lettre de notification des candidats non retenus sans décharges	NC
<b>MNB-REGION_#04</b>	Consultation par voie d'affichage	ACHAT PNEUS 225/75-16R ET AUTRES	RAHARISON DANIEL	14 900 000,00 (Valeur estimatif : ??????)	<b>DEUX offres</b> Même remarques <b>que MNB-REGION_#3</b>	NC

<b>MNB- SECGN_#01</b>	Consultation par voie d'affichage	<b>MATÉRIELS TECHNIQUES</b>	RAFANOMEZANA ZAFINTSOAMANANA	14 650 000,00 (Valeur estimatif : 14 675 000,00)	<b>DEUX offres</b> <u>Sont non documentés</u> : DC, preuve de publication de l'ASAPC, convocation CAO, PV de validation, Rapport d'évaluation ne contenant pas des spécifications techniques Des membres de la CAO sont à la fois membre de la commission de réception Lors de l'ouverture des plis, le nom et l'offre du titulaire sont différents de ceux du rapport d'évaluation	NC
<b>MNB- SECGN_#02</b>	Consultation par voie d'affichage	<b>MATÉRIELS INFORMATIQUES</b>	RAHARISON HARIMANANTSOA NIRISOAMIAFARA	14 990 000,00 (Valeur estimatif : 15 000 000,00)	<b>DEUX offres</b> <u>Sont non documentés</u> : DC, preuve de publication de l'ASAPC, convocation CAO, OS, PV de réception, offres Rapport d'évaluation ne contenant pas des spécifications techniques Lors de l'ouverture des plis, le nom et l'offre du titulaire sont différents de ceux du rapport d'évaluation	NC
<b>MNB- SECGN_#03</b>	Consultation par voie d'affichage	<b>MATÉRIELS ET MOBILIERS DE BUREAU</b>	<b>MOHAMODALY MOULHA ABDOULHOUSSEN</b>	12 000 000,00 (Valeur estimatif : 12 000 000,00)	<b>DEUX offres</b> <u>Sont non documentés</u> : DC, preuve de publication de l'ASAPC, convocation CAO, offres Rapport d'évaluation ne contenant pas des spécifications techniques Lors de l'ouverture des plis, le nom et l'offre du titulaire sont différents de ceux du rapport d'évaluation Le contrat est enregistré après la réception des fournitures	NC
<b>PRESTATIONS DE SERVICES</b>						



<b>MNB-MEEF_#04</b>	Affichage d'au moins 10 jours	ANIMATION ET ENCADREMENT	ASSOCIATION HASOA	14 999 040,00 (Valeur estimatif : 15 000 000,00)	<b>TROIS offres</b> Pas de preuve de publication de l'ASAPC DC, lettre de convocation des CAO, PV de validation : ND Lettre de notification de candidats non retenus non déchargée Incohérence de dates entre le PV de dépouillement et la remise des offres etc... PV d'ouverture des plis, rapport d'évaluation et PV de validation non conforme car procédure de comparaison de factures pro forma (attribution dès la séance d'ouverture des plis)	NC
<b>MNB-MFB_#08</b>	Consultation de prix par voie d'affichage	FRAIS DE COLLOQUE ET SEMINAIRE POUR DRI MENABE	RAZAFIARISOA MARIE SUZANNE FRANCOISE	5 000 000,00 (Valeur estimatif : 5 000 000,00)	<b>DEUX offres</b> Sont non documentés : preuve de publication ASAPC, DC, offre des soumissionnaires, contrat Sont non datés : ASAPC Sont non signés ou paraphés : ASAPC, avis d'attribution, notification des candidats non retenus, PV d'ouverture des plis, PV de réception Heures de remise des offres et ouverture des plis différentes PV de réception : contenu insuffisant Spécifications techniques : manque de précision dans le besoin Analyse des offres et dépouillement : non fiable pour manque d'évaluation de certaines informations utiles	NC

<b>MNB-MFB_#09</b>	Consultation de prix par voie d'affichage	IMPRESSION,RELIURE, INSERTION PUBLICITAIRE	RANDRIANIRINA EDMOND	2 500 000,00 (Valeur estimatif : 2 500 000,00)	<b>DEUX offres</b> Sont non documentés : preuve de publication ASAPC, DC, offre des soumissionnaires, contrat Sont non datés : ASAPC Sont non signés ou paraphés : ASAPC, avis d'attribution, notification des candidats non retenus, PV d'ouverture des plis, PV de réception Heures de remise des offres et ouverture des plis différentes PV de réception : contenu insuffisant, archive non signé Spécifications techniques : manque de précision dans le besoin Analyse des offres et dépouillement : non fiable pour manque d'évaluation de certaines informations utiles	NC
<b>MNB-MINAE_#05</b>	AOO	RENFORCEMENT DE CAPACITE DES PRODUCTEURS DE FILIERE RIZ DANS LE FKT DE SOASERAGNA, COMMUNE RURALE DE SOASERGNA,DISTRICT DE MANJA	ASSOCIATION LOVASOA	29 902 500,00 (Valeur estimatif : 30 000 000,00)	<b>UNE offre</b> Sont non documentés : AGPM et sa publication, DAO, convocation de la CAO, PV de validation, décision d'attribution Heures de remise des offres et ouverture des plis différentes Offres évaluées seules par la PRMP et dont les éléments essentiels à évaluer ne sont pas effectués Même date et heure d'ouverture de plis que MNB-MINAE_#06 & #07 Les Per diem et les déplacements des équipes techniques de la DRAE sont inclus dans le montant de l'offre du candidat Suivant le rapport final du titulaire, la formation est réalisée en six jours or dans le contrat suivant le bordereau de prix, les coûts sont calculés sur la base de onze jours	NC

<p><b>MNB-MTP_#04</b></p>	<p>Type de marché inscrit dans PPM « prestation de service » au lieu de « prestation intellectuelle »</p>	<p><b>Suivi et contrôle des travaux d'entretien améliorant ouvrage, réparation pont DABARA au PK 471+000</b></p>	<p><b>RASOLONJATOVO DINA ANDRY VOLAMANJAKA</b></p>	<p><b>3 000 000,00</b> (Valeur estimatif : 6 000 000,00)</p>	<p><b>UNE offre</b> PV d'ouverture des plis sans montant Tableau de comparaison signé par la PRMP <b>Acte d'engagement ne comporte pas de signature de la PRMP et n'est pas un acte d'engagement provenant du document type mais un acte d'engagement dont la page des dispositions financières et diverses est la seule signée par l'ORDSEC (qui est aussi membre de la CAO) et du CF</b> Absence de TDR et de qualification requise En lieu et place du TDR, l'ORDSEC et l'attributaire ont signé « consistence des prix » et tâches administratives et techniques » Consistance des prix (forfaitaires) : - Frais d'installation de chantier ?????????? Frais d'acheminement et repli du matériel etc Prix sans détail mais global Bordereau des prix non signé</p>	<p>NC</p>
---------------------------	---	--	--	--	--	-----------

## 9.6. Taux de conformité

En résumé, comme l'illustre le tableau synoptique des résultats, on peut établir par type de marché les statistiques suivantes :

TYPE DE MARCHÉ	CONFORME		NON CONFORME		TOTAL	
	NBRE	TAUX	NBRE	TAUX	NBRE	TAUX
FRN	0	0,00%	63	100,00%	63	82,89%
PI	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
PS	0	0,00%	5	100,00%	5	6,58%
TVX	0	0,00%	8	100,00%	8	10,53%
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0,00%</b>	<b>76</b>	<b>100,00%</b>	<b>76</b>	<b>100,00%</b>

## 9.7. AUDIT PHYSIQUE DES MARCHES EXECUTES

Dans le cas spécifique de l'audit couvert par le présent rapport, et compte tenu du contexte limité de la mission, seules quelques inspections physiques ont été effectuées sur les biens et services faisant l'objet de contrats.

## 9.8. RECOMMANDATIONS

### 9.8.1. Autorité contractante

- Veiller à l'archivage de tous les documents nécessaires et exigés dans les procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics. Prévoir des salles d'archive avec du matériel de classement adéquat. C'est-à-dire qu'il convient de prendre des décisions nécessaires afin que le maximum de données puisse être obtenu et que tous les documents soient suffisamment renseignés et archivés
- Le caractère critique des constats d'organisation défailante et de pratiques inadéquates et même irrégulières appellent à une remise en question des organes gestionnaires. Il semble qu'une reprise en main de toute la structure gestionnaire, avec un rappel détaillé des objectifs du mandat et des performances attendues soit un point de départ à des efforts de formation capable de restaurer les capacités des instances UGPM/PRMP/CAO et leur fonctionnement conforme à la loi et à l'intégrité élémentaire de gestion.
- Il sera alors nécessaire de (re-)familiariser les gestionnaires avec leurs propres modes opératoires tels qu'ils sont établis dans leurs guides respectifs (comme les dispositions nécessaires afin que le maximum des données puisse être obtenu et que les documents soient suffisamment renseignés et archivés) et d'assurer effectivement leur application avec tout le formalisme requis par leur fonction fiduciaire du bien public. Différents thèmes apparaissent comme essentiels dans un programme de formation à l'adresse de ces instances gestionnaires:
  - Rappel détaillé des dispositions telles qu'établies dans le Guide des UGPM, le Guide de l'Archivage, et le Guide des CAO;

- Rappel des principes fondamentaux formant la mesure de qualité de la gestion des procédures et de leur organisation;
  - La définition des conditions optimales de participation et de qualification des soumissionnaires en relation avec les caractéristiques des biens et services à acquérir ainsi qu'avec les conditions d'exécution ou de livraison (adéquation des critères de recevabilité administrative, de qualifications techniques et financières requises pour assurer une procédure effectivement compétitive).
- Considérant les conditions déplorables de gestion rencontrées lors de la mission d'audit sur le terrain, la conduite d'audit s'impose avant tout comme le révélateur des conditions d'organisation et de pratiques en vue de définir les actions correctives susceptibles d'instaurer progressivement de meilleures pratiques de gestion. La poursuite de tels exercices par le corps d'auditeurs de l'ARMP, apparaît comme le moyen le plus directement efficace à identifier les défaillances dans la pratique et à en définir les remèdes.

Reprenant de façon plus spécifique les constats mentionnés plus haut, les recommandations suivantes peuvent être établies:

- Pour pallier aux manques de personnel, plusieurs autorités contractantes, et particulièrement celles qui se trouvent dans une même localité, peuvent se grouper pour nommer des acteurs de commandes publiques communes
- Les documents types sont disponibles en ligne sur le site de l'ARMP ([www.armp.mg](http://www.armp.mg)) et doivent être utilisés pour toutes les procédures de commandes publiques.
- Pour garantir l'objectivité dans les procédures de marché public, les acteurs de la commande publique se doivent de ne pas cumuler leurs fonctions
- Bien différencier les types de marchés publics (article 3 du code des marchés publics) sinon il aura des impacts sur les seuils de procédure
- D'après l'article 27 du code des marchés publics, « aucun marché ne peut être scindé ou fractionné illicitement dans le seul but d'échapper aux règles de mise en concurrence ou de se soustraire aux contrôles ... »
- Concernant la mention de marques dans les dossiers de consultation ou d'appel d'offre, l'article 24 II et III du code stipule que « les exigences doivent être établies de façon à permettre une concurrence aussi large que possible » et « l'autorité contractante doit s'assurer que les spécifications ne soient limitatives et elle doit utiliser, dans la mesure du possible, des critères reconnus »
- Le plan comptable des opérations publiques (PCOP) a ses propres rubriques en matière de « per diem » et des « frais de déplacement » du personnel de l'autorité contractante que cette dernière se doit de le budgétiser.
- D'après le décret 2006-344 art. 6, la CAO est chargée de remplir les fonctions d'évaluation depuis l'ouverture des plis jusqu'à la formulation d'un avis motivé à la PRMP ; la CAO peut comprendre des membres associés ayant une voix consultative(art.3 décret 2006-344 alinéa 3)

- L'article 9 du décret 2015-1094 renseigne sur la connaissance, l'expérience ou le diplôme que doit avoir une personne pour être éligible à la fonction de PRMP.

#### 9.8.2. Autorité de Régulation des Marchés Publics

- Donner les outils intellectuellement nécessaires aux Personnes Responsables des Marchés Publics (PRMP) pour qu'elles soient reconnues comme des professionnelles en matières de passation de marchés
- Vérifier l'application du respect des profils techniques et des compétences requises pour les Personnes Responsables des Marchés Publics et les Unités de Gestion de Passation des Marchés Publics. ainsi que les membres de la Commission d'Appel d'Offres.
- Informer et former les intervenants dans le système de passation, les procédures applicables aux marchés publics, en particulier l'organe de la commande publique, les Ordonnateurs de dépenses, les co-contractants de l'administration.
- Appliquer des formations en pratique de conception, d'élaboration et de montage des dossiers d'appel d'offres, et la technique d'archivage pour les Unités de Gestion de Passation des Marchés Publics.
- Former les membres de la Commission d'Appel d'Offres sur le principe et la technique d'évaluation surtout la vérification des qualifications des candidatures.
- Suivre l'application des recommandations émises lors des missions d'audit de passation des marchés ou de contrôle a posteriori

#### 9.8.3. Contrôle Financier

- Vérifier systématiquement les montants des prix unitaires et la décomposition du prix global et forfaitaire afin d'éviter qu'ils soient exorbitants

